

CHARTRES VOTRE **VILLE**

#178 MAI 2018 |

www.chartres.fr



CHARTRES 1254
**LE GRAND
RENDEZ-VOUS**

Des vacances à l'horizon... **mais attention aux délais d'obtention de vos passeports et cartes d'identité !**

Avant de prévoir vos billets d'avion,
vérifiez la validité de vos passeports
et cartes d'identité.

**Les délais peuvent être
longs pour les renouveler :
jusqu'à 8 semaines !**



Toutes les infos pratiques et prises de rdv
auprès du guichet unique
32, boulevard Chasles, du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30
Tél. 02 37 23 40 00 et sur www.ants.gouv.fr



À chartres, le joli mois de mai tient ses promesses

L 12 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2018, à commencer par la 17^e baisse consécutive des taux de vos impôts locaux. Ce qui est devenu une bonne habitude à Chartres témoigne aussi d'une fidélité à nos engagements pris en 2001, car cette rare modération fiscale accompagne la montée en qualité de votre cadre de vie. Nous maintenons les investissements, qu'ils portent sur de nouveaux équipements, la requalification de quartiers entiers ou l'embellissement global de votre ville.

Nous restons également attentifs à ce qui fait la richesse du « vivre à Chartres » : son foisonnement culturel, sportif et événementiel, dont il est bon de rappeler qu'il serait bien moindre sans la contribution essentielle des associations. Pour beaucoup, les subventions municipales constituent un socle indispensable... et nous faisons mieux que les maintenir, fait rare en Eure-et-Loir et ailleurs.

Ce nouveau magazine illustre cette volonté.

Un coup de projecteur sur le Pôle Gare avec l'ouverture le 25 mai de votre nouvelle gare, sur la future passerelle qui vous permettra dans deux ans d'accéder facilement aux trains et, à côté de ces grands équipements, un tour d'horizon de ces petites installations qui contribuent à la joie des enfants : les aires de jeux.

Les animations ne sont pas oubliées. En témoigne l'éventail de loisirs que notre CCAS propose à nos aînés, ou encore un aperçu sur les préparatifs de la grande fête *Chartres 1254* qui vient célébrer les beautés médiévales de la grande histoire de Chartres.

Enfin, saluons les nouveaux ambassadeurs de notre territoire, puisque nos grandes équipes sportives arboreront très bientôt aux quatre coins de la France leur livrée C' Chartres Sports.

Comme eux, tous ensemble, portons notre marque.

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE
CHARTRES
NUMÉRO 178
MAI 2018**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglom-ville.
chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTION
JULIA BIGOT
NICOLAS CALVEZ
LOÏC JAOUEN
FRANCK LECHEN
STÉPHANE LEFEBVRE
MÉLANIE LELION
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
studio graphique,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE
GRAPHIC

TIRAGE
34 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: 1257-5194



Chartres 1254: la grande fête médiévale

6

FINANCES
Le vote
des budgets 2018

10





SOMMAIRE

POLE GARE
Découvrez
votre future
passerelle

16

ÉQUIPEMENTS
Focus sur les
aires de jeux

42

ANIMATIONS
Vivez
l'expérience
Chartres 1254





La 17^e baisse consécutive des impôts locaux, une continuité rare...

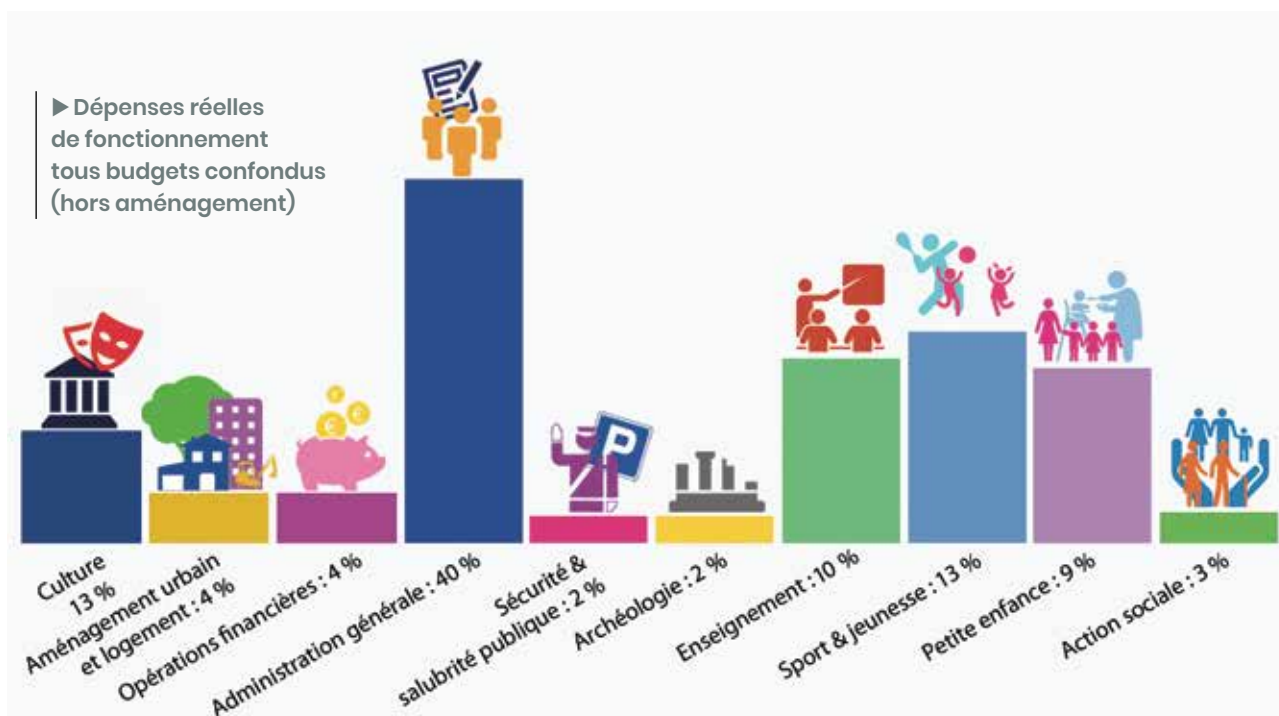
Le 12 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2018 de la Ville de Chartres. Le maire et sa majorité restent fidèles à leurs engagements de début de mandat : nouvelle baisse des taux des impôts locaux, priorité réaffirmée à l'investissement et maîtrise de la dette. Entrons dans le détail.

Le contexte financier national reste tendu. Cette année encore, le déficit du budget de l'État alourdira la dette du pays. Malgré une pause relative dans la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, les élus restent prudents, même s'il y a quelques bonnes nouvelles. Ainsi, la bonne santé de l'immobilier aidant, le montant des droits de mutation a nettement augmenté en 2017 par rapport à l'année précédente. À Chartres donc, le budget cette année s'élèvera à 113,20 millions d'euros, auxquels il faut ajouter 12,60 millions d'euros consacrés à la poursuite de l'aménagement du quartier des Clos (anciennement Beaulieu). Notez que par rapport à 2013, le dernier budget qui a précédé la baisse brutale et continue des dotations de l'État aux collectivités, c'est 3,3 millions d'euros chaque année qui manquent aux ressources communales. Jean-Pierre Gorges et la majorité restent pourtant fidèles aux engagements de baisse des taux des impôts locaux, pris en 2001 devant les Chartrains et réaffirmés lors des dernières élections municipales en 2014. Le taux de la taxe foncière baissera donc une nouvelle fois de 1 % et celui de la taxe d'habitation de 0,5 %. Pour celle-ci en effet, Chartres se situe aujourd'hui dans la moyenne nationale des villes de même taille, alors que notre taxe foncière reste encore légèrement au-dessus. Rappelons qu'en 2001 Chartres se situait dans les deux cas 80 % au-dessus de la moyenne nationale des villes de même taille. En 2020, Chartres touchera au but, tout en ayant massivement investi sans s'endetter outre mesure.

Et Franck Masselus, l'adjoint aux Finances de poursuivre : *« Notre budget d'investissement se monte pour cette année à 43,41 millions d'euros, et celui de fonctionnement à 69,76 millions d'euros. Côté investissement, nous continuerons de financer la construction du Pôle administratif, nous referons des rues importantes aujourd'hui en mauvais état, comme les rues d'Ablis et de Varize. Nous poursuivrons également le réaménagement piétonnier du centre ville, cette fois-ci la rue des Grenets et les places Saint-Aignan et de l'Étape-au-Vin. Nous engagerons aussi pour plus d'1 Millions d'euros les travaux de réaménagement de l'ancien cinéma ABC sur l'avenue Jehan de Beauce. Rebaptisé « OFF », il abritera, les salles d'un nouveau théâtre qui accueillera les troupes locales. Et nous poursuivrons notre programme de travaux dans les écoles et les équipements sportifs ».*

Côté fonctionnement, il faut souligner l'importance de l'effort consacré aux associations, qui recevront plus de 6 Millions d'euros de subventions, un budget en hausse malgré le contexte. C'est une reconnaissance du rôle central joué par le monde associatif chartrain dans la cohésion sociale et l'animation de la ville. Le social, justement : 1,7 million d'euros viendra abonder le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS). Tout ceci dans un contexte où les dépenses de personnel vont croissant à cause des décisions d'augmentation des rémunérations des fonctionnaires prises par l'État, sans concertation aucune avec les collectivités qui sont dans l'obligation de les assumer...

Budget primitif 2018	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget principal	60 860 000	42 200 000	103 060 000
Budget annexe tourisme et loisirs	112 000	209 000	321 000
Budget annexe parcs de stationnement souterrains	237 500	34 000	271 500
Budget annexe activités soumises à TVA	207 000	62 500	269 500
Budget annexe restauration	1 105 000	21 000	
Budget annexe archéologie	1 645 196	475 000	2 120 196
Budget annexe petite enfance	5 590 000	413 000	6 003 000
TOTAL BUDGET hors budget aménagement	69 756 696	43 414 500	113 171 196
Budget annexe aménagement (budget de stock)	6 683 101	6 504 202	13 187 303



Fiscalité sage, investissement massif, et subventions généreuses, ce tableau ne serait pas crédible sans l'effort également continu de maîtrise de la dette : « A la différence de l'État, les collectivités sont obligées par la Loi de présenter des budgets en équilibre. En 2018, notre autofinancement prévisionnel s'établit à 8,5 millions d'euros et permettra ainsi de limiter notre recours à l'emprunt. Car ce n'est pas le montant de la dette qui importe, c'est la capacité de l'emprunteur à la rembourser. Pour mesurer cette capacité, un ratio met en rapport la capacité d'autofinancement dont je viens de parler et le montant de la dette. La Loi de programmation des Finances publiques demande aux communes d'être capables de rembourser leur dette en 12 ans maximum si elles cessent d'investir. À Chartres, ce ratio ne sera pas de 12, mais seulement de 9 années. Et encore, notre

programmation prévoit de faire à nouveau baisser ce ratio à 8,5 années en 2019 et 2020. J'insiste sur l'effort continu de gestion que cela représente, et je remercie tous les agents de la Ville qui concourent à ce résultat remarquable ».

Franck Masselus et la municipalité ont pris bonne note de la décision du Président de la République et du gouvernement de compenser à l'euro près la suppression partielle de la taxe d'habitation, qui commencera cette année. Mais pas question de relâcher si peu que ce soit l'effort de rigueur dans la gestion de la Ville. « Que se passera-t-il en 2019 et après ? Personne n'est capable de nous le dire, au moment où l'on assiste notamment à une remontée des taux d'intérêt, qui ne sera pas sans effet sur le coût du financement de la dette du pays... »

Bienvenue dans votre nouvelle gare

Fin avril, Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare, a visité le bâtiment voyageurs de la gare SNCF de Chartres. Quasi terminé, le chantier de 18 mois laisse derrière lui un lieu métamorphosé.



Daniel Guéret et M. Fabre, directeur des Travaux SNCF, lors de la visite.

Lumineux, habillé de matériaux de belle qualité, le hall restitué dans ses grands volumes Art Déco n'a plus rien à voir avec celui que vous aviez connu. En son centre, un grand escalier invite avec style à s'engager vers le passage souterrain d'accès aux quais. À droite vous retrouverez les espaces commerciaux du Relai H et ses étals de magazines et, plus loin côté quais, le Monop'Station, inestimable ressource pour un grignotage dans le train ou une dernière course avant de rentrer chez soi. À gauche, les anciens guichets exposés aux courants d'air et la salle d'attente désertée laissent dorénavant place à un salon d'attente et à une Agence des mobilités (espace billettique et information) de dernière génération.

Daniel Guéret ne tait pas une certaine fierté : « Quand Jean-Pierre Gorges a choisi d'engager la Ville dans le projet du Pôle Gare, nous savions que nous allions à la rencontre de procédures lourdes et d'un chantier aux innombrables obstacles. SNCF est une maison complexe, les emprises du fer sont tenues par des contraintes qua-

si-inextricables, et pourtant il nous semblait d'une inconséquence irresponsable de ne rien entreprendre pour simplifier l'accès aux trains et apporter au quartier gare un visage digne de ce qu'il est : l'une des principales portes d'entrée pour notre ville. Voilà une douzaine d'années que nous nous attachons à tisser avec des interlocuteurs SNCF locaux, régionaux et nationaux des relations de confiance et d'efficacité, et que nous menons notre programme avec comme unique ligne de mire d'arriver à métamorphoser ce quartier et la relation des Chartrains au train et aux transports urbains. De ces années d'efforts, nous vous offrons aujourd'hui un premier aboutissement sous la forme de ce nouveau bâtiment, non seulement rajeuni, mais empreint de surcroît des derniers standards de confort et de services. Ne vous y trompez pas : ce niveau de réalisation, SNCF ne le réserve normalement qu'aux gares des plus grandes villes et métropoles de France.

Bienvenue dès le 25 mai dans votre nouvelle gare ! »





| Le grand hall



| L'agence des mobilités



| L'espace d'attente



Découvrez votre future passerelle

Le Pôle Gare de Chartres est entré dans une nouvelle étape lors du conseil municipal d'avril, avec la présentation du projet de passerelle. Équipement de liaison urbaine et d'accessibilité, ses principales caractéristiques ont été dévoilées par Jean-Pierre Gorges et Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare, et l'architecte mandataire Thomas Lavigne.

La passerelle est l'un des éléments importants du programme Pôle Gare. Élément de liaison urbaine, elle a pour fonction d'assurer un lien direct au-dessus des voies entre le quartier gare (côté place Pierre-Sémard) et celui de l'Épargne et Mainvilliers. En outre, elle permettra de réaliser la mise en conformité de la gare de Chartres en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ces fonctions urbaines et modales étant posées, le projet retenu recèle également quelques atouts que nous vous dévoilons.

Les quais des trains enfin accessibles sans peine

La gare de Chartres –et notamment son souterrain d'accès aux quais– souffre d'une conception ancienne qui n'intégrait pas les normes actuelles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les escaliers encaissés et facilement encombrés sont souvent ressentis comme une épreuve pour toute personne qui connaît une difficulté permanente ou temporaire à se déplacer : une personne âgée, une mère de famille accompagnée de jeunes

enfants, un voyageur chargé ou un sportif à la jambe plâtrée ! La passerelle saura leur rendre l'accès aux quais ou à la ville confortable, puisqu'elle disposera d'un ascenseur par quai, et d'un autre pour descendre de la passerelle sur le parvis de la gare. Côté nord, la passerelle sera de plain-pied avec la plateforme multimodale et le parvis du complexe culturel et sportif.

Tous ceux qui peuvent profiter de leurs jambes emprunteront les escaliers des accès principaux : l'un monumental pour accéder à la passerelle depuis la place Pierre-Sémard, et un par le quai pour accéder aux trains.

Une estacade pour lutter contre la fraude

Le Conseil régional, autorité organisatrice de transports pour le TER Centre-Val-de-Loire, a souhaité que la passerelle de Chartres fasse partie des dispositifs de la politique antifraude qu'il instaure depuis 2017. Le cahier des charges initial de la passerelle a donc été modifié pour que l'équipement comporte un dispositif de contrôle des accès aux quais SNCF. Au-dessus des quais, la passerelle se double donc d'une estacade couverte comportant des por-

tiques de contrôle. La Région rappelle que la fraude dans le TER représente 13% des 8 millions d'euros des recettes annuelles de cette ligne.

Un lien urbain

Une passerelle piétonne d'accès à des quais fait en général 4 m de large. Celle dont nous parlons ici en fera 7. Outre sa fonction d'accessibilité, la passerelle va constituer un nouveau trait d'union entre les quartiers au nord des voies (Épargne et Mainvilliers) et le cœur de ville, à l'image d'une avenue-belvédère. Si le programme Pôle Gare prévoit d'effacer au maximum les « cicatrices » des activités ferroviaires en créant un nouveau quartier, il était nécessaire d'y implanter cette liaison entre les deux côtés des voies. Et pour accéder à la passerelle, on empruntera les espaces piétonniers de l'esplanade de la place Pierre-Séverin réaménagée, et ceux du parvis de la plateforme intermodale et du complexe culturel et sportif, espaces paysagés et arborés.

Intégration urbaine et préservation des points de vue

La présence de la cathédrale dans le panorama chartrain est une contrainte que tout projet urbain ou architectural doit intégrer. Le dessin de la passerelle, courbe, propose un itinéraire incurvé qui met en scène le panorama sur la cathédrale, un panorama plus ouvert grâce au futur parvis piéton de la gare.

Une entrée majestueuse

La passerelle s'intègre aussi verticalement dans le projet Pôle Gare. La couverture de son estacade constitue un portail arrondi qui fait écho à la baie arrondie percée dans la façade principale du complexe culturel et sportif.

Deux éléments architecturaux qui matérialisent l'intention urbaine du Pôle Gare : faire de ces hectares conquis sur le rail des espaces ouverts aux circulations, un nouveau quartier intégré au reste de la ville.

Clin d'œil de l'architecte, et valeur ajoutée à son projet, les écrans de verre sérigraphiés qui constitueront les garde-corps de la passerelle et la couverture de l'estacade intégreront des nuages de leds. Dès la tombée de la nuit, la passerelle vibrera ainsi de différentes couleurs, en écho à la façade lumineuse du complexe culturel et sportif et, plus loin, à la mise en lumière de la cathédrale pendant Chartres en lumières.

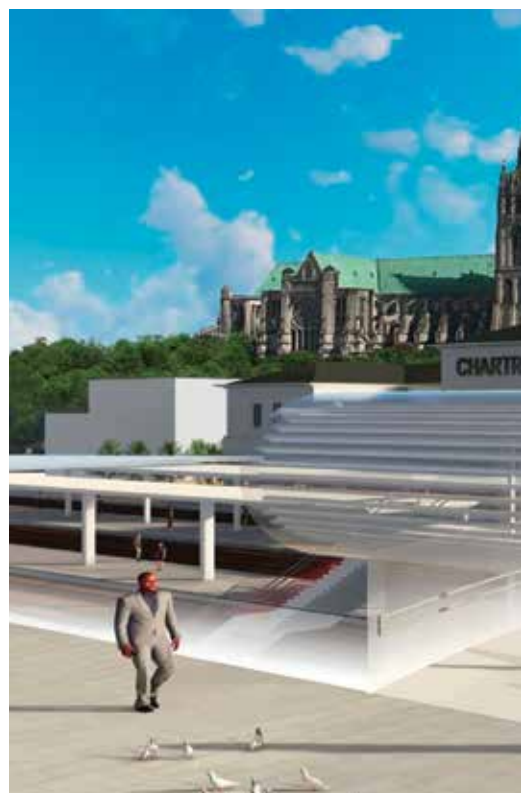
Le grand escalier qui s'évase sur le parvis de la gare accompagne lui aussi cet esprit. Avec ce portail lumineux au-dessus des voies, cet escalier monumental, l'arrivée à Chartres est mise en scène pour que la gare soit enfin la porte d'entrée que mérite notre ville.

Quelques données synthétiques

Combien ? Le coût de la passerelle est de 10,5 millions d'euros, dont 5 millions pour l'estacade de contrôle d'accès aux quais. Ce coût additionnel, qui est celui de la mise en conformité de la passerelle avec la politique antifraude de SNCF et de la Région Centre-Val-de-Loire, est pris en charge par la Région.

Sinon, combien ? SNCF et la Région Centre-Val-de-Loire ont l'impératif de rendre la gare et les trains accessibles aux PMR. La mise en conformité par le passage souterrain aurait représenté un coût de près de 30 millions d'euros.

Qui ? La passerelle est dessinée par l'agence Lavigne-Cheron Architectes, qui dispose de solides références comme les ponts Jacques-Chaban-Delmas de Bordeaux et Vasco de Gamma à Lisbonne, ou la future passerelle des Jeux olympiques de Pa-



© Groupe-6 Architectes



© Lavagne - Cheron Architectes

Vue depuis le nord des voies, la passerelle est à l'image d'une avenue piétonne



© Lavagne - Cheron Architectes

Par leur forme et leur mise en lumière, la baie de façade du complexe culturel et sportif et la couverture d'estacade de la passerelle se répètent.

Page précédente :
Le grand escalier monumental crée une nouvelle perspective vers le complexe culturel et sportif et la plateforme intermodale. Les personnes à mobilité réduite bénéficieront d'un ascenseur (visible à droite de l'escalier).

ris 2024. Le projet est présenté par le groupement Bouygues Travaux Publics Régions France – Secoa – groupe Artelia – Lavigne Cheron Architectes, la maîtrise d'ouvrage est confiée à la SPL Chartres Aménagement, concessionnaire de l'opération Pôle Gare.

Quand ? Le calendrier des travaux est contraint par l'absolu impératif que SNCF organise les trafics de trains en

fonction des travaux. Cette « réservation de faisceaux » doit être faite 3 ans avant les travaux eux-mêmes. Réserve faite en 2016, installation de la zone chantier en janvier – février 2019 ; réalisation des fondations et appuis de mars à mai 2019 ; pose de la passerelle en juin-juillet 2019, construction de l'escalier monumental en septembre – octobre 2019.

Le quartier poursuit sa mue

Le réaménagement du cœur de ville se poursuit, au fil du programme du Pôle administratif et, depuis mars, du nouveau programme de réaménagement du périmètre de la place Saint-Aignan. Un point d'étape sur ces deux chantiers

Cela avait été annoncé avec la présentation du programme du Pôle administratif : les aménagements urbains qu'il comprend changeront du tout au tout l'allure des rues voisines. Finies les petites rues encaissées où il est inconfortable de circuler, autant à pied qu'en voiture. Les aménagements en configuration piétonnière installent des rues qui n'en sont plus réellement : toutes de plain-pied, sans le dénivelé entre le trottoir et la chaussée qui segmentait l'espace, elles se confondent en une place unique qui vient porter le Pôle administratif. Elles sont toutes finies depuis l'été dernier à l'exclusion de la rue au Lin et de Saint-Michel, dont les emprises restent trop sollicitées par les quelques engins de chantiers qui passent encore. Néanmoins, les trottoirs de la rue au Lin ont été à leur tour livrés... Arborés, bientôt végétalisés... plus rien à voir avec l'ancienne rue !

Côté Saint-Aignan, les travaux de terrassement de la place suivent normalement leur cours. Son pavage suivra pour être fini à l'été. En parallèle, la rue des Grenets entame à son tour sa mue en mai.

► Pour l'ensemble

de ce secteur, des déviations sont mises en place qui suivent l'évolution des zones de chantier. Il reste préférable d'y limiter les circulations automobiles.



En ligne de butée sud du périmètre du Pôle administratif : la rue au Lin et la ponctuation de ses arbres palissés.

Bientôt de nouveaux artisans

Les ateliers d'artisanat d'art, de maîtres verriers ou d'artistes sont très présents à Chartres, et certains d'entre eux ont déjà fait le choix de s'installer rue de la Clouterie. Ce mouvement va s'amplifier, puisque la Ville et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat y ouvriront notamment une boutique des métiers d'art au mois de juin.



Un encadreur, un luthier et un potier... Plusieurs artisans sont déjà installés rue de la Clouterie et la Ville souhaite amplifier cette dynamique après avoir rénové cette rue en 2015. En collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, elle souhaite principalement y attirer plus d'artisans d'art pour en faire un lieu privilégié de la création et impulser une synergie entre ces professionnels.

Dans quelques semaines aura lieu la première étape de cette stratégie de développement et de promotion de l'artisanat, avec l'ouverture d'une boutique accueillant tour à tour une quinzaine d'artisans du département. De nombreux savoir-faire y seront mis en valeur : métiers du tissu, bois, verre. Au 11, rue de la Clouterie, elle ouvrira ses portes de 17 h à minuit du vendredi 29

juin, jour d'ouverture des Estivales, au samedi 15 septembre, jour de la Fête de la lumière. Une sélection d'objets tendances et artistiques y sera présentée.

La boutique ouvrira ensuite en journée. « *L'objectif est de créer un contact privilégié avec le public*, précise Claire Babet, maître verrier et élue à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir. *Il pourra découvrir nos métiers, nos techniques et nos œuvres uniques.* » Les artisans présents dans cette boutique changeront régulièrement.

Un local à louer

Par ailleurs, toujours dans cette logique de promotion de l'artisanat d'art, la Ville souhaite louer à un artisan d'art un local de 26 m², dont elle est propriétaire au numéro 29. Des visites

seront organisées les mercredi 23 mai, à 10 h, et jeudi 5 juin, à 10 h (inscriptions obligatoires). Ils pourront ensuite déposer un dossier d'offre jusqu'au 29 juin, à 12 h.

► Renseignements

► Boutique des artisans du 11, rue de la Clouterie, contact : Mathilde Brulard : mathilde.brulard@cma-28.fr
 ► Pour l'inscription aux visites du local du 29, rue de la Clouterie, le retrait du cahier des charges ou toute autre question, les candidats peuvent s'adresser par courrier à l'adresse suivante : Ville de Chartres – Service Affaires immobilières – Place des Halles – 28019 Chartres cedex ou courriel : isabelle.le.metayer@agglo-ville.chartres.fr



Focus sur les aires de jeux





Incontournables en ville, les aires de jeux font partie des lieux de vie où se retrouvent les enfants pour jouer et les adultes pour discuter. Avec 92 aires et plus de 300 structures de jeux, situées dans l'espace public et dans les écoles, Chartres est très bien pourvue. *Votre Ville* vous dit tout sur ce mobilier urbain destinés aux plus jeunes Chartreains.

Qu'est-ce qu'une aire de jeux ?

Pour commencer, un peu de vocabulaire : une aire de jeux est un espace urbain destiné aux enfants de moins de 14 ans. Au-delà de cet âge, on parle d'«aire de loisirs». Toboggan, tourniquet, mur d'escalade... Celle-ci peut comprendre plusieurs structures. Chartres compte 92 aires de jeux, rassemblant 300 jeux : 72 ont été installées par la Ville sur le domaine public et dans les écoles et 20 par Chartres métropole habitat.

Comment sont-elles choisies ?

Voisinages, lieux d'implantation, demandes particulières... Plusieurs critères sont pris en compte lors de l'installation d'une nouvelle aire : «*Nous travaillons en concertation avec Karine Dorange, adjointe à la Jeunesse, aux Sports et aux Affaires scolaires, et avec Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, pré-*

cise Elisabeth Barrault, adjointe aux Travaux sur les espaces urbains et bâtiments. Nous faisons des choix différents selon le lieu d'implantation de l'aire puisqu'à chaque localisation correspond un public aux caractéristiques différentes.»

Dans un secteur très urbanisé ou dans le parc des Bords-de-l'Eure, l'aire sera fréquentée par des familles, la Ville essaye alors de proposer des structures variées pour correspondre à différents âges. C'est le cas de la structure du forum de la Madeleine où cohabitent ados et jeunes enfants. «*Dans un quartier pavillonnaire, les aires de jeux restent des lieux importants mais avec des critères différents. Si nous savons, par exemple, qu'il y a de nombreuses assistantes maternelles dans ce quartier, nous concevons une aire qui pourra constituer un point de retrouvailles pour elles et les enfants, en bas âge, dont elles s'occupent.*» La Ville pense aussi à d'autres publics, comme les enfants en situation de handicap : à l'école Jules-Ferry, ils bénéficient d'une aire où ils peuvent jouer avec leurs camarades.





À la Madeleine, l'aire de jeux mêle des structures pour petits et grands.



► Les aires de jeux : quel budget ?

Remplacer une aire de jeux a un coût :

l'an dernier deux aires ont été requalifiées dans deux écoles pour un coût total de 185 000 euros. Cependant, le budget le plus important est celui consacré à l'entretien : il représente chaque année 420 000 euros environ.

Une enveloppe de 50 000 à 60 000 euros est d'autre part prévue pour réaliser des travaux de sécurisation des sols ou la créations de clôture (56 000 euros en 2017 pour huit aires concernées).



Installée en 2016, l'aire du parc André-Gagnon s'intègre parfaitement avec la nature.



Quelles normes de sécurité ?

À l'entrée de chaque aire de jeux est indiquée la catégorie d'âge des enfants à qui est destiné le mobilier. L'un des critères de sécurité est la hauteur des structures : pour les petits, elle sera naturellement moindre, pour les plus ados, elle peut aller jusqu'à 1,80 m. De cette hauteur découle le choix d'un sol plus ou moins amortissant. Le type de sol dépend aussi du lieu. Des sols avec copeaux de bois sont privilégiés pour habiller les milieux naturels : ils coûtent moins cher, mais demandent plus d'entretien. Les sols souples coulés en granulats sont plus colorés et choisis notamment dans les écoles où les aires sont très sollicitées.

Certaines aires sont protégées par une clôture. Celle-ci n'a pas pour but de restreindre les enfants à un périmètre précis puisqu'ils doivent être sous la surveillance des parents, elle a en réalité comme objectif d'empêcher l'intrusion de véhicules.

Quel entretien ?

À Chartres le service Propreté-Mobilier est chargé de l'entretien des aires de jeux. C'est également lui qui est prestataire pour les 20 aires qu'a installées Chartres métropole habitat.

Six personnes du service se chargent de l'entretien quotidien du mobilier urbain, dont les aires de jeux. Elles passent au moins une fois par semaine sur chaque site pour effectuer

des tâches de maintenance et vérifier que les aires sont en bon état et ne présentent aucun risque d'accident. En cas de problème, les usagers peuvent contacter le 02 37 88 44 44 afin que les services techniques interviennent. Tous les ans, les sols bénéficient également d'un traitement particulier d'entretien.

La Ville est également soumise à des contrôles, réalisés trimestriellement ou annuellement par un bureau externe. « Ces contrôles qui s'opèrent sur des lieux dédiés à des enfants, sont bien entendus stricts et précis », souligne Elisabeth Barrault. D'autre part, la Ville procède à un roulement de renouvellement des aires, certaines sont donc très récentes, d'autres ont une vingtaine d'années.



L'aire de jeux de la place Saint-Louis a été refaite en 2016.

► Les aires de jeux des écoles

Les aires de jeux des écoles sont aussi gérées par la Ville. Lorsque l'une d'entre elle doit être changée, le choix est fait par les élus, en collaboration avec le chef d'établissement. Celui-ci peut préciser, par exemple, quel type d'agrès il ne souhaite pas voir installé. A la différence des aires de jeux situées dans l'espace public, celles des écoles ont un public plus ciblé puisque les services se basent sur l'âge des élèves. Le prochain établissement qui changera d'aire de jeux est l'école maternelle Pauline-Kergomard (rentrée 2018).



► Les nouvelles aires de jeux

Cette année, les Chartrains pourront bénéficier de trois nouvelles aires de jeux : celle du parc des Comtesses, livrée le mois dernier ; celle du mail Gérard-Philippe, livrée dans les prochaines semaines, et enfin celle du parc des Bords de l'Eure qui devrait être prête pour l'été. D'autres sites sont à l'étude pour les prochains mois.

Ils apprennent à pédaler en toute sécurité

Cette année, la Police municipale se rend de nouveau dans les écoles afin de sensibiliser les enfants en classe de CM2 à la sécurité routière. Port du casque à vélo, respect de la signalétique, communication avec les autres usagers de la route... Exemple à l'école de Rechèvres où les agents de la Ville se sont rendus le 4 avril.



À l'École de Rechèvres, les enfants ont appris à se déplacer en toute sécurité.

Casque sur la tête, mains sur le guidon... Jasmine s'élance prudemment sur son vélo. La fillette, élève en CM2, slalome entre les plots, respecte avec soin les panneaux de signalisation et, en levant le bras, indique aux autres usagers qu'elle s'apprête à tourner. « C'est bien, Jasmine ! Je te mets un 17 ! », indique Franck Beurel, le policier municipal.

Avec ses camarades de classe, la jeune fille participe aux Pistes d'éducation routière, une demi-journée de sensibilisation aux règles de sécurité à observer lorsque l'on se déplace. A l'école de Rechèvres, deux classes sont concernées. Pendant que la moitié des élèves s'attellent à ces travaux

pratiques, l'autre moitié de la classe révisé la théorie en répondant à un questionnaire.

La sécurité, l'affaire de tous

La sécurité routière étant au programme de l'Education nationale, chaque élève de CM2 doit assimiler un certain nombre de règles. Depuis deux ans, la Police municipale a totalement pris en charge cette prévention qu'elle effectuait auparavant avec une association : « Nos agents interviennent dans toutes les classes de CM2 des écoles chartraines entre avril et mai, soit environ 800 élèves », explique José Rolo, adjoint à la Tranquillité, la Circulation et l'Occupation du domaine public. Pour l'élú, « en apprenant les règles

aux enfants, ces derniers rappellent aussi à leurs parents des notions indispensables pour la sécurité de tous. » La directrice de l'école de Rechèvres, Luisa Vallerie, ne manque pas de saluer ce dispositif : « Le fait que la police municipale vienne dans les écoles est une bonne idée. Cela permet aux élèves d'échanger avec des personnes en uniforme et de vraiment de prendre conscience des dangers et de l'importante de respecter la sécurité en dehors de l'école... ».

À l'issue de la demi-journée, chaque enfant aura reçu une note qui lui permettra d'obtenir une attestation de sécurité routière. Les meilleurs de chaque école seront conviés le 13 juin pour la finale inter-écoles où de nombreux lots sont à gagner.

Jeunes Chartrains, bientôt électeurs

Ils ont eu 18 ans récemment et sont désormais de futurs électeurs. Une quinzaine de jeunes chartrains étaient présents à l'hôtel de ville, le 3 avril, pour recevoir leur carte électorale des mains de Jean-Pierre Gorges et marquer ainsi leur entrée dans la vie citoyenne.



Chaque jeune a reçu sa carte électorale et le livret du citoyen.



Les jeunes ont posé aux côtés de Jean-Pierre Gorges et Elisabeth Fromont.

Accueillis par le maire et sa première adjointe, Elisabeth Fromont, ils semblaient un peu intimidés, réunis à l'hôtel de Ville. Motivés par l'idée d'avoir désormais le droit de voter, dix-huit Chartrains parmi 280 nouveaux jeunes électeurs ont répondu présents à l'invitation à la cérémonie de la citoyenneté pour se voir remettre leur première carte électorale. «*Désormais, les inscriptions sur les listes se font automatiquement pour les jeunes qui ont été recensés et qui ont participé à la Journée défense et citoyenneté, a rappelé Jean-Pierre Gorges. C'est une bonne chose, cela permet d'intégrer les jeunes dès le départ et de les encourager à voter.*»

Une cérémonie symbolique

Le maire a appelé un à un ces jeunes électeurs pour leur remettre cette précieuse carte ainsi qu'un livret du citoyen. «*C'est un jour important, a précisé Jean-Pierre Gorges. Vous pouvez désormais voter, mais aussi être candidats à aux élections municipales, législatives, départementales...*» Il les a par ailleurs incités à s'intéresser au plus tôt à la vie de la cité en devenant assesseur ou en assistant aux dépouillements.

Encouragé par ses parents à venir à cette cérémonie, Sacha Ancion ne regrette pas : «*Venir à la mairie, recevoir la carte d'électeurs des mains du maire est quelque chose de symbolique*», explique le jeune homme qui attendait impatientement de pouvoir voter. «*J'ai été très déçu de ne pas pouvoir m'exprimer pour l'élection présidentielle. Pour moi, voter est un droit, mais aussi un devoir. Cela représente également l'entrée dans l'âge adulte.*» Mina Le Traon se réjouit également : «*avoir le droit de voter, c'est pouvoir donner son avis sur l'environnement dans lequel on vit.*» Ces nouveaux électeurs voteront pour la première fois en 2019 lors des élections européennes.

► Pour valoriser les jeunes, la Ville souhaite créer un certificat de civisme : il serait remis à ceux qui acceptent de devenir assesseurs. «*Ce certificat pourrait être, par exemple, indiqué sur le CV, précise Jean-Maurice Duval, conseiller municipal. Cela semble anecdotique mais cela fait partie des "plus" qui peuvent faire une différence lors d'une candidature à un emploi.*» Les personnes intéressées pour tenir les bureaux de vote peuvent contacter le guichet unique (02 37 23 40 00).



Une nouvelle vie débute à la retraite



Découvrez le service Animation du CCAS

Le service Animation du CCAS propose tout au long de l'année des animations pour les retraités : ateliers de prévention, voyages, randonnées, les sorties sont nombreuses et variées. Elles témoignent également de la volonté de la Ville de Chartres d'accompagner au mieux les aînés dans leur quotidien, ceci afin de rompre l'isolement.



Depuis plusieurs années, il fait bon être retraités à Chartres : le Banquet des seniors, organisé depuis plus de 20 ans, vient de réunir plus de 3 000 personnes le mois dernier, tandis que du 24 au 26 mai se déroulera le Salon des 50+, dédié aux seniors et futurs retraités. Ces moments d'échanges et de partages sont importants, comme le souligne Elisabeth Fromont, adjointe en charge des Affaires sociales : « Certaines personnes n'ont pas de famille à proximité, ou très peu, et nous soutenons lutter contre l'isolement. Avec le Centre d'action sociale (CCAS), nous organisons tout un calendrier d'activi-

tés, de loisirs, de sorties. Nous sommes également à l'écoute de toutes demandes de la part des retraités, je note personnellement sur un carnet leurs souhaits lors du Banquet des seniors, puis je contacte les différents services de la Ville de Chartres pour voir comment y répondre. »

Le service Animation du CCAS, une aide pour les retraités

Le service animation du CCAS organise des sorties en tous genres : au théâtre ou à la mer, dans une serre zoologique ou à Mimizan (Landes)... les retraités de Chartres ou de son ag-

glomération peuvent s'inscrire toute l'année à ces moments conviviaux. Et entre les ateliers de prévention (nutrition, équilibre), l'aquagym et les rencontres intergénérationnelles, c'est bien l'initiation à l'informatique qui est plébiscitée : en partenariat avec l'Université chartraine du temps libre (UCTL), les retraités se familiarisent avec l'usage de l'ordinateur, des mails, des recherches sur internet... Idéal pour garder un contact permanent avec la famille et les petits-enfants.

► **Pour plus de renseignements,** contacter le service animation du CCAS au 02 37 18 47 23.



Plus de 3000 personnes ont profité du Banquet des seniors les 11, 12 et 13 avril.

Célébrer les centenaires

Comme en témoigne le Banquet des seniors, célébrer les aînés est incontournable pour la Ville. Le mois dernier, Elisabeth Fromont, adjointe au maire en charge des Affaires sociales, est également allée à la rencontre de Jacqueline Giroux qui fêtait ses 105 ans.

Son âge est avancé, mais ses souvenirs sont encore très clairs. Jacqueline Giroux est pourtant la doyenne des résidents du parc Saint-Charles, la maison de retraite médicalisée située dans le quartier Clos-L'Évêque/Filles-Dieu. Née en 1913, à Besançon elle a soufflé ses 105 bougies le 19 avril dernier. Un événement qu'elle a fêté le lendemain, en présence d'Elisabeth Fromont, première adjointe au maire et de Jean-François Vivier, directeur du parc Saint-Charles. *«Il est important de rendre hommage à nos aînés, confie l'élue. Tout au long de l'année, avec le CCAS, nous célébrons les anniversaires des centenaires chartrains par un goûter.»*

Très vive, Jacqueline Giroux impressionne ses interlocuteurs par son humour. Ce jour-là, elle a répondu aux questions de Constance Labrot et Laure Tranin, deux

élèves de troisième de l'Institut privé Notre-Dame de Chartres, qui consignent ses mémoires dans le cadre d'un projet pédagogique. Une rencontre précieuse pour les deux jeunes filles. Les souvenirs de Jacqueline Giroux qui a notamment vécu la Seconde Guerre mondiale leur permettront de mieux comprendre l'histoire, avec un regard plus humain. Ce rôle, la doyenne du parc Saint-Charles le prend à cœur, elle qui avait choisi d'enseigner l'histoire-géographie. *«J'étais simplement professeur. Je ne suis pas un héros»*, leur a indiqué celle qui a terminé sa carrière à la faculté de Dijon en qualité de maître assistant en géographie. A 105 ans, Jacqueline Giroux continue de se cultiver : *«J'aime lire et faire des mots croisés.»* Elle accorde également beaucoup d'importance à ce qui se passe dans le monde et continue de regarder la télévision pour être au fait de l'actualité.



Venez découvrir le salon des 50+ !

Du 24 au 26 mai, Chartrexpexpo accueille pour une deuxième édition de 50+ : le salon dédié aux plus de 50 ans. Ce rendez vous offre un large panorama de services, loisirs et produits qui concernent aussi bien les futurs retraités que nos aînés. À ne pas manquer : une série d'animations et conférences.

L'année dernière, Chartres métropole Événements avait lancé un nouveau rendez-vous : le salon 50+, un salon destiné à proposer un aperçu de l'offre de services et de produits particulièrement tournés vers les futurs retraités et seniors. « Ce rendez-vous, dédié aux aidants, aux plus de cinquante ans, permet de découvrir auprès des nombreux exposants des services et des nouveaux produits, de commander des prestations, de tester de nouvelles offres, souligne Karine Dorange, présidente de Chartres Métropole Événements. Certes on y propose une gamme de solutions pour compenser la perte d'agilité qui vient avec le grand âge, mais aussi tout un panel de propositions de services et produits qui correspondront aux jeunes retraités. N'oublions pas que la grande majorité des « quinquas » sont des gens en pleine forme, avides de découvertes et d'expériences, et que les « sexagénaires », qui ne sont pas moins en pleine forme, ont surtout la possibilité, une fois libérés de leurs obligations professionnelles, de se consacrer à énormément de nouvelles choses et personnes. »

En partenariat avec l'Université chartraine du temps libre (UCTL) et l'association Gym volontaire, le salon proposera des rendez-vous, ateliers d'initiation et conférences, sur le quotidien des seniors : loisirs, voyages, santé, bien-être, culture et associations, nouvelles technologies, retraite et pa-



trimoine... Autant de portes ouvertes à enfoncer pour se rendre compte, si besoin était, que le bien-vieillir se prépare et que la retraite peut être un âge de prospérité.

► Salon des 50+ :

jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 mai, de 10 h à 18 h à Chartrexpexpo, avenue Jean-Mermoz. Entrée libre, des navettes gratuites assureront le transport entre le centre-ville et Chartrexpexpo. Restauration sur place.

► Renseignements :

02 37 28 29 37 ou au guichet unique, 32 boulevard Chasles. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. Tél. 02 37 23 40 00.

► En partenariat avec l'UCTL

Jeudi 24 mai, de 14 h 30 à 15 h 30 : conférence sur la gym – mémoire
Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 mai, de 16 h à 17 h : conférence sur la gymnastique chinoise
Vendredi 25 mai, de 14 h 30 à 15 h 30 : conférence abordant différents aspects de l'écriture
Samedi 26 mai, de 14 h 30 à 15 h 30 : conférence sur la psychogénéalogie et atelier sur la généalogie

► En partenariat avec l'association de Gym volontaire

Jeudi 24 mai, de 10 h 30 à 11 h 15 : initiation marche nordique ; **13 h 45 à 14 h 15 :** initiation à la gym – mémoire ; **17 h à 17 h 30 :** initiation gym (équilibre).
Vendredi 25 mai, de 10 h 30 à 11 h : initiation gym (dos) ; **11 h à 11 h 30 :** initiation gym seniors ; **13 h 45 à 14 h 15 :** initiation gym – mémoire ; **17 h à 17 h 30 :** initiation gym
Samedi 26 mai, de 13 h 45 à 14 h 15 : initiation zumba

Une nouvelle étape vers la dématérialisation des marchés publics !

À partir du 1^{er} octobre 2018, le papier disparaît. Tout entrepreneur, artisan, prestataire de services... qui souhaitera répondre à une consultation en marchés publics d'un montant de 25 000 € HT et plus devra le faire par voie dématérialisée. Cette obligation, qui approche à grands pas, va profondément bouleverser les habitudes. L'ère du tout dématérialisation a sonné ; il est temps de s'y préparer !



Toute entreprise qui souhaite proposer ses services ou fournitures à un appel d'offre d'une collectivité devra déposer sa proposition par voie électronique directement sur la plateforme marchés de la collectivité. Toutes les communications et tous les échanges d'informations seront obligatoirement effectués via cet outil dématérialisé. En fin de procédure, les marchés seront co-signés électroniquement entre la collectivité et les acteurs économiques qui les auront remportés. Exit les dossiers papiers qui s'accumulent et les frais d'affranchissement exorbitants. Depuis 2015, Chartres Métropole, met à disposition des entreprises, un portail marchés publics (<https://marches.agglo-chartres.fr>) leur permettant de trouver les consultations d'un grand nombre d'acheteurs de l'agglomération chartraine : Ville de Chartres, CCAS, Chartres Métropole, CIAS, communes membres de Chartres Métropole, SPL Chartres Métropole Transports, SPL Chartres Aménagement... Après inscription sur cet espace, les entreprises peuvent ainsi consulter les annonces (Avis d'appel public à la concurrence - AAPC), télécharger les DCE (dossiers de consultation des entreprises qui comprennent les documents nécessaires à la formalisation de leurs offres) et y déposer leurs candidatures et leurs offres. Pour les entreprises qui n'ont jamais déposé d'offres dématérialisées, l'échéance du 1^{er} octobre 2018 va entraîner un changement de pratiques qu'il est important d'anticiper et de préparer. En effet, quelques semaines sont parfois nécessaires pour obtenir certains des éléments indispensables à un dépôt dématérialisé, comme la signature et le certificat électronique. Pour accompagner les chefs d'entreprises et les artisans dans ces nouvelles démarches, la plateforme <https://marches.agglo-chartres.fr> propose, en accès libre, un site école, pour s'exercer aux dépôts dématérialisés sur des dossiers fictifs. Enfin, la plateforme dis-

pose également d'un service d'assistance pour toute question technique liée à l'utilisation de la plateforme.

► Petit glossaire technocratique :

Une « entreprise candidate » est « soumissionnaire ».

Une « plateforme de marchés » est un « profil acheteur ».

Pour plus de renseignements : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr





Objectif zéro mégot

En avril, *Votre Ville* vous annonçait le lancement d'une opération visant à sensibiliser les fumeurs sur les pollutions que constituent les mégots de cigarettes abandonnés sur la voie publique. Ce mois-ci, les buralistes chartrains partenaires mettront à disposition des cendriers de poche que la Ville offre pour provoquer un changement d'habitude : **ne les jetez plus par terre !**

Depuis 2001, la municipalité s'est donné comme objectif prioritaire d'améliorer le cadre de vie des Chartrains ce qui passe notamment par un environnement plus propre. Installation de conteneurs, réorganisation de la collecte des déchets, lutte contre les déjections canines... Toutes ces actions visent à faire de Chartres une ville agréable à vivre.

Aujourd'hui, la Ville souhaite s'attaquer à un fléau en particulier : les mégots de cigarettes jetés négligemment sur la voie publique. Une pollution visuelle sur les trottoirs et dans les caniveaux, qui nécessite que la collectivité mobilise des moyens humains et financiers pour les retirer. Ils ont aussi un impact désastreux pour l'environnement : les filtres mettent plusieurs années à se dégrader et un seul d'entre eux pollue jusqu'à 500 litres d'eau !

Adoptez le cendrier de poche

Pour sensibiliser à cette double pollution et initier un changement d'habitude, la Ville mènera prochainement une campagne d'information intitulée «*Je fume chartrain, je*

geste malin». Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, explique l'action phare de cette opération : «*Pour permettre aux fumeurs qui ont ce réflexe de jeter leurs mégots par terre, nous avons fait fabriquer 10000 cendriers de poche qui seront distribués gratuitement. Ils permettront aux fumeurs de conserver leurs mégots sur eux en attendant de les jeter dans une corbeille ou de retour chez eux.*»

La distribution aura lieu dès ce mois-ci par le biais des buralistes partenaires : «*Ce sont nos meilleurs ambassadeurs pour cette opération. Ils sont au contact des fumeurs et, en leur qualité de commerçants, ils ont pleinement conscience de l'importance d'évoluer dans une ville propre.*» Les buralistes partenaires de la Ville seront identifiables grâce à des autocollants apposés sur leurs devantures et leurs caisses.

Pour lutter efficacement contre les mégots, la Ville installera également du nouveau mobilier urbain. Des cendriers et éteignoirs qui seront mis en place en ville d'ici la rentrée de septembre.

Cette campagne bénéficie du soutien de la chambre syndicale d'Eure-et-Loir de la Confédération des buralistes.





Trois buralistes chartains expliquent pourquoi ils ont décidé de participer à cette opération.



Laurent Reverre. Le Reverdy, rue de Reverdy.

« Nous avons repris et rouvert ce bar-tabac en octobre dernier et cette opération correspond totalement aux projets que nous souhaitons mener. Pour aider à adopter de bonnes habitudes, nous installerons prochainement des corbeilles devant notre établissement. La campagne de la Ville est positive. En distribuant gratuitement des cendriers de poche aux fumeurs, ils pourront acquérir un nouveau réflexe. »



Abdollah Sadeghi. Le Saint-Brice, rue Saint-Brice.

« La propreté est l'affaire de tous. Je travaille dans cette ville et j'y vis, ce n'est pas agréable pour moi non plus de voir des mégots sur le sol. De mon commerce, je suis le premier à observer que certains fumeurs jettent leurs déchets par terre : ils éteignent leurs cigarettes devant mon magasin, les jettent au sol avant d'y entrer. C'est une culture qu'il faut changer, d'autres pays y sont parvenus avant nous alors peut-être que Chartres deviendra aussi un exemple à suivre pour d'autres villes ! »



Andréa Cheriaux. L'Absinthe, rue de Civry.

« Ne pas jeter ses mégots n'importe où devrait être évident, ce n'est pas le cas et je pense que l'on doit lutter contre ce réflexe. L'idée de distribuer un cendrier de poche est bonne : il ne prend pas de place et on l'emmène partout. Je participe à cette campagne parce que c'est également l'occasion d'améliorer l'image de notre profession et des fumeurs. »



68 euros

C'est le coût de l'amende qui peut vous être infligée en cas de jet de mégot sur la voie publique.

Les rencontres de proximité se poursuivent

Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, accompagnée de José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, continuent d'aller à la rencontre des habitants. Ils se sont rendus au secteur Filles-Dieu et Clos-l'Evêque le mercredi 21 mars, puis à la Croix-Bonnard le mercredi 18 avril.



Une cinquantaine de personnes étaient réunies, mercredi 21 mars, à la maison pour tous du Pont-Neuf pour la deuxième rencontre de proximité de l'année. Depuis la dernière rencontre dans ce quartier, 109 demandes ont été enregistrées : 105 ont été depuis clôturées, une a été rejetée et trois sont en attente de réalisation.

Au cœur des deux heures d'échange avec Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, et José Rolo, adjoint à la tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public : la vitesse excessive à laquelle roulent les automobilistes dans ce secteur, notamment rues des Petites-Filles-Dieu et des Grandes-Filles-Dieu.

La police municipale y a procédé à des contrôles de vitesse entre le 21 février et le 6 mars. Résultat : 71 % des automobilistes roulent trop vite. «*Je suis interpellé par ces chiffres nettement supérieurs par rapport au reste de la ville*», a admis José Rolo.

Nouveau plan de circulation

Au-delà de la vitesse, c'est le comportement général des automobilistes qui est pointé du doigt par les habitants : «*certains roulent sur les trottoirs, rue des Petites-Filles-Dieu*, a indiqué un habitant. *C'est très dangereux, surtout aux heures où les enfants circulent à pied !*»

Consciente que des solutions doivent

être trouvées, la Ville souhaiterait que ces routes, actuellement départementales, deviennent communales. «*Nous ne pouvons actuellement rien entreprendre puisqu'il s'agit de routes départementales*, a expliqué Dominique Dutartre. *C'est pourquoi nous sommes en discussion avec le Département pour en récupérer la compétence.*» À la demande du maire, les services de la Ville travaillent d'ores et déjà sur les solutions qui pourraient réguler la circulation des véhicules dans ce quartier.

L'élue a aussi rappelé que des travaux sont en cours pour la poursuite du plan vert entre Léon-Blum et les Grands-Prés. Un audit global est également en cours pour un nouveau

plan de circulation dans ce secteur et notamment de l'entrée de la ville via Dreux à la place Drouaise. Ce dernier sera présenté par le maire qui viendra donner plus de précisions aux habitants à partir de septembre.

La passerelle reste fermée

Inaccessible depuis l'incendie qui a eu lieu en 2012 au Moulin des Graviers, la passerelle ne rouvrira pas tant que les lieux n'auront pas été sécurisés par les propriétaires. Le maire a effectué toutes les procédures juridiques à leur encontre.

L'enfouissement des réseaux en attente à la Croix - Bonnard

C'est un sujet récurrent pour le quartier de la Croix-Bonnard et les habitants s'interrogent : «*Ya-t-il une date connue concernant l'enfouissement des réseaux ?*» Dominique Dutartre détaille : «*C'est une compétence devenue agglo depuis peu et c'est désormais cette instance qui analyse les priorités sur l'ensemble du territoire. Ce secteur ne semble pas planifié pour l'heure.*» Autre sujet évoqué, la petite passerelle située rue des Chaises. Les

habitants sont unanimes : les piétons qui l'empruntent ne sont pas en sécurité. «*Je comprends votre inquiétude, nous allons proposer des pistes de réflexion, il faut trouver une solution, insiste Dominique Dutartre qui rappelle que «si le principe des réunions a changé, je continue d'aller sur le terrain avec José Rolo et les services de la Ville concernés, pour étudier les sujets mis en évidence lors des rencontres.*» À propos de cette même rue, l'élue à la Tranquillité explique qu'un contrôle de vitesse a été effectué le 4 avril dernier : «*Sur 55 véhicules, 78 % roulent en dessous de 50 km/h, 18 % entre 50 et 59 km/h et 4 % au-dessus de 60 km/h. Nous n'avons pas verbalisé mais fait de la pédagogie.*» Concernant la demande d'installation de trois caméras, José Rolo souligne que la délinquance est mineure dans le quartier, et que les caméras ne sont donc pas nécessaires.

Des efforts faits en matière de propreté

Un habitant regrette l'incivilité de nombreux propriétaires de chiens, indifférents à laisser sur le domaine public les déjections de leurs animaux.

«*Il faudrait indiquer où se situent les sacs gratuits*» fait-il remarquer. Réponse de l'élue à la proximité : «*Un article est prévu dans un prochain Votre Ville avec la cartographie des canisites et des distributeurs de sacs à déjections canines, pour que les personnes concernées aient toutes les informations nécessaires, sachant que le guichet unique les fournit gracieusement. Comme pour les mégots ou les chewing-gums, la municipalité lutte pour que Chartres soit une ville propre.*»

Outre ces points assez récurrents sur l'ensemble des secteurs, toutes précisions utiles ont été apportées quant aux questionnements sur la signalisation réglementaire, relative au stationnement dans la ville. En conclusion, les habitants de ce quartier, ainsi que la présidente de son association, Madame Soulier, se déclarent globalement satisfaits de leur environnement.

En préambule de la réunion, l'élue à la proximité a tenu à rappeler que depuis la dernière réunion, 185 demandes ont été recensées : 177 ont été clôturées, 2 sont en cours et 6 sont en attente de décision.



L'eau, une ressource à préserver

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, Chartres métropole propose du 26 mai au 3 juin un programme d'animations qui continue à explorer les spécificités de la « ressource eau », thématique ouverte l'année dernière. Le temps fort sera le week-end du 1^{er} et 2 juin au parc des Bords de l'Eure à Chartres.

Collecte et traitement des eaux usées, prévention de la pollution des cours d'eau, distribution de l'eau courante, renforcement de la continuité écologique... Chaque jour, Chartres métropole fait en sorte de préserver l'eau, qu'elle soit destinée à la consommation des habitants de l'agglomération, ou qu'elle soit un élément du milieu naturel. La thématique *L'eau, hier et demain* a ainsi été choisie en 2017 pour être au cœur des animations proposées dans le cadre de la Semaine du développement durable. Une thématique reprise cette année pour aller plus loin dans cette exploration.

Une large majorité des animations aura lieu à Chartres au parc des Bords de l'Eure, vendredi 1^{er} et samedi 2 juin, au sein du Village du développement durable. La protection environnementale sera également abordée sous d'autres aspects : recyclage, jardinage au naturel ou encore faune et flore locales.

De façon ludique et surtout accessible, Chartres métropole et ses structures satellites (CM Eau et CM Assainissement), la médiathèque, des associations et autres partenaires seront mobilisés pour que les Chartains de tous âges appréhendent au mieux l'importance que représente la

préservation cette ressource. L'Espace Info Énergie y proposera un spectacle *C'est beau, c'est bio*, dédié au jeune public, à 16 h.

Le Village du développement durable

Au parc des Bords de l'Eure, les animations seront lancées avec une séance de cinéma en plein air : *Océans* de Jacques Perrin, diffusé vendredi 1^{er} juin à 20 h. Le lendemain, le Village du développement durable prendra place avec des stands d'informations et d'animations de 10 h à 18 h. Chartres métropole vous sensibilisera à l'utilisation de produits plus naturels pour l'entretien de la maison, et présentera les expositions *Les déchets collectés dans l'Eure*, *Restaurer la qualité de l'eau et du milieu aquatique* et *L'entretien de l'Eure : hier et aujourd'hui*. CM Eau proposera, avec Aqualter, des animations ludiques autour de l'eau. Au départ de la Petite Venise, la direction de l'Archéologie organisera notamment une visite en basse-ville pour présenter les métiers de l'eau (10h30 et 15h).

Plusieurs associations ont rallié l'événement : Les 3R vous expliquera comment donner une seconde vie aux objets, Chartravélo proposera une balade





1- Un village du développement durable s'installera au parc des Bords-de-l'Eure le 2 juin

2 et 3 - Des associations locales sont mobilisées comme la Gardonette chartraine et Modélisme naval 28.

4 - Une visite est programmée à la station d'épuration de Mainvilliers.



au fil de l'eau (à 14 h 30) et l'association Hommes et Territoires une randonnée pédestre sur les bords de l'Eure (à 10 h et 14 h 30). Modélisme naval 28 et la Gardonette chartraine seront également présentes. Enfin, l'Espace Info Energie proposera, entre autres, un spectacle sur le développement durable à 16h.

Jardin potager rue la Planche aux carpes

Un atelier destiné à apprendre à jardiner au naturel se déroulera samedi 2 juin, de 14 h 30 à 16 h 30. Il sera animé par Fredon Centre. Les inscriptions sont obligatoires au plus tard le 28 mai. Contact : 02 37 91 27 57.

Les bibliothèques

Une exposition consacrée aux mares d'Eure-et-Loir d'hier et aujourd'hui prendra place du 5 mai au 9 juin à la médiathèque L'Apostrophe. Une conférence sur ce même thème sera animée par Benoit Al-lard du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val-de-Loire samedi 26 mai à 15 h 30 à l'auditorium. Le film *Vie sauvage dans les roseaux* (documentaire animalier) de François Royet sera diffusé samedi 2 juin à

15 h 30 à l'auditorium. Enfin une exposition sera proposée à la bibliothèque Louis-Aragon du 2 au 31 mai sur le thème Le climat se modifie.

Place Billard

Comme chaque mercredi en fin de journée, un marché de producteurs bio et locaux prendra place mercredi 30 mai de 16 h 30 à 19 h 30.

Et aussi nouvelle station d'épuration de la Mare-Corbonne

Une visite pour découvrir ce nouvel équipement doté des dernières technologies aura lieu au hameau de Seresville (route départementale 121.5) samedi 2 juin de 10 h à 18 h (visite libre sans inscription).

D'autres animations auront lieu sur le territoire de Chartres métropole.
Retrouvez la programmation dans *Votre Agglo* à paraître le 15 mai.







3



La primevère

C'est l'une des premières fleurs du printemps. Florifère et précoce, cette bisannuelle rustique, à feuillage semi-persistant, égaie nos jardins par sa floraison de février à mai.

Si le mélange des coloris est en général déconseillé dans les massifs, il est de mise avec les primevères ! Jaune, rouge, pourpre, bleu, orange, écarlate, pastel, à fleurs simples ou doubles... Les variétés de primevères sont multiples et offrent une large gamme pour plaire à chacun.

Avoir sa primevère !

Achetées en godet, vous pourrez les mettre en place d'octobre à mars. Un semis se fera à partir de mai pour une mise en place à l'automne. Il est aussi possible de multiplier vos primevères en divisant la touffe après floraison. Si l'implantation vous importe peu, elle se sèmera naturellement et colonisera votre terrain.

Laquelle choisir ?

Il existe de nombreuses variétés de primevères à l'état naturel :

- La primevère sauvage aussi appelée «Coucou» (Primula Veris ou Elatior) que l'on rencontre au printemps en milieu champêtre, dans les prés, talus et sous-bois clairs. Composée de feuilles ovales allongées qui sortent du sol, plusieurs longs pédoncules s'érigent à une vingtaine de centimètres et portent de petites fleurs jaunes.
- La primevère vulgaris que l'on retrouve dans des espaces plus ouverts et lumineux

tels des pelouses. Ses feuilles sont moins ovales et bien plus courtes et ses fleurs, attachées à un court pédoncule, se situent au cœur des feuilles.

De ces variétés communes découlent de nombreux cultivars, tantôt acaule (sans tige ou à tige très raccourcie), tantôt elatior (élevées), présentant chacun des caractéristiques différentes : fleurs coniques ou auriculées (oreille d'ours), feuillage plus ou moins terne, fleurs de différentes couleurs...

Son entretien

Retirer les fleurs fanées au fur et à mesure va stimuler l'apparition de nouvelles fleurs. A ne pas faire si l'on souhaite un semis naturel. A l'intérieur comme à l'extérieur, elle pousse très bien en potées ou en jardinières. Il convient juste de veiller à ne pas apporter une humidité trop importante. L'été, il lui faudra de la fraîcheur et ne pas rester sans eau. Enfin en cas d'invasion de limaces, une astuce consiste à mettre un peu de cendre de bois au pied de la plante. La primevère réclame peu de soins et d'entretien et reflleurira d'année en année au fil des saisons.

- 1 et 4 - Primevères dans un cadre naturel.
- 2 - Coucou.
- 3 - Primevère des Marais.

Les paillages

La nature n'aime pas le vide et le moindre espace de terre nu permet aux herbes dites spontanées de pousser. Pour maîtriser les espaces végétalisés, il convient d'intervenir : le paillage est l'une des façons d'empêcher l'herbe de pousser.



Si le désherbage ou le binage peuvent également être des solutions, le paillage est un moyen de lutte efficace contre l'enherbement de nos espaces.

Les avantages d'un paillage

Le paillage a d'abord une action sur le sol mais la plante en tire aussi un bénéfice :

- il réduit l'arrosage en limitant l'évapotranspiration et régule les écarts de température du sol,
- il limite le développement des herbes en bloquant la germination,
- il évite la battance du sol (compactage naturel par la pluie),
- pour un paillage organique, la décomposition de matière améliorera la qualité du sol.

Les différents paillages

Les paillages peuvent être classés en trois catégories :

- les organiques : ils sont biodégradables mais demandent à être remplacés régulièrement. Dans cette ca-

tégorie se retrouve la paille, les feuilles mortes, les broyas de bois, l'écorce de pin, les cosses de cacao, les paillettes de lin, chanvre et miscanthus...

- les minéraux : ils n'ont pas d'action sur le sol mais sont extrêmement durables dans le temps. Ils présentent aussi une grande palette de coloris et sont très décoratifs. Parmi eux se trouvent la pouzzolane, l'ardoise, la brique concassée, les gravillons ou les galets.
- les tissés : la toile végétale et le film plastique sont surtout utilisés au moment de la plantation. En talus, ils limitent le ravinement et couvrent de grandes surfaces.

Rien n'empêche de mixer les méthodes, recouvrir un paillage tissé avec un paillage organique ou minéral pour améliorer l'esthétique : c'est la multitude de paillages qui permet en réalité de s'adapter à tous les lieux et d'obtenir de bons résultats.

La mise en place

Le paillage est possible sur des mas-

sifs, des pieds de haies, le pourtour d'un arbre, sous une clôture, en talus... Il convient de décaisser la zone à pailler sur 8 à 10 centimètres d'épaisseur avant une plantation. Lors d'une intervention sur un massif existant, creuser sur l'ensemble de la surface n'est pas toujours possible. Dans ce cas, la terre doit être retirée sur la périphérie pour maintenir le paillage en place.

Les paillages et leurs couleurs font généralement contraste avec les plantes et participent ainsi à embellir les espaces verts.

► Pour info

À la ville, on utilise principalement de l'écorce de pin (180 m³), de la plaquette de peuplier (300 m³), de la paillette de Miscanthus (300 m³) et du broya de bois (issu de l'entretien des espaces verts : environ 100 m³), et pour le paillage minéral de la pouzzolane (30 m³). La toile végétale est aussi utilisée (500 m²).

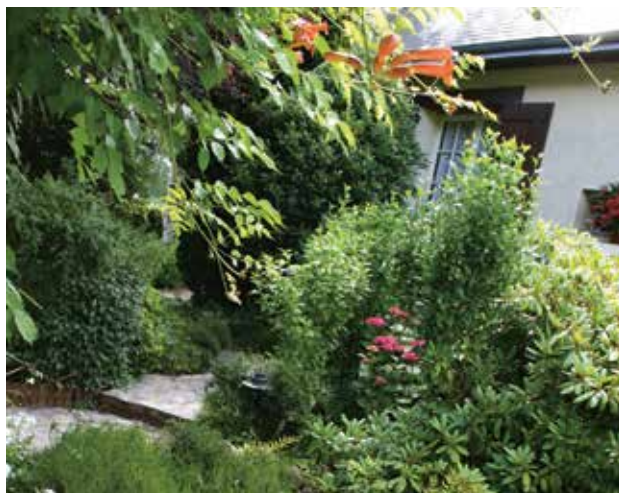
Bien fleurir sa maison, tout un art

En partenariat avec Chartres Habitat et la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, la Ville organise son concours de maisons et balcons fleuris 2018. Les personnes intéressées ont été conviées à une réunion d'information le 28 mars : pratique du jardinage, critères de notation, les échanges ont été nombreux. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mai.

La beauté du cadre de vie ne dépend pas que des engagements de la municipalité : le fleurissement des résidences privées compte lui aussi lorsque le jury du Conseil national des villes et villages fleuris se rend à Chartres, où quatre fleurs trônent fièrement sur le panneau d'entrée de ville depuis 2002. Chaque année, le concours des maisons et balcons fleuris mobilise de nombreux Chartrains. Voisin, parent, ami... chacun peut être le parrain d'un nouveau venu au concours.

Le jury passe début juillet

À l'initiative de la Ville, avec la participation de Jean-Jacques Chapin, vice-président de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir (SAEL), une réunion d'information sur le concours des maisons et balcons fleuris a réuni une quarantaine de personnes, mercredi 28 mars au pavillon d'Horticulture. Un engouement qui témoigne de la volonté des Chartrains de participer chaque année à l'embellissement de leur ville. « Pour cette nouvelle édition, le jury passera au début du mois de juillet pour évaluer les maisons et balcons, a rappelé Daniel Stives, responsable du service des Espaces verts, en préambule de la réunion, avant de détailler les critères d'appréciation : le fleurissement doit être visible depuis le domaine public et contribuer à son embellissement, sa qualité s'estime aussi bien par son agencement, son volume, que sa variété. Enfin, la propreté entre elle aussi entre ligne de compte. » Durant la réunion, les personnes présentes ont ainsi écouté les recommandations, avant de poser de nombreuses questions. « Où acheter du bon terreau ? », demande une habitante. « Pour les fleurs, peut-on mélanger les couleurs ? », s'enquiert une autre.



► **La fiche d'inscription** est à retourner avant le 31 mai, à la mairie de Chartres, place des Halles, 28019 Chartres Cedex.

► **Disponible sur simple demande**, auprès de la direction de la communication : 02 37 18 47 84 ou communication@agglo-chartres.fr

La scénographie du portail royal en haute définition

Le mois dernier, la Ville a lancé la quinzième édition de Chartres en lumières. L'événement unique au monde se poursuit jusqu'au 13 octobre. Les visiteurs peuvent, depuis quelques semaines, admirer la scénographie du portail royal de la cathédrale sous un nouveau jour grâce au renouvellement du matériel de projection.

Monument majeur de la ville, la cathédrale Notre-Dame est sublimée chaque année lors de Chartres en lumières. Depuis le 14 avril et le lancement de l'édition 2018 de la manifestation, les visiteurs peuvent découvrir ou redécouvrir une scénographie du portail royal beaucoup plus intense.

Le matériel utilisé jusqu'à l'année dernière accusant son âge, la Ville a décidé modifier l'installation technique et de renouveler intégralement le système de projection en investissant notamment dans des vidéoprojecteurs (VP) de dernière génération. Le site est donc passé de 3 VP à lampe xénon diffusant 30 000 lumens chacun à 4 VP laser diffusant 32 000 lumens chacun. L'un diffuse la scénographie sur le niveau inférieur de la cathédrale, un autre se charge de la partie centrale, enfin les deux derniers visent chacun

une flèche. Cette nouvelle configuration engendre un gain considérable de luminosité émise, des économies en termes de coût de fonctionnement et un saut à pieds joints dans l'innovation technique avec une résolution en UHD 4K.

Ultra haute définition 4K

Une image est composée de milliers de points infiniment petits, appelés pixels. Puisque ce sont eux qui la forment, plus il y en a, plus l'image est précise et de qualité.

Or, avec quatre fois plus de pixel qu'avec du full HD, l'ultra haute définition 4K est un shoot visuel offrant une finesse d'affichage incomparable. Cette technologie reste peu utilisée quotidiennement sauf dans le secteur du cinéma.

Pour que cette réalisation soit possible, la société Spectaculaires Les

Allumeurs d'images, artistes concepteurs de la scénographie en 2013, a été mise à contribution. Elle a dû formater l'ensemble des médias (données numériques composant le show) pour les adapter aux exigences de diffusion du nouveau matériel.

Résultat ? Alors que le contenu artistique n'a pas été modifié, certains détails et autres effets de profondeur, invisibles avec l'ancien matériel, se révèlent au spectateur. Les couleurs sont plus intenses et la cathédrale aurait même gagné, pour certains, quelques mètres de hauteur...

Pour cette saison de Chartres en lumières, la cathédrale n'a pas fini de réserver des surprises : le portail royal affichera le samedi 15 septembre à l'occasion de la Fête de la lumière, la scénographie qui sera présentée pour la saison 2019.





Vivez l'expérience *Chartres 1254*

Les 12 et 13 mai, la ville s'apprête à célébrer l'âge d'or du Moyen Âge avec *Chartres 1254*, une grande fête médiévale qui proposera, avec l'aide des associations locales, de nombreuses activités pour les habitants et les visiteurs. Pour la programmation, suivez le guide !



Le temps d'un instant, fermez les yeux et embarquez avec *Chartres 1254*. Vous êtes dans le secteur historique de la ville et les festivités commencent : tir à l'arbalète, parcours du chevalier, escalade d'une tour médiévale... Les activités sont nombreuses et se poursuivent plus loin à côté de la cathédrale. Le camp des Français, celui du roi Louis IX, vous fait découvrir la vie quotidienne du Moyen Âge. Quelques mètres plus loin se tient le village d'Henri III, roi d'Angleterre : poney, jeux de piste ou tir à l'arc ravissent les plus curieux, et les plus déterminés. La fête médiévale bat son plein, les bénévoles costumés vous guident au gré de vos envies.

Plusieurs métiers de la construction d'alors sont présentés : tailleur de pierres, vitrailliste, ébéniste, sculpteur... Continuez un petit peu et profitez des spectacles de démonstration (vol libre de rapace, dressage de chiens et

jeux équestre), venez danser lors des bals organisés, et assister à une présentation originale des instruments de musique d'époque. Les plus talentueux peuvent eux participer au trophée Saint-Michel, un concours de chorégraphie d'escrime artistique.

Direction ensuite la basse-ville, ou un grand marché vous attend, avec des producteurs des Terres d'Eure-et-Loir et des artisans : fabrication de pain, de poterie et bijoux d'époque... Une ferme pédagogique et la confection de blasons séduisent les plus petits tandis que les curieux jettent leur dévolu sur les machines agricoles utilisées au Moyen Âge. Ajouter à cela les fiançailles organisées le samedi en fin d'après-midi, le banquet et ses 300 convives attendus le samedi soir, ou la grande parade du dimanche, comprenant entre autre la remise des prix, et vous aurez un bon aperçu de ce qui vous attend avec *Chartres 1254*.

Parmi l'ensemble des animations présentes, certaines associations locales seront mises à l'honneur :

- ▶ L'Instrumentarium de Chartres (présentation d'instruments de musique médiévaux, chant, bal)
- ▶ Chartres Équitation et Équitation Centre – Val de Loire (parcours de poney, parade)
- ▶ Voces Organicae (musique médiévale)
- ▶ Université chartraine du temps libre (conférences)
- ▶ La Dame à la Licorne (création et location costumes, parade)
- ▶ Gargouilles ludophile (jeu de piste à énigme)
- ▶ Berch'Pierre (taille de pierre + sculpture)
- ▶ Forges d'Autricum (présentation du métier de forgeron)
- ▶ Club de tir à l'arc de Lèves (concours de tirs à l'arc)
- ▶ Club d'escrime de Chartres (trophée Saint-Michel)
- ▶ Direction de l'archéologie de la ville de Chartres (création de blasons)
- ▶ Les Vitraux Glycérines (improvisation + saynètes)
- ▶ Association des russophones du département d'Eure-et-Loir (présentation du costume russe médiéval)
- ▶ Association de la Porte Guillaume (animation)
- ▶ Association Plein relief musical (chœurs éphémères)



Transmettre la passion du Moyen Âge



Organisée par l'Association pour la promotion et la formation en histoire vivante (APFHV), cette grande fête entend bien faire revivre l'esprit médiéval de Chartres en proposant un week-end de complète immersion expérientielle avec le soutien incontournable des acteurs associatifs et commerçants. Une époque chère à l'APFHV tant cette période est riche en imaginaire et constitue un univers accessible au grand public. Depuis sa création en 2011, l'association oriente en effet ses recherches et ses activités sur les XIIe et XIIIe siècles. Ses objectifs ? Créer un pôle d'excellence européen de formation aux métiers de l'histoire vivante, et assurer la conception et la réalisation d'animations ludiques et culturelles comme des animations de camps ou la création de costumes et décors.

Un rendez-vous incontournable

Présidée par Jean-Marie Lardeyret, l'APFHV s'est installée à Lucé au début de l'année, et souhaite être un acteur incontournable des prochaines manifestations évoquant l'âge d'or de la chevalerie. La cinquantaine de membres inscrits se forme ainsi tout au long de l'année, pour participer à ces animations, et surtout transmettre sa passion pour la période médiévale. Les 12 et 13 mai prochains, ils seront costumés et contribueront à restituer une ambiance médiévale convaincante d'un point de vue historique et riche en animations tous publics. Ils animeront les activités, avec l'aide des associations présentes pour l'événement. Surtout, ils vous feront plonger dans une cité chartraine alors en pleine effervescence...



À la quête du Graal

À l'occasion de *Chartres 1254*, le public sera immergé deux jours durant dans l'âge d'or de la chevalerie.

Tout au long de cette fête médiévale, les habitants et touristes pourront découvrir la vie quotidienne à l'époque du Moyen Âge,

à travers ses métiers d'alors et sa gastronomie,

et participer à de nombreuses activités. Les plus téméraires s'affronteront lors de la quête du Graal, pour laquelle l'adresse, la concentration et la détermination seront de rigueur.

Six épreuves constitueront cette quête : le parcours du chevalier, le tir à l'arbalète, l'escalade, le tir à l'arc, un jeu de piste, et le parcours de poney, le seul défi destiné aux enfants.

Pour prendre part à ces activités, et espérer remporter le Graal, vous devrez vous rendre aux points d'informations et de ventes, situés dans la ville (jardins de l'Évêché, place Châtelet, collégiale Saint-André) pour échanger votre monnaie contre des écus. Ces écus vous permettent de participer aux épreuves et de faire la preuve de vos talents.

Des animations tout l'été place des Halles

La place des Halles a rouvert en décembre dernier et accueille depuis le mois d'avril un dôme. L'occasion pour les habitants de laisser exprimer leur talent avec le piano en libre-service situé à l'intérieur, et de profiter d'une place qui vivra au rythme des différentes animations proposées ; le kiosque à musique, situé butte des Charbonniers, sera lui aussi à la fête cet été.

C'est une place en pleine renaissance, où les Chartains flânent à l'arrivée des beaux jours. Libérée des travaux, la place des Halles est bien plus qu'un lieu de passage : elle sera dès cet été le théâtre de nombreuses animations. Acheté par la Ville de Chartres, un dôme utilisé lors des festivités de Noël, a de nouveau pris ses aises sur la place, et ce jusqu'en octobre prochain. À l'intérieur, le public pourra venir profiter du piano en accès libre et les organisateurs de manifestations pourront l'utiliser dans le cadre des événements qu'ils proposent.

Un lieu de fête ouvert à tous

Tout l'été, la place des Halles connaîtra son lot d'activités : cours de gastronomie, accrobranche, divertissements autour du Tour de France et la Coupe du monde de football... elle sera un lieu de vie, de fête, ouvert à tous. «*Nous encourageons les Chartains, les associations et compagnies à profiter de cette place et du dôme comme espace convivial, détaille Isabelle Mesnard, adjointe en charge des Animations. Le service Événementiel et Animation de la Ville a travaillé avec*

Les vitrines de Chartres – UCC pour faire vivre cette place tout l'été, et reste à disposition des organisateurs intéressés pour les informer des modalités d'utilisation (coût, planning, matériel, démarches administratives). »

Un été en tout en musique

À une courte encablure, sur la butte des Charbonniers, le kiosque à musique retrouvera des couleurs puisqu'il accueillera plusieurs spectacles, concerts et autres sessions de danse de Stéphane Massaro. Le dimanche 27 mai, jour de la Fête des mères, la compagnie Pic à Son inaugurera la saison du kiosque avec un spectacle familial, *Attrape-mots si tu peux*. À cette occasion, la Ville offrira un petit goûter aux enfants et leur famille. L'Harmonie de Chartres, orchestre constitué de musiciens amateurs, clôturera les festivités le dimanche 14 octobre avec un concert haut en couleur.

À l'image des autres grandes villes de France, Chartres organisera des goûters électroniques une fois par mois au parc Léon-Blum. À Chartres comme ailleurs, l'été est placé sous le signe de la fête alors laissez-vous entraîner au rythme de la musique !





Les animations du kiosque à musique

► Dimanche 27 mai

Compagnie Pic à Son
Attrape-mots si tu peux
Spectacle (15 h 30 et 17 h)

► Dimanche 3 juin

Chorale des Amis des carreaux
(16 h – 17 h)

► Dimanche 10 juin

Atelier de Chartres
(16 h – 18 h)
et Copacabana orchestra - jazz
(17 h – 18 h 30)

► Jeudi 14 juin, jeudi 12 juillet, jeudi 30 août et jeudi 20 septembre

cours de danse
avec Stéphane Massaro
(18 h – 22 h)

► Dimanche 17 juin

Scène de famille, chorale éphémère

► Dimanche 24 juin

J'ND – concert

► Dimanche 1^{er} juillet

Compagnie des Heureux liens
Spectacle (16 h)

► Dimanche 8 juillet

Jeu en bois, avec l'association des Hauts de Chartres
(15 h 30 – 17 h 30)
et concert du groupe Ki Quintet
(16 h – 17 h 30).

► Dimanche 2 septembre

Salon des associations

► Dimanche 9 septembre

Harmonie de Sours
concert (16 h – 18 h)

► Dimanche 23 septembre

Mignot/Meurtin
Concert (16 h – 18 h)

► Dimanche 14 octobre

Harmonie de Chartres
Concert (16 h – 18 h)

► Renseignements au service
Événementiel et animations de la
Ville de Chartres : 02 37 18 47 66



L'UCC fête le printemps

L'Union des commerçants chartrain UCC – Les Vitrines de Chartres proposera des animations en cœur de ville pour célébrer le printemps.

Après son passage à Noël, la Fée Luminia s'installera place des Halles, dans le dôme installé par la Ville du 2 au 5 mai. Une structure accrobranche sera accessible aux mêmes dates de 11 h à 19 h.

Autres animations :
ateliers jardinage :
mercredi 2, vendredi 4
et samedi 5 mai, à 11 h, 14 h
et 16 h et jeudi 3 mai
à 11 h ; atelier maquillage
enfants : mercredi 2,
vendredi 4 et samedi 5 mai
de 15h à 17h ; découverte
de l'apiculture avec Gaël
Cartron grâce à une ruche
vitrée ; déambulation
de la compagnie Zizanie
samedi 5 mai sur le thème
des Mantes religieuses,
etc....



Chartres a accueilli la première étape
du championnat européen de paintball



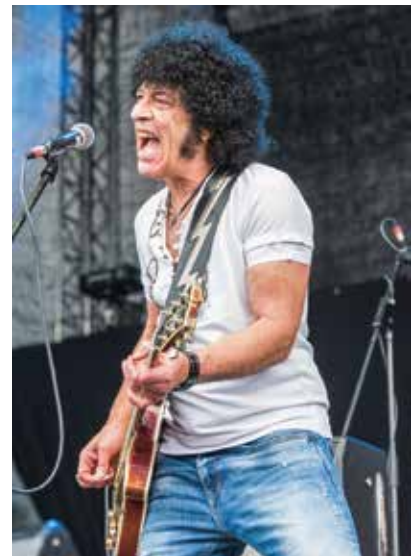
► **Laurent Hamet, coordinateur
au sein de NXL Europe :**

« Cette première édition à Chartres a été un véritable succès : plus de 20 000 spectateurs sur les quatre jours, avec des équipes et exposants du monde entier, et une compétition retransmise à l'international. C'est une belle réussite, les personnes qui participent sont agréablement surprises et l'objectif est désormais de pérenniser cette manifestation sur Chartres, quand le nouveau Chartreexpo sera construit. »

Mungo Jerry

en concert à Chartres

L'association Les sons du sous-sol organise la 4^e édition du festival *L'paille à sons*, le 1^{er} et 2 juin au parc André-Gagnon. Au programme des festivités, des artistes locaux et nationaux et plusieurs styles de musique (rock, funk afro, soul, électro). En tête d'affiche cette année, le groupe Mungo Jerry, connu dans le monde entier pour son tube intitulé *In the summertime*.



Les années passent et à l'image du vin, le festival L'paille à sons se bonifie, sans prétention aucune. Portée par l'association Les sons du sous-sols, cette quatrième édition devient le rendez-vous incontournable des Chartreains adeptes de la musique, dans un lieu idyllique, qui se prête parfaitement au caractère festif de l'événement, le parc André-Gagnon. Les organisateurs ont décidé de répondre aux attentes par la plus belle des manières : une programmation de haute volée incarnée par Mungo Jerry, célèbre groupe britannique des années 70. Dix concerts sont programmés, avec notamment la présence sur scène de Zenzile, The Bongo Hop !, Holy Hamond & The Groovemen Sphere

(le coup de cœur local des organisateurs) ou encore Thé Vanille.

Les associations ont la parole

Depuis la première édition, en 2015, le festival L'paille à sons pense aux plus petits avec son village enfants : des éducateurs, animateurs ou instituteurs bénévoles proposeront des ateliers ludiques et éducatifs pour les bambins. Le parc André-Gagnon accueillera également son village associatif, dans lequel les organisateurs souhaitent donner la parole aux acteurs locaux : l'association des Hauts-de-Chartres, Béta Machine (restauration et création en tous genres), l'université de Tours ou encore la Jeune chambre écono-

mique (JCE). « *Nous souhaitons que le festival soit intergénérationnel, souligne Léo Brou, son président. Donner un écho aux causes locales et faire de la prévention auprès des jeunes permet d'échanger et de mieux s'informer.* »

► **Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin,** au parc André-Gagnon.
Tarifs : à partir de 8 € le vendredi et de 10 € le samedi.
Pass deux jours : 15 €.
Gratuit pour les moins de 10 ans

► **Renseignements :**
www.lpailleasons-festival.com
ou contact@lpailleasons-festival.com



Commémorer pour rendre hommage

Les cérémonies de commémoration sont l'occasion de rendre hommage aux hommes et femmes morts pour la France. Depuis plusieurs années, la Ville veut transmettre l'Histoire aux plus jeunes, notamment grâce au Chemin de Mémoire. Explications avec Daniel Guéret, adjoint en charge de la Citoyenneté et de la Mémoire.

Votre Ville : Quelle est l'importance des commémorations aujourd'hui, et comment cela se déroule-t-il à Chartres ?

Daniel Guéret : Nous commémorons pour rendre hommage aux hommes et aux femmes, qui ont combattu et se sont sacrifiés pour la France. Il faut se souvenir de notre passé et assurer cette transmission car cela nous concerne tous. Avec les stèles, plaques et monuments, Chartres compte 90 lieux de mémoire. C'était un engagement du maire et chaque année, un budget important est consacré aux cérémonies et à l'entretien des monuments. L'Orchestre d'harmonie municipale de Chartres, qui est de très grande qualité, permet de donner une certaine grandeur à ces cérémonies.

VV : Pouvez-vous nous présenter le Chemin de Mémoire de Chartres ?

DG : Ce projet a été voulu par Jean-Pierre Gorges. Le Chemin de Mémoire est quelque chose d'assez inédit en matière de mémoire en France, nous faisons aujourd'hui partie des villes les

plus dynamiques de France, au vu de l'importance de notre Chemin de Mémoire. Nous avons inauguré ce parcours il y a 10 ans, il témoigne et rend hommage. Le parcours débute square des Maréchaux, juste à côté du théâtre. Il continue place des Épars avec une statue du général Marceau, puis avec le *Glaive brisé* érigé en mémoire de Jean Moulin, apparaît. Le chemin continue le long de l'esplanade de la Résistance, avant d'arriver place Châtelet au Mémorial des enfants d'Eure-et-Loir. En 2001, lors de l'arrivée de l'actuelle équipe municipale, il n'y avait pas de monument qui célébrait l'appel du 18 juin. Depuis, il a pris place sur ce parcours. Enfin, il se termine butte des Charbonniers, avec un grand monument rendant hommage aux morts chartrains de la Grande Guerre.

VV : Vous parlez des jeunes, comment les intéresser au devoir de Mémoire et surtout, comment leur transmettre l'Histoire ?

DG : Nous réfléchissons au quotidien à la question de la transmission aux jeunes car leur regard est différent du

nôtre. Nous nous réinventons pour que les jeunes puissent s'y retrouver : participer à des conférences, organiser des expositions... Nous ne le faisons pas pour nous mais pour eux. Les établissements scolaires ont leur rôle à jouer et j'estime aujourd'hui que c'est insuffisant, malgré notre volonté de sensibiliser les équipes pédagogiques. Il y a un désintérêt croissant des jeunes en ce qui concerne les commémorations : d'ici 15 ans, il n'y aura plus personne pour déposer de gerbes lors des cérémonies. Je souhaite que les collèges et lycées s'impliquent davantage, à l'image des élèves de Marceau qui ont évoqué le Convoi 73 dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation. Pour transmettre et sensibiliser, il faut prendre en compte la technologie : aujourd'hui, beaucoup de musées sont équipés d'écrans tactiles, c'est ludique et cela capte l'attention des plus petits.



► **Les commémorations de 2018**

Mardi 8 mai : cérémonie officielle du 73^e anniversaire de la Victoire de 1945 à 11 h, la butte des Charbonniers

Dimanche 27 mai : journée nationale de la Résistance à 11 h, monument Jean Moulin

Vendredi 8 juin : anniversaire du Débarquement des troupes alliées en Normandie à 18 h, square des Maréchaux

Lundi 18 juin : commémoration de l'appel du Général de Gaulle

Samedi 14 juillet : fête nationale

Dimanche 22 juillet : commémoration de la journée nationale des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français » (1940 – 1944)

Dimanche 26 août : cérémonie officielle du 74^e anniversaire de la Libération de Chartres

Vendredi 21 septembre : 222^e anniversaire de la mort du général Marceau

Jeudi 1er novembre : cérémonie du Souvenir français « hommage aux morts pour la France »

Dimanche 11 novembre : cérémonie officielle du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918

Mercredi 5 décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Rendre hommage aux forces de secours, un devoir !

Au pied de la stèle à la Mémoire des gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, une gerbe. Celle du groupement d'Eure-et-Loir de l'Association des sapeurs-pompiers de Paris. Un hommage rendu avec dignité et respect aux soldats du feu.

A l'issue de leur assemblée générale tenue au Centre de secours principal, les membres euréliens de l'Association des sapeurs-pompiers de Paris se sont donné rendez-vous butte des Charbonniers. Une tradition : honorer la mémoire de ceux qui ont servi et qui servent leurs concitoyens. Daniel Guéret, adjoint au maire de Chartres, se félicite que leur président Pascal Le Guevellou ait choisi ce lieu figurant sur le Chemin de Mémoire pour y organiser cette cérémonie de dépôt de gerbes :

«Inaugurée en octobre 2016, cette stèle a été érigée à la mémoire des gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir. Comme Jean-Pierre Gorges le rappelle toujours, il s'agit de pouvoir rendre hommage à toutes les forces de sécurité et de secours. Et son message résonne encore plus avec la triste actualité que notre Nation a connu ces dernières années ! La municipalité de Chartres est donc très heureuse d'y accueillir les membres de cette association et leurs collègues du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et de remercier, à cette occasion, tous les volontaires et professionnels qui agissent au quotidien pour le bien de tous.»

► Le groupement d'Eure-et-Loir fête son 60^e anniversaire cette année. L'occasion de remettre une médaille d'honneur à Charles Metton, âgé de 93 ans, qui fut à l'origine en 1958 de la création de l'amicale. C'est aussi cela le devoir de mémoire.



► Pascal Le Guevellou

Ce président du groupement d'Eure-et-Loir depuis 2009, compte 45 adhérents à ses côtés. Entré à la Brigade de Paris en 1977, il quitte « cette grande famille » en 1992 au grade de caporal. Poursuivant son parcours professionnel dans le secteur médical, il reste un pompier volontaire actif. En 2017, le groupement s'était réuni à Courville sur Eure. En 2018, à Chartres. Prochain rendez-vous : à Paris, les 4, 5 et 6 mai à Paris pour le 6^e congrès national placé sous la présidence de Christian Le Bot.

► Née en 1928, l'Association amicale des anciens militaires du Régiment de sapeurs-pompiers de Paris (SPP) devient, en 1986, Fédération nationale des anciens Sapeurs-Pompiers de Paris. En 2007, afin de fédérer les associations indépendantes et veiller à l'image de marque et de l'éthique de la Brigade des SPP, elle devient fédération nationale des associations de SPP. 54 groupements locaux animent la fédération. Parmi les différentes commissions qui se réunissent, celle du devoir de mémoire. Son objectif : assurer un lien de fraternité entre les membres en activité de service et les anciens Sapeurs-Pompiers de Paris, avec un regard tout particulier sur l'entretien des monuments.

« Une cérémonie doit être un spectacle »

Munis de leurs étendards tricolores, les porte-drapeaux issus des associations patriotiques sont incontournables lors des cérémonies de commémoration.

Pour récompenser cet engagement sans faille, la Ville leur a remis en janvier le Prix des bénévoles méritants. Philippe Oudart, leur coordinateur, en dit plus sur leur rôle.



Philippe Oudart coordonne les porte-drapeaux chartrains.

A chaque cérémonie commémorative, quelles que soient les circonstances, ils sont présents. Statiques pendant les discours des élus et des représentants de l'Etat, ils tiennent leur hampe à laquelle est fixé le drapeau tricolore : c'est leur devoir. Chartres et son agglomération compte une vingtaine d'associations patriotiques. Lors des cérémonies, le porte-drapeau les représente. «Le nombre de porte-drapeaux n'est pas fixe, il dépend de la date, précise Philippe Oudart, qui est le coordinateur des porte-drapeaux chartrains. Du 8 mai au 11 novembre, les cérémonies sont nombreuses, les porte-drapeaux se dispersent donc entre ces différents rendez-vous. Lors de la cérémonie hommage à Jean Moulin, qui a lieu

uniquement à Chartres, ou la Journée des déportés, ils sont entre 12 et 20.»

Ce sont les associations patriotiques, elles-mêmes, qui décident de la participation de leur représentant.

À Chartres, Philippe Oudart a pour rôle d'unifier ces porte-drapeaux, issus de différentes associations, et de rendre cette délégation harmonieuse. Pour lui, «une cérémonie patriotique est un spectacle. La présence de musique et le suivi scrupuleux du protocole sont importants. Les porte-drapeaux, bien qu'ils viennent de différentes structures, doivent respecter les mêmes règles pour que cela ait de l'allure.»

Si les porte-drapeaux n'organisent pas la cérémonie, ils en font partie. Lors de ces jours exceptionnels, aucun détail ne doit être oublié. En tant que coordinateur, Philippe Oudart est là pour

anticiper et penser à ce qui pourrait les empêcher de remplir parfaitement leur rôle. D'autant plus que, comme partout en France, ces hommes sont vieillissants. «Ils ont entre 75 et 85 ans pour la plupart. Physiquement, cela devient difficile pour beaucoup d'entre eux, mais ce sont des personnes extrêmement motivées.»

Pour leur engagement sans faille, la Ville a remis à l'ensemble des porte-drapeaux chartrains le Prix des bénévoles méritants. Un geste apprécié par ces hommes motivés. «C'est de la fierté pour eux. Le soir de la cérémonie de remise du prix, c'est moi qui l'aie reçu pour eux en tant que coordinateur, mais ce sont vraiment eux qu'il faut saluer ! »

Expositions d'art à ciel ouvert

Dimanche 3 juin, peintures, photographies, sculptures s'exposeront en plein air dans le quartier Saint-Pierre et Porte-Morard. Celui-ci organise sa traditionnelle manifestation *L'Art dans les rues*, et son vide-atelier des artistes.



C'est déjà la 16^e édition ! L'Art dans les rues, organisé par le Comité du quartier Saint-Pierre-Porte-Morard, est de retour. Chaque année, il mêle installations, œuvres et vide-ateliers d'artistes pour une exposition à ciel ouvert. L'exposition s'installera dimanche 3 juin, de 9 h à 18 h place Saint-Pierre. «Généralement, nous accueillons une cinquantaine d'artistes, précise Jean-Paul Belloy, président du comité. Des artistes locaux montrent leurs œuvres, la plupart sont des particuliers qui exercent comme amateurs, mais nous comptons aussi quelques professionnels.» Pour le Comité du quartier Saint-

Pierre et Porte-Morard, il s'agit de «*dynamiser encore et toujours le quartier et à faire découvrir le vieux-Chartres.*»

Concours à l'école

L'association a également décidé d'investir le potager partagé de la Planche-aux-carpes en y installant quelques sculptures de l'atelier chartrain Arécibo. «Situé près de l'école François-Villon et la maison de retraite Marcel-Gaujard, c'est un lieu qui vit et qui crée du lien...»

En parallèle des expositions extérieures, la salle du comité, située rue aux Juifs, accueillera elle-aussi les œuvres de

l'artiste Fabrice Ménard. «*C'est un photographe de talent au regard curieux et plein de poésie.*» Les plus jeunes ne sont pas en reste : les enseignants de l'école François-Villon préparent une journée L'Art à l'école comprenant entre autres un grand concours de dessins à la craie.

► **Dimanche 3 juin,**
l'Art dans les rues, de 9 h à 18 h.

► **Renseignements :**
Comité Saint-Pierre et Porte-Morard,
9, rue aux Juifs.
Tél. 06 25 48 53 14.
Internet : www.comitesaintpierre.com

150 enfants parés au décollage

Depuis les années 90, les Chevaliers du ciel, des pilotes bénévoles, parcourent la France pour offrir des baptêmes de l'air aux enfants dans le cadre de l'opération Rêves de Gosse. L'objectif ? Faire oublier un handicap et des différences entre les enfants « ordinaires » et « extraordinaires ». Cette année, ils se rendent dans 10 villes (Clermont-Ferrand, Biarritz, et même Tahiti), dont Chartres. C'est le Lions club de Chartres Jean-Moulin qui a porté la candidature de notre ville pour qu'elle devienne une étape de ces pilotes au grand cœur. Ainsi, pas moins de 150 enfants de 6 à 12 ans, issus d'écoles chartraines et de l'association Les Papillons blancs participent à Rêves de Gosse dont le point d'orgue aura lieu lundi 14 mai. « Chacun pourra profiter d'un baptême de l'air de 20 minutes, précise Hervé Neirizi, le président-fondateur du club



Le Lions Club de Chartres Jean-Moulin s'est mobilisé pour faire revenir les Chevalier du ciel.

service. Mais ces baptêmes ne sont que le couronnement de l'opération, car les enfants ont travaillé en amont ensemble pour réaliser, par exemple, une maquette. Ils présenteront d'ail-

leurs leur projet intitulé Ensemble, un rêve d'école lors de cette journée.» À l'aérodrome, les enfants pourront aussi s'amuser grâce aux animations qui leur seront proposées.

MUSIQUE | ASSOCIATION

Une journée pour découvrir l'orgue



Amateurs d'orgue ou simples curieux sont conviés samedi 12 mai par l'association des Grandes orgues de Chartres pour mieux connaître cet instrument méconnu à l'occasion de la manifestation nationale, initiée par Orgue de France, Jour de l'orgue.

Au programme, à Chartres, une présentation et une animation de découverte des orgues seront organisées en l'église Saint-Aignan, à 10 h 30 et

à 11 h 45 en l'église Saint-Pierre. Elles seront réalisées par les organistes euréliens et les élèves des classes d'orgue des conservatoires de Chartres et de Lucé. À la cathédrale, des auditions seront données par des organistes euréliens, à 16 h 30, puis à 21 h 30, en parallèle de la Nuit des cathédrales (lire page 84).

► **Samedi 12 mai, de 10 h 30 à 21 h 30.**
Entrée libre.

La Côte d'Ivoire à l'honneur

La cinquième édition du festival Eurivoire se déroulera à Chartres, place des Épars, les 18, 19 et 20 mai. L'occasion de découvrir la culture ivoirienne, à travers son histoire, ses arts, et sa gastronomie.

En collaboration avec la Ville de Chartres, le festival Eurivoire mettra à l'honneur trois jours durant la Côte d'Ivoire, et plus précisément sa région située au nord, Tchologo. Le vendredi 18 mai, des rythmes traditionnels ouvriront les festivités à 10h, puis suivront plusieurs démonstrations de chants, danses, ainsi qu'un défilé de mode. Le lendemain, des associations originaires du nord de la Côte d'Ivoire sont invitées pour participer à la fête lors d'une grande parade, avant un concert en hommage à Johnny Hallyday, de 20 h à 22 h. Enfin, le dimanche 20 mai, après la messe de la Pentecôte à la cathédrale, le concert de clôture de Jack Traboulsy mettra un terme aux festivités place des Épars.



► **5^e édition du festival Eurivoire**, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mai, sur la place des Épars. Gratuit
Renseignements au 06 05 79 78 15 ou 07 68 56 06 01 ;
associationeurivoire@yahoo.fr

► **Le mardi 12 mai, à l'hippodrome de Chartres**

aura lieu l'élection de Miss Eurivoire 2018 à partir de 20 h. Plus tôt dans la journée, les plus curieux découvriront des animations artistiques ainsi qu'un défilé de haute-couture au cours de cette journée culturelle : les artisans présenteront des bijoux, de l'artisanat et des spécialités locales.

L'Ensemble Sequentiae interprète Mozart

Créé en 2013 et dirigé par Mathieu Bonnin, l'ensemble Sequentiae se produit partout en France et à l'étranger. Composé d'un chœur semi-professionnel et d'un orchestre professionnel d'une vingtaine d'instrumentistes, il sera en concert à la collégiale Saint-André samedi 26 mai. L'ensemble proposera un concert en l'honneur de Wolfgang Amadeus Mozart. Les solistes Violette Renié, Alexandre Artemenko, Tristan Benet et Mathilde Legrand interpréteront sa *Grande messe en ut mineur*. Cette œuvre inachevée, écrite en 1782, est considérée comme une de ses œuvres majeures. Cécile Tête et Maxen Grimbart-Barré proposeront quant à eux la *Symphonie concertante pour violon et alto*.

► **Samedi 26 mai, 20 h 30 à la collégiale Saint-André.** Tarif : 9 à 15 €. Réservations et renseignements : Fnac, Carrefour et Géant. Courriel : info@sequentiae.com. Site internet : www.sequentiae.com. Tél. 06 30 61 59 80.



Le rendez-vous des motards



Pour la troisième année consécutive, 2 Roues dans la ville, organisé par l'association 100% passion moto, revient à Chartres les 26 et 27 mai sur la place des Épars. De quoi ravir deux jours durant les passionnés de motos, scooters, quads, cycle, et vélos électriques.

Qu'ils soient neufs ou anciens, les deux roues seront à l'honneur place des Épars le samedi 26 et dimanche 27 mai. Avec 2 Roues dans la ville, l'association 100% passion moto fait la part belle aux férus de mécanique, tandis que des stands de prévention et d'informations pour le public seront tenus par la Police nationale, la sécurité routière et la Croix-Rouge. A noter également la participation de l'association ChartràVélo. Des animations (dessins et maquillage) sont organisées pour les enfants le samedi après-midi puis le lendemain matin, à 10 h place Châtelet, le Lions club Jean-Moulin de Chartres organise une balade moto, contre une participation de 5 € par casque.

► **Samedi 26 mai, de 10 h à 21 h et dimanche 27 mai, de 10 h à 17 h**, place des Épars à Chartres. Gratuit, ouvert à tous.
Renseignements au 07 83 33 12 67
ou www.centpourcentpassionmoto.fr

Le Théâtre du Labyrinthe en représentation

Créé en 2010, le Théâtre du Labyrinthe proposera plusieurs spectacles en juin. Samedi 2 juin et dimanche 3 juin à la salle Doussineau, il présentera *Bleue nuit*, une création de Gwenaëlle Anglade. On y aborde la question de l'identité : qui sommes-nous ? Que veut-on ? Que croit-t-on ? Qu'est-ce que le regard des autres nous renvoie ?

Le Petit théâtre du Labyrinthe, quant à lui, se produira aux Théâtre de la Vaillante, à Mainvilliers samedi 16 juin, à 20h30, et dimanche 17 juin, à 16h30. Il jouera *Contre à l'envers, compte à l'envers*, un spectacle pour petits et grands, racontant l'histoire d'une jeune troupe de théâtre qui répète un conte mais où la narratrice se heurte aux fan-



taisiés des comédiens. Au programme également *Les aventures d'Arthur* où un sérum magique, deux fées, le fou du roi et un certain Arthur doivent rétablir le bon ordre suite au bouleversement du destin de la famille royale.

► **Samedi 2 juin**, 20h30,
et **dimanche 3 juin**, 16h30,
Bleue nuit à la salle Doussineau.
Tarifs : 10 à 13 €.
► **Renseignements :**
06 20 66 49 76

Le sport au service du handicap

Créée en 1972, Chartres handisport et loisirs propose aux personnes handicapées de pratiquer des activités physiques qui leur sont adaptées. Comme pour les personnes valides, c'est un moyen de se sociabiliser, de développer ses capacités physiques et mentales, et de s'amuser !

Concentré, Jérôme vise la cible avec sa carabine. Le doigt sur la détente, il s'applique quelques secondes et tire. Il vient, comme chaque jeudi, pratiquer le tir sportif à la salle de tennis de table du stade de Rechèvres. A l'image des autres sportifs présents ce jour-là, Jérôme est en situation de handicap, mais cela ne l'empêche en rien de pratiquer cette activité : « *On adapte les règles des disciplines aux personnes et à leur handicap*, précise Romain Dorange, éducateur d'activités physiques adaptées de Chartres handisports et loisirs. *Par exemple, Jérôme peut poser ses coudes sur sa table, ce qui n'est pas le cas de Ramdane.* »

Pour cette activité qui nécessite beaucoup de précision, les sportifs ont 1 h 15 pour tirer 60 plombs. « *C'est à la fois court et long, explique l'éducateur. Court, car cela leur prend du temps pour viser la cible, long, parce qu'il faut rester concentré 75 minutes, ce qui n'est pas évident.* » Mais à force de travail, tous progressent : « *ils savent qu'ils doivent respecter un certain nombre d'étapes : penser à son souffle, bien poser le doigt sur la détente... Et quand le tir n'est pas bon, ils savent également qu'ils ont probablement oublié un de ces passages obligés.* »

De la natation au ping-pong

Le tir sportif n'est pas la seule activité proposée par Chartres handisport et loisirs. L'association compte des sections de natation, tennis de table, tir à la sarbacane... et de boccia. « *C'est une sorte de pétanque*, explique Pascal Galet, président de l'association depuis un an. *Les personnes sont en fauteuils ou assises et lancent des pe-*

tites balles en cuir. » Ce sport, également de précision, permet aux licenciés de maintenir et développer la force de leurs bras, ou encore de conserver leur capacité de préhension (possibilité de saisir des objets) en tenant la balle. Pour ceux qui n'ont pas ou plus l'usage des bras, un système de rampe de lancement existe également. De quoi permettre à chacun de participer à la partie !

L'association travaille également avec C'Chartres Hand'irun, un collectif de coureurs qui emmène deux personnes sur des joëlettes (fauteuils roulants tous terrains) lors de courses officielles, comme lors du Marathon de Paris le mois dernier. Ce collectif ambitionne également de participer au Grand raid de la Réunion, connue aussi sous le nom de la Diagonale des fous, en octobre prochain.

Chartres handisport et loisirs compte 80 licenciés, certains pratiquent plusieurs activités. Elle s'appuie sur deux éducateurs d'activités physiques adaptées diplômés et peut aussi compter sur une quinzaine de bénévoles qui vient en soutien aux licenciés. « *C'est indispensable pour notre association car nous nous occupons de personnes qui n'ont pas toute leur autonomie. Si je prends l'exemple de la piscine, les bénévoles aident les licenciés à se changer, à se rendre dans l'eau etc... Nous avons donc besoin de monde !* » Chartres handisport et loisirs lance d'ailleurs un appel à tous ceux qui voudraient la rejoindre comme bénévoles ou partenaires.

► **Chartres handisport et loisirs,**
136, rue Gaston-Couté. Tél. 02 37 20 99 88.
www.chartreshandisport28.fr





1 et 2 - Au tir à la carabine, chacun améliore ses performances à force de travail. La précision est de mise.

3 et 4 - Également pratiquée par les valides, la boccia, pétanque gréco-romaine, est un sport paralympique.

Les trompes de chasse vont vibrer à la cathédrale

Crée en 1928, le Rallye Saint-Hubert de Chartres fêtera cette année son 90^e anniversaire avec un concert à la cathédrale Notre-Dame, le samedi 26 mai. Les sonneurs chartrains, accompagnés des Louvarts de Bavière et du Rallye Atlantique, joueront d'un instrument original : les trompes de chasse.



Après y avoir fêté ses 70 ans, le Rallye Saint-Hubert de Chartres est de retour à la cathédrale Notre-Dame le samedi 26 mai pour célébrer son 90^e anniversaire. Au programme, des festivités sur deux jours mettant à l'honneur les sonneurs des trompes de chasse, un instrument particulier (lire ci-contre). Vêtu de tenues rouge et bleu, le Rallye Saint-Hubert ne jouera pas seul puisqu'il accueillera à cette occasion le Rallye Atlantique, et les Louvarts de Bavière, un groupe d'enfants originaires d'Allemagne, âgés entre 8 et 15 ans. Ils animeront le marché place Billard le samedi matin, avant de s'en donner à cœur joie le soir à la cathédrale, de 20 h 30 à 23 h. Le lendemain, dimanche 27 mai, après la traditionnelle messe, les sonneurs se rendront au château de Chenonville dans l'après-midi, pour une animation musicale.

► **Concert du Rallye Saint-Hubert**
Samedi 26 mai à 20 h 30
à la cathédrale, entrée libre



► Une brève histoire de la trompe de chasse en France

► Si au Moyen Âge, l'homme usait de sa voix pour alpaguer ses compagnons de chasse, il l'a remplacée par la trompe au cours XVII^e siècle. La trompe de chasse a évolué avec les années, le tube s'allongeant et se repliant sur lui-même : elle est ainsi adoptée par Louis XV et devient le principal instrument de communication lors des véneries (chasse à courre). Avec sa tonalité en ré, elle est aujourd'hui pratiquée par des sonneurs désireux de perpétuer cette tradition dans plusieurs pays d'Europe. Le rallye (ensemble des sonneurs) apparaît donc comme le fruit d'une aventure collective qui a traversé les siècles. Avec son timbre riche, ses accents sauvages et mélancoliques, la trompe représente un patrimoine vivant unique.

EN TENNIS, la saison outdoor est ouverte

Le printemps est bien là et, au Tennis club de Chartres, les amateurs de la petite balle jaune peuvent de nouveau profiter des courts extérieurs des Grands-Prés. Des travaux ont été réalisés pendant l'hiver au club-house, ils ont officiellement été présentés le 14 avril lors du lancement de la saison estivale, ainsi que les projets à venir.



Le club house du Tennis club de Chartres a profité des derniers mois pour se refaire une beauté : nouvelles peintures, nouvelle cuisine et mobilier neuf. «Cet espace a plus de 30 ans et n'avait jamais été rénové, précise Xavier Girard, président du club. Nous avons donc procédé à son rajeunissement. La décoration et le mobilier ont été renouvelés pour gagner en confort et en convivialité.»

Ces réalisations ont été présentées officiellement le mois dernier à l'occasion du traditionnel rendez-vous de lancement de la très attendue saison estivale. En 2017, le Tennis club de Chartres comptait 450 licenciés : «pour le moment, nous sommes un peu moins nombreux, mais chaque année, des personnes attendent l'ouverture des

courts extérieurs pour prendre leur licence. Nous devrions donc garder des effectifs stables pour 2018.»

S'ouvrir vers l'extérieur

Aux Grands-Prés, les compétitions, ont débuté fin mars, et vont se poursuivre jusqu'en juillet. Nouveauté 2018 : le club proposera des tournois multichances, développés ces dernières années par la fédération et destinés notamment aux jeunes et aux féminines : «c'est un format de tournois qui permet à chacun de jouer plusieurs matches par jour, même en cas de défaite dès le premier tour. Partout, ce fonctionnement est plébiscité par les joueurs, nous sommes donc contents de le proposer à Chartres.»

Parmi les prochains projets menés

par le club, l'installation progressive du nouveau nom : C'Chartres tennis (lire par 64 et 65) : «J'espère que nous serons le premier club à jouer sous ces couleurs, dès les prochaines semaines», a indiqué le président aux licenciés.

Celui qui s'appelle encore Tennis club chartrain souhaite également impulser une nouvelle dynamique dans son école de tennis, ouvrir d'avantage le club sur l'extérieur et réalisera prochainement des travaux dans ses vestiaires pour les mettre aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

À noter que le club s'ouvre aux écoles. Il accueillera les élèves de Saint-Ferdinand pour un cycle de découverte du 15 mai au 19 juin.

C'CHARTRES SPORTS, la nouvelle identité du territoire

Avec C'Chartres Sport, plusieurs clubs seraient réunis sous une même marque dès la saison prochaine. Un concept innovant qui véhicule l'image de Chartres au-delà des frontières. Explications avec Karine Dorange, adjointe aux Sports.



Dès la saison prochaine, le sport chartrain qui évolue en championnat National connaîtra une petite révolution. Nouveaux noms, nouveaux logos et nouvelles couleurs, les clubs de Chartres et de son agglomération¹ seront réunis sous un étendard commun : C'Chartres Sports pour la ville et C'Chartres Métropole Sports pour les clubs de l'agglomération. Ce nouvel environnement matérialise l'ambition des deux collectivités de gagner fortement en notoriété en dehors de

leur territoire, en actionnant le levier du sport. «C'Chartres Sport est une version déclinée de notre marque territoire C'Chartres», souligne Karine Dorange, adjointe aux Sports. *Le sport est un ambassadeur incontournable, c'est un monde médiatisé, porteur d'image, de valeurs et il est intéressant que Chartres puisse s'appuyer sur ce domaine. Les clubs de la ville sont disparates dans leurs identités actuelles : des noms hétéroclites, des livrées très différentes... nous souhaitons qu'une identité chartraine puisse éclore.*

C'Chartres Sport nous paraît le meilleur outil pour y arriver.» De fait, cet environnement prend les mêmes fondations que celle de la marque territoire : un C' majuscule qui affirme la singularité et l'identité du territoire, la géométrie du dessin de cette initiale, évoquant la tradition architecturale des bâtisseurs propres au territoire, et surtout le bleu à l'exclusion de toute autre couleur : un bleu clair « de Chartres » adossé à une nuance plus foncée... pour lui donner force et relief !

¹ Clubs subventionnés par la Ville, et résidents des équipements sportifs de Chartres métropole



... et tant d'autres !

Contribuer au rayonnement de la ville

Les présidents des clubs sportifs ont été invités le mois dernier à une présentation de C'Chartres Sports et de son nouvel environnement. A cette occasion, Karine Dorange leur a dévoilé les codes graphiques créés et les préconisations de nouveaux logos, déclinés pour chacune des disciplines. «*Les clubs professionnels qui évoluent au niveau national doivent avoir une identité cohérente, un air de famille à la parenté évidente. Les clubs amateurs peuvent s'en inspirer, pour à leur tour contribuer au rayonnement du territoire*». Le budget des subventions

sportives de la Ville et de Chartres métropole représente 4,14 millions d'euros chaque année, qui permettent aux clubs, notamment clubs élites, de se placer sur la scène nationale. «*Il ne faut pas être timide et craindre d'affirmer notre ambition !*»

Une tenue bleue clair à domicile

Les principales associations changeront de nom (voir ci-contre) en adoptent leur nouvelle identité lors de leur prochaine assemblée générale, avant le début de saison prochaine. Désormais, on parlera de C'Chartres Football, C'Chartres Rugby, C'Chartres

Échecs... quoi de plus simple et de plus imparable ? Maillots, équipements, matériels promotionnels et institutionnels, partout le bleu clair prévaudra. «*Cette couleur sera utilisée lors des matches à domicile tandis qu'en déplacement, les maillots arboreront une tenue plus foncée, ou blanche selon la discipline et le règlement des fédérations*», précise Karine Dorange. À noter que le renouvellement des maillots, ainsi que celui des autres supports (véhicules, bannières...) s'effectueront selon les investissements qu'ils représentent, sur un calendrier adapté aux budgets de chaque club. Hormis les équipes premières des clubs élites qui doivent adopter cette nouvelle configuration dès la nouvelle saison.

L'AB CHARTRES reviendra plus fort

Les joueuses de l'Avenir Basket Chartres (ABC) ont lutté pour le maintien jusqu'à l'ultime journée, mais ont réussi à décrocher leur qualification pour les playoffs.

Opposées à Landerneau le mois dernier, les Chartraines ont livré une prestation intéressante mais les Bretonnes évoluaient un ton au-dessus.

Retour sur cette saison avec Benoît Marty, entraîneur de l'ABC.

Dire que la saison a été longue et difficile pour le club de l'ABC Chartres est un euphémisme : les vice-championnes de L2 ont connu de nombreuses déceptions sur le parquet, avec des performances en deçà des objectifs affichés par le club. «*La préparation a été chaotique, cela a été difficile de trouver des automatismes. On n'arrivait pas à sortir la tête de l'eau*», se souvient Benoît Marty. Résultat, la lutte pour le maintien s'est très vite engagée et l'entraîneur a dû et su remobiliser ses troupes pour le sprint final. «*Nous avons échangé tous ensemble pour trouver les solutions, confié-t-il. L'équipe a pris conscience de l'enjeu et a su faire preuve d'une grande force mentale pour s'en sortir. Avec quatre succès lors des cinq dernières rencontres de championnat, notre fin de saison est exceptionnelle. Et en prime, un scénario incroyable lors du dernier match où nous battons Rezé.*» Cette victoire, conjuguée aux défaites simultanées de ses autres adversaires, a permis à l'ABC de terminer 8^e, et donc de se qualifier pour les playoffs.

La dernière de Swanne Gautier

À l'issue de la saison régulière (septembre – mars), les playoffs se disputent en deux rencontres, voire trois si besoin de départager les formations qualifiées. Le 7 avril dernier, les Chartraines se sont ainsi rendues en Bretagne pour y défier Landerneau, qui a terminé en tête du championnat. Malgré une rencontre accrochée, les joueuses de Benoît Marty ont rendu les armes, avec les honneurs (71 – 65). Trois jours plus tard, le match retour se déroulait à Chartres, dans une halle Jean-Cochet chauffée à blanc. Si le début de rencontre était équilibré, l'adresse des Bretonnes faisait la différence après la mi-temps (62-79 au final). Une défaite pour les Chartraines qui voyaient là leur saison se terminer, tandis que Swanne Gautier, elle, mettait un terme à sa carrière. Pour les autres, rendez-vous la saison prochaine !





Présentation de l'équipe par Benoît Marty :

Mathilde Combes (22 ans, ailière) : « C'est une jeune joueuse qui a déjà beaucoup d'expérience. C'est la touche technique de l'équipe, elle est polyvalente, avec une très bonne intelligence de jeu. »

Touty Gandega (26 ans, arrière) : « Touty a une personnalité attachante, qui apporte de la gaieté. Avec elle, tout va très vite, elle met une pression défensive sur les adversaires qui fait mal. »

Joelly Belleka (23 ans, arrière) : « La véritable bout en train, qui n'a peur de rien et joue à l'instinct. C'est un joker offensif redoutable. »

Clara Frammery (17 ans, ailière) : « C'est la petite sœur de l'équipe, qui s'est très bien intégrée au groupe professionnel. Elle a beaucoup appris cette saison. »

Swanne Gauthier (31 ans, meneuse) : « C'est la maman de l'équipe, elle nous amène son expérience en répondant présent pour montrer la voie quand c'est nécessaire. Swanne prépare sa reconversion professionnelle. »

Axelle Rousseau (21 ans, ailière) : « Axelle a un très bon état d'esprit, elle bosse beaucoup et apporte ses qualités physiques. »

Alice Nayo (25 ans, intérieure) : « Elle a une personnalité très extravertie et suit des études d'avocat, donc c'est un peu paradoxal. C'est une joueuse très polyvalente, notre couteau-suisse. »

Milena Marjanovic (27 ans, pivot) : « Avec son 1,91 m, on l'appelait la reine du rebond en Serbie : c'est une combattante qui apporte son gabarit. »

Elise Marié (23 ans, meneuse) : « Elise est le cerveau de l'équipe, la capitaine discrète et posée. Elle s'affirme dans son rôle de meneuse mais a été blessée en fin de saison. »

Tiffany Clarke (27 ans, intérieure) : « C'est la force tranquille, elle connaît très bien le championnat. Tiffany est notre leader à l'intérieur, elle est très à l'aise dans la raquette. »

Réjane Vérin (25 ans, ailière) : « Elle est arrivée en janvier dernier. Réjane est réservée mais sur le terrain, elle est très athlétique, dynamique et bondissante. »

Maxence Berthel (30 ans, assistant) : « Nous travaillons depuis quatre ans ensemble, il y a une certaine complicité entre nous. Nous échangeons beaucoup et nous avons une vision assez proche du basket. »

FAISONS CLAQUER LES COULEURS DU TOUR

Plus que deux mois et demi avant le passage du Tour à Chartres ! Cette journée, qui sera dense et riche en émotions, se prépare longtemps en amont. Si l'organisateur ASO, est aux manettes et règle le pas de cette danse à la baguette, les collectivités de leur côté sont loin de rester sur le banc.

Qu'il a grandi, le Tour de France ! De six étapes en 1903 pour sa première édition, le voici 115 ans plus tard qui s'apprête, en 21 étapes, à faire retentir la France, une nouvelle fois, d'une clameur rarement égalée dans le monde du sport. Moins tant du bruit des coureurs et des roulements à billes des montures affûtées d'aujourd'hui, que de la vague d'enthousiasme du public qui l'accueille, sur le bord des routes, en haut des cols, et à travers les plus petites places ou les plus grandes artères de nos communes. Et ceci sans compter l'inextinguible bruit médiatique pendant, avant et après notre Boucle préférée, relayée et répercutée d'écrans géants en 13 pouces, à travers plateaux TV, studios radio, blogs et innombrables profils sociaux.

Et qu'elle est haute en couleurs, cette course ! Ce jaune dense et lumineux, ce noir puissant, et bien sûr les caractères affirmés des maillots : le vert des sprinters, les pois rouges des grimpeurs, le blanc des plus jeunes, et le jaune, encore lui, qui revient aux leaders. Comme le souligne Karine Dorange, adjointe aux Sports, ces couleurs sont la marque du Tour, une marque qui doit briller tout l'été : « L'une des grandes forces du Tour c'est sa médiatisation. L'été, on ne voit plus un écran ni une page de journal sans un cycliste, sans les images de la liesse du public. Cette joie, cette bonne humeur qui précèdent la caravane et accueillent les coureurs est spontanée mais...

pourquoi ne pas offrir un cadre qui donne de l'écho et mette en scène ces sportifs et cette allégresse ? Les communes étapes ont tellement à gagner lorsque le Tour leur donne la parole ! Les meilleurs journalistes et photographes sportifs s'y croisent, et les télévisions du monde entier braquent leurs caméras sur nos routes et nos rues. Il y a bien sûr ceux qui s'astreindront à la rigueur du sport, mais tant d'autres habillent ce rendez-vous dans l'aura dont bénéficie la France à l'international. Pays de culture, de patrimoine, de gastronomie... nombre d'émissions présentent tout ceci à leurs auditeurs et spectateurs, aux quatre coins du globe. Pour Chartres, pas d'exception : discrètement des équipes font déjà leurs repérages et leurs tournages pour révéler les richesses et les secrets de notre ville. Certains travaillent en solitaires, d'autres nous demandent des conseils, des repères, des facilités d'accès. Pour tous, nous déroulerons un tapis aussi rouge que possible. Et puisque nous parlons couleurs, nous préparons la mise en beauté de Chartres, à laquelle nous souhaitons que tous, particuliers et commerçants se joignent. Nous posons nos marques, dont nous vous réservons la surprise pour l'été, nous encadrons aussi des projets, et nous sommes à l'écoute de toute initiative... Une écharpe jaune à la fenêtre, un groupe en tenue de circonstance... tout le monde a droit de prendre sa place au passage du Tour, dans les règles du jeu, bien sûr ! »



La foule bigarrée des amateurs et des fans fait aussi partie du spectacle du Tour de France



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct,
en public et sur **Chartres** LIVE

**BASKET, NMI:
UNION BASKET CHARTRES MÉTROPOLE
/TARBES-LOURDES**

Samedi 5 mai, 20 h
Halle Jean-Cochet
Tél. 02 37 35 33 25.



**TENNIS N3 MASCULINES:
TC CHARTRES / OLYMPIQUE GRANDE-
SYNTHÉ TENNIS**

Dimanche 6 mai, 9 h
TCC, stade des Grands-Prés.

**RUGBY, FÉDÉRALE 2, MATCH ALLER
DES PLAY OFFS: RUGBY CHARTRES
MÉTROPOLE / BEAUNE**

Dimanche 6 mai, 15 h
Stade des Bas-Bourgs
Tél. 02 37 28 43 43



**HANDBALL, PRO D2:
CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL /
LIMOGES**

Vendredi 11 mai, 20 h
Halle Jean-Cochet
Tél. 02 37 31 20 70.



**TENNIS N4 FÉMININES:
TC CHARTRES / TC AS CALUIRE**

Dimanche 13 mai, 9 h
TCC, stade des Grands-Prés.

**RUGBY, FÉDÉRALE 2, MATCH RETOUR
DES PLAYOFFS: BEAUNE / RUGBY
CHARTRES MÉTROPOLE**

Dimanche 13 mai, 15 h



**FOOTBALL, NATIONAL 2:
FC CHARTRES VS BOULOGNE-
BILLANCOURT**

Samedi 19 mai, 18 h
Stade Jacques-Couvret
Tél. 02 37 34 21 19.

**TENNIS N3 MASCULINES:
TC CHARTRES / TC ROUEN**

Dimanche 27 mai, 9 h
TCC, stade des Grands-Prés.

**TENNIS DE TABLE: PRO A: ASTT
CHARTRES / LA ROMAGNE**

Mardi 5 juin, 19 h
Complexe Roskopf
Tél. 02 37 90 72 48



Les rendez-vous de mai du Bureau Information Jeunesse

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

Jusqu'au 11 mai

Toutes les infos pour vous aider dans vos démarches de recherche de jobs d'été, panneaux d'affichage avec annonces de job, aide CV et lettre de motivation.

LES MÉTIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

Mercredi 2 mai à 14 h à 16 h

Le Bij vous propose de venir découvrir les métiers de l'Armée de l'air, atelier animé par un conseiller du Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA).

ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION

Jeudi 3 mai de 14 h à 16 h

Venez créer votre CV et votre lettre de motivation. Atelier gratuit sur inscription, animé par la SEIRF.

PRÉPARER MON ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Vendredi 4 mai à 14 h à 16 h 30

Le Bij vous propose un atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien et les mettre en pratique aussitôt grâce à des simulations filmées. Atelier animé par Aliya-coaching, gratuit sur inscription.

LE JEU #MÉTIERS

Mercredi 9 mai à 14 h

Sur le principe du jeu time's up, le Bij vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi. Animé par les informateurs jeunesse, gratuit sur inscription.

LE MÉTIER DE JOURNALISTE

Mercredi 16 mai à 14 h

Venez découvrir le métier de journaliste et les secrets de la presse avec un journaliste de *l'Echo Républicain*. Atelier gratuit sur inscription.



LE MÉTIER D'ANIMATEUR RADIO

Mercredi 23 mai à 14 h

Venez découvrir le métier d'animateur radio en partenariat avec Radio Intensité : Jérôme, de la matinale, sera présent pour vous initier au métier d'animateur. Atelier gratuit sur inscription.

JOBS D'ÉTÉ... DERNIÈRES MINUTES !

Samedi 26 mai de 14 h à 16 h

Venez consulter le panneau d'affichage avec les annonces de jobs. Recrutement Mac Donald's, vous pouvez déposer votre CV.

LES MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

Mercredi 30 mai à 14 h

Caméraman, monteur vidéo, comédien et présentateur télé, le Bij vous propose de venir découvrir les métiers de l'audiovisuel avec un caméraman professionnel. Atelier gratuit sur inscription.

APPEL À CANDIDATURE JT C'ÉTÉ

Mercredi 6 juin à 14 h

Le Bij recherche des volontaires pour réaliser le JT de C'été ! Tu aimes écrire des articles, filmer, présenter ou faire des montages vidéo ? Le Bij te propose de participer à un atelier de présentation du JT C'été. Atelier Gratuit sur inscription.

APPEL À CANDIDATURE MISS C'ÉTÉ

Vous avez entre 18 et 30 ans et vous souhaitez participer à l'élection Miss C'été ? Inscrivez-vous au Bij avant le 18 juin. Maquillage et coiffure réalisés par des professionnels.

APPEL À CANDIDATURE C' LES TALENTS

Vous avez un talent et vous souhaitez l'exprimer sur scène pendant l'évènement C'été ? Inscrivez-vous au Bij ou à la MPT de la Madeleine avant le 27 juin.

► **Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse,**

Place de la Cathédrale,
3 rue de l'Étroit-Degré - 28 000 CHARTRES
Tel : 02 37 23 42 32,
www.facebook.com/bijdechartres,
Twitter @Bijdechartres



AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



EXPOSITIONS

À LA RECHERCHE DES MOTTES CASTRALES

Jusqu'au 12 mai
(9h-12h / 14h-18h).
Visites commentées
2 et 17 mai à 14 h.
Forum de la Madeleine
Tél. 02 37 23 41 75

LA FIN DES PAYSANS ?

Jusqu'au 13 mai
Au COMPA Conservatoire
de l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 08

LE CLIMAT SE MODIFIE

Du 2 au 31 mai
Bibliothèque Louis-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

LES MARES D'EURE-ET-LOIR

Du 5 mai au 9 juin
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

MOSAÏQUE PHOTO

Du 24 mai au 5 juin
Fermé le lundi.
Mardi au vendredi : 10h-12h /
14h-18h,
Samedi et dimanche : 10h-18h.
Collégiale Saint-André

CHEMIN DES ARTS : JUDITH DEVAUX

Jusqu'au 10 juin
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS : LUIGI LA FERLA

Jusqu'au 10 juin
Chapelle Saint-Éman
Tél. 02 37 88 05 34

CHEMIN DES ARTS : JUDITH DEVAUX

Jusqu'au 10 juin
Rencontre avec l'artiste
dimanche 27 mai à 16 h
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43

LE PATRIMOINE SORT DE SA RÉSERVE

Jusqu'au 29 septembre
Mardi, mercredi et vendredi,
de 10 h à 19 h ; jeudi de 14 h à 19 h
et samedi de 10 h à 18 h
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

LUMIÈRE DU MONDE : PANORAMA INTERNATIONAL DU VITRAIL CONTEMPORAIN

Jusqu'au 30 septembre
Centre international du vitrail
Tél. 02 37 21 65 72

TOILES DE JULIETTE PLISSON

Peinture
Jusqu'au 30 septembre
Galerie de La Cour
Tél. 02 37 18 15 15

ANIMATIONS

ALLUMEZ LE FEU !

Jeudi 3 mai, de 18 h 30 à 19 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. : 06 60 67 53 66

CHARTRES AU FIL DU TEMPS : DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS

Dimanche 6, jeudi 10 et dimanche
20 mai à 11 h
Office de tourisme
Tél. : 02 37 18 26 26

LA NUIT DES CATHÉDRALES

Samedi 12 mai de 19 h à minuit
Cathédrale de Chartres
Tél. 06 09 25 66 62

FÊTE MÉDIÉVALE : CHARTRES 1254

Samedi 12 et dimanche 13 mai
Tél. 02 34 40 11 90

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 13 mai de 9 h à 18 h
Place des Épars
Tél. 06 42 37 77 46

SANCTUAIRE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL

Visite guidée par un archéologue
Mercredis 16, 23 et 30 mai à 15 h
Rue des Bas-Bourgs
Tél. 02 37 23 41 75

L'AVEZ-VOUS LU ?

Echanges littéraires
Jeudi 17 mai, 18 h
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

JEUDI AU MUSÉE : LA CLASSE, L'OEUVRE

Vernissage de projet
Jeudi 17 mai à 18 h 30
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SON QUARTIER

Visite guidée
Samedi 19 mai à 14 h 30
Tél. 02 37 18 26 26

TEMPOS INDOLENTS

Sieste musicale
Samedi 19 mai, 14 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

NUIT DES MUSÉES

De 20 h à minuit
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

JEUDI AU MUSÉE :

MUSIQUES DU XV^E SIÈCLE
concert de l'Instrumentarium
Jeudi 24 mai à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

INITIATION À LA RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE

Vendredi 25 mai de 9 h à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h
Archives départementales
d'Eure-et-Loir
Tél. 02 37 88 82 20

2 ROUES DANS LA VILLE

Automobile
Du samedi 26 au dimanche 27 mai
de 10 h à 18 h
Place des Épars
Tél. 07 83 33 12 67

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES : BIJOUX ANCIENS ET MODERNES

Dimanche 27 mai à 14 h
Galerie de Chartres
Tél. 02 37 88 28 28

JEUDI AU MUSÉE :

FRANCISCO DE ZURBARAN
Conférence
Jeudi 31 mai à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

FESTIVAL L'PAILLE À SONS

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin
Parc André Gagnon

**VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES :
AUTOMATES, PHONOGRAPHES, ART
FORAIN**

Dimanche 3 juin à 14 h
Galerie de Chartres
Tél. 02 37 88 28 28

**SPECTACLES,
THÉÂTRE****LE BAL DES POMPIERS**

Théâtre
Jeudi 3 et 10 mai, à 21 h ; Vendredi 4
et 11 mai, à 21 h ; Samedi 5 et 12 mai,
à 17 h et 21 h
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

DUOS

Danse - Samedi 12 mai à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

HUGO AU BISTROT

Théâtre - Mardi 15 mai à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

HISTOIRE(S)

Théâtre
Vendredi 18 mai à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

LE CID

Théâtre
Vendredi 25 mai à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

LOVERBOOKÉ

Théâtre
Du jeudi 17 au samedi 26 mai
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

**RIEN N'EST IMPOSSIBLE
MAGIE AVEC MAXIME TABART**

Samedi 26 mai à 20 h 30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

CONCERT**PASSAGES : CARTE BLANCHE
À LA CLASSE DE PERCUSSION**

Conservatoire de Chartres
Mardi 22 mai à 20 h 30
Salle Doussineau
Tél. : 02 36 67 30 70

C'EOLE : JEUNES ORCHESTRES À VENTS

Conservatoires de Chartres,
de Vendôme et de Tours
Samedi 26 mai à partir de 14h
Séminaire des Barbelés
Tél. 02 36 67 30 70

**TROMPES DE CHASSE,
90^e ANNIVERSAIRE**

**DU RALLYE SAINT-HUBERT
DE CHARTRES**
Samedi 26 mai à 20 h 30
Cathédrale de Chartres

ENSEMBLE SEQUANTIAE

Samedi 26 mai à 20 h 30
Collégiale Saint-André
Tél. 06 30 61 59 80.

SCÈNE DE FAMILLE

Dimanche 27 mai
de 9 h 30 à 12 h 30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

ARANJUEZ

Conservatoire de Chartres
Mardi 29 mai à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. : 02 36 67 30 70

TE DEUM DE BERLIOZ

Conservatoire de Chartres
6, 7 et 8 juin à 19 h 30
Eglise Saint-Aignan
Tél. 02 36 67 30 70

**CONFÉRENCES,
CINÉMA****LE CANAL LOUIS XIV**

Conférence
Samedi 5 mai à 14 h 30
Office de tourisme
Tél. : 02 37 18 26 26

CINÉ-CLAP : TEMPÊTE DE SABLE

Mardi 15 mai à 20 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. : 02 37 28 28 87

LA RÉSISTANCE EN EURE-ET-LOIR

Documentaire d'Albert Hude, 2017
Vendredi 18 mai, 17 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

**CINÉ-CULTE : J'AI MÊME RENCONTRÉ
DES TZIGANES HEUREUX**

Jeudi 24 mai à 20 h 30
Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. : 06 70 03 24 70

**LES MARES D'EURE-ET-LOIR, HIER ET
AUJOURD'HUI**

Conférence
Samedi 26 mai à 15 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

**ANIMATIONS
ENFANTS****ATELIERS ARCHÉOLOGIQUES
POUR LES 8-TIENS**

Du 30 avril au 4 mai
Direction de l'Archéologie
Tél. 02 37 23 41 75

**ATELIERS PÉDAGOGIQUES DU CENTRE
INTERNATIONAL DU VITRAIL**

Mercredi 2 mai, de 10 h à 12 h et de
14 h à 16 h ; jeudi 3 mai, de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
École du vitrail et du patrimoine
Tél. 02 37 21 65 72

**SAMEDI AU MUSÉE : DISPARITION
SUSPECTE - ENQUÊTE POUR LES 6-8
ANS**

Samedi 12 mai, de 14 h 30 à 16 h 30
Musée des Beaux-Arts
Tél. 06 60 67 53 66

HISTOIRES DE LA CABANE

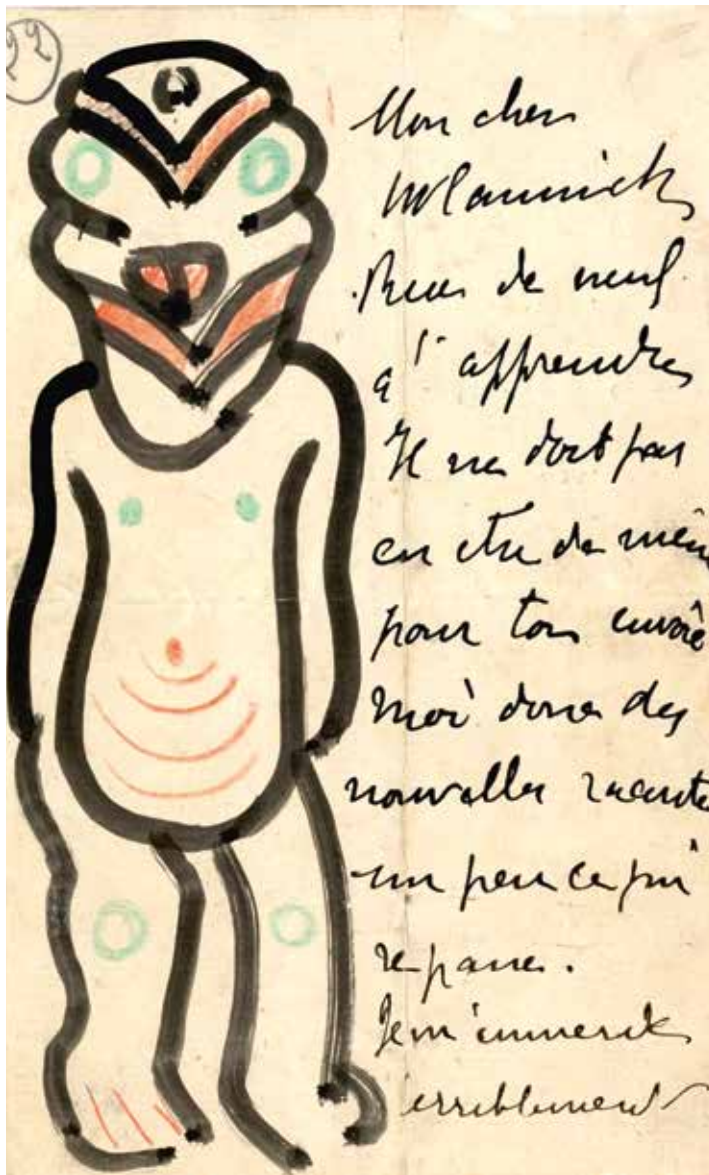
Lecture pour les petits de 9 à 18
mois
Samedi 19 mai, 10 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

RONDE DES HISTOIRES

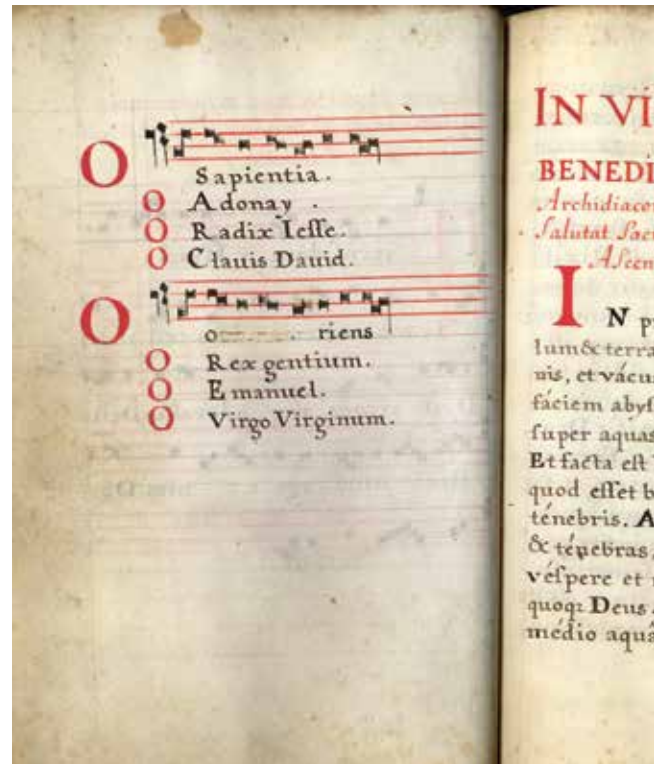
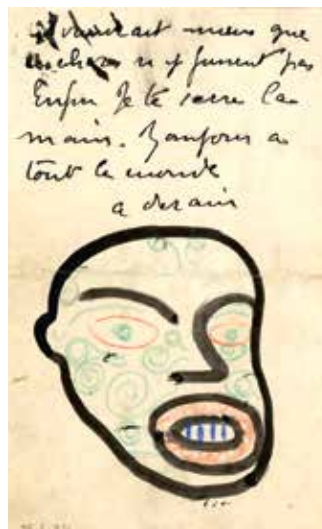
Lecture pour enfants
à partir de 3 ans
Samedi 26 mai à 11 h
Bibliothèque L-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

MÉLI-MÉLO D'APPLIS

À partir de 4 ans
Mercredi 30 mai de 16 h à 16 h 45
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00



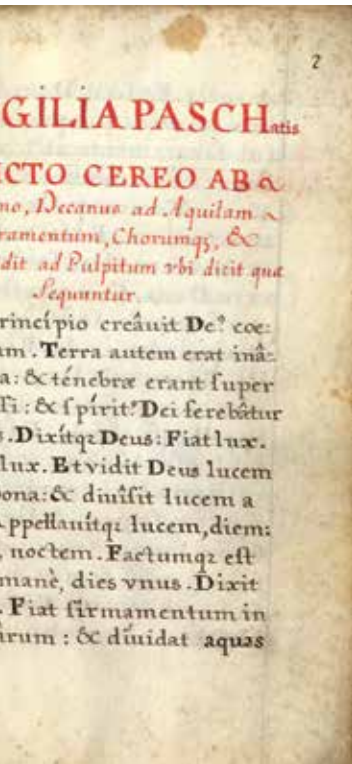
Lettre de Derain à Vlaminck



Manuscrit à l'usage du doyen de la cathédrale (XVII^e s.)



Céramiques de Vlaminck



Des collections vivantes !

Au sein de la médiathèque L'Apostrophe, du musée des Beaux-Arts ou encore de l'artothèque, l'enrichissement des collections est un objectif primordial, tout comme la bonne conservation des œuvres d'art et des objets patrimoniaux !

Chaque année, selon les opportunités, la Ville achète ou reçoit de nouvelles pièces en réponse à une politique d'acquisition définie. Le but : des collections vivantes et accessibles.



Gâce à l'action de son élue en charge de la culture, Isabelle Vincent, et des agents du patrimoine, la Ville définit des objectifs pour enrichir les collections existantes. L'achat ou l'acceptation de don d'œuvres d'art, manuscrits, ou tout autre objet répond notamment au souhait de renforcer les fonds d'histoire locale ou compléter des collections d'un intérêt particulier en lien avec les collections actuelles. Une charte d'acquisition encadre ces actes. Par le biais de salles de ventes, de libraires ou galeristes spécialisés, ou encore le réseau des confrères des autres bibliothèques et musées voire d'alertes du ministère de la Culture, la Ville surveille régulièrement les catalogues d'objets proposés sur le marché de l'art et du patrimoine. Les associations d'amis de la médiathèque ou des musées ont aussi vocation à participer à cette politique.

Des manuscrits aux livres d'artistes

À L'Apostrophe, les collections patrimoniales en lien avec l'histoire ou les artistes

de Chartres font l'objet d'une attention particulière. À sa création, la bibliothèque reçoit les fonds de deux *scriptoria*, celui du chapitre de la cathédrale de Chartres et celui de l'abbaye Saint-Père. Les manuscrits anciens, qui évoquent ceux de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale, parmi les plus riches d'Europe avant les terribles dommages de l'hôtel Montescot et l'incendie de 1944, sont très recherchés. En mars dernier, un vademecum à l'usage du doyen de la cathédrale de Chartres a été acheté. Ce manuscrit sur vélin du XVII^e décrit la liturgie et le fonctionnement du chapitre à l'époque.

Plus récents, les fonds Jules Hetzel - célèbre éditeur (né à Chartres) de Jules Verne -, ou Massin - figure majeure du graphisme et de la typographie, né à la Bourdinière-Saint-Loup - sont des priorités. Autre moyen d'enrichissement : le don. Ce geste très encadré, a permis à la médiathèque d'accueillir l'exceptionnelle collection de littérature et de théâtre jeunesse de Jacques Pelissard. Tous ces fonds peuvent être consultés sur place. Certains seront même numérisés pour être accessibles sur le site : mediatheque.chartres.fr

De l'Eure-et-Loir à l'Océanie

Au sein des collections du musée des Beaux-Arts, les arts océaniques à la suite du legs en 1970 du gouverneur Louis-Joseph Bouge, les œuvres des peintres Maurice de Vlaminck et de Chaim Soutine constituent des fonds exceptionnels. Etoffer ces collections particulières par l'acquisition d'un tableau de la période fauve de Vlaminck ou d'une des *Cathédrale de Chartres* de Soutine figure parmi les souhaits les plus chers du musée. En 1996, Godelieve de Vlaminck, fille cadette de l'artiste, a donné au musée la correspondance que Derain envoyait à son père. En 2015, la Ville a acheté deux dessins : une vue de Papeete de 1856 par Léon Armand et une aquarelle représentant une pirogue double de Louis-Auguste Sainson datée de 1840. En 2018, l'achat d'une lithographie d'une toile de Vlaminck, *Lettre à Berthe Vlaminck*, complète les sources documentaires.

Outre les achats, dons et legs complètent les collections du musée. En 2010 et 2011, la famille Loire a fait don de près de 500 œuvres et objets de Gabriel Loire : peintures, dessins, objets liturgiques conçus d'après les modèles de l'artiste, sculptures en terre cuite ou en plâtre, quelques modèles de vitraux... En 2015, le legs de Denise Dhuy, collectionneuse issue d'une famille chartraine, apporte au musée quelques gravures et dessins intéressants dont une estampe de Canaletto, artiste vénitien du XVIII^e et, surtout un apport financier exceptionnel de 600 000 € au profit du musée. Enfin, les dépôts d'œuvres, échanges de cinq ans renouvelables entre musées, sont une autre voie pour compléter des collections.

Des œuvres à emprunter

L'artothèque a été créée il y a une dizaine d'années, elle rassemble une centaine d'œuvres contemporaines acquise par la Ville. Cette collection s'enrichit au gré des rencontres avec les artistes, notamment lors de certaines expositions programmées dans le cadre du Chemin des Arts. Parmi ces acquisitions, des coups de cœur : un tableau de Kriki, *Alice* la sculpture de Bernard Mélois que l'on peut admirer à L'Apostrophe, la photographie qui illustre la COP 21 à Paris réalisée par Rancinan, une colonne d'acier et sa gargouille du sculpteur Christophe Dumont.

Si certaines de ces œuvres sont exposées ou rejoindront les salles et espaces publics de la Ville (Pôle administratif, bibliothèques...) pour le plaisir de tous, toutes ont pour vocation d'être empruntées ! Entreprises, habitants de Chartres, ces œuvres sont à votre disposition pour une installation éphémère dans vos bureaux ou même votre salon. Le catalogue et les conditions d'emprunt sont détaillées sur chartres.fr



Alice, sculpture de Bernard Mélois exposée dans la salle jeunesse de la médiathèque L'Apostrophe.



DVD à l'atelier, peinture de Kriki.



Isabelle Vincent, à droite au premier plan, a inauguré le nouveau kiosque.

Lire, c'est facile !

La médiathèque L'Apostrophe a mis en place un nouveau dispositif, *C'est facile de lire*, kiosque-design comportant une sélection d'ouvrages accessibles à tous, pour attirer de nouveaux publics.

Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une, *L'immeuble des femmes qui ont renoncé aux hommes*, *Dans les coulisses de l'Opéra...* Voici quelques titres parmi la centaine d'ouvrages de la sélection *C'est facile de lire*, élaborée récemment par les bibliothécaires de L'Apostrophe. Celle-ci, destinée à tous, vise notamment les publics qui n'ont pas l'habitude de dévorer des livres, ou qui éprouvent des difficultés à le faire.

Un choix ciblé

Identifier des ouvrages accessibles au plus grand nombre est une pratique très courante dans les pays scandinaves. En France, elle s'est d'abord développée dans les régions de

l'Ouest... Désormais, elle est également une réalité à Chartres. La sélection chartreuse respecte certains critères : nombre de pages, taille des caractères, mise en page, récit simple (mais pas simpliste !) etc. Ce fonds contient des romans, des nouvelles, recueils de poésie, ou encore des livres jeunesse. Il est facilement identifiable grâce à un autocollant représentant un personnage en train de lire.

Un partenariat avec Les 3R

Les ouvrages sont installés au deuxième étage dans un kiosque fabriqué spécialement pour eux par l'association d'insertion Les 3R et inspiré par l'Atelier des possibles de Rennes... Quatre de ses salariés ont été mobilisés sur le projet : «*Nous avons réalisé ce kiosque en bois*, explique Sophie

Dumas, encadrante technique de l'atelier bois des 3R. *Tout a été fait manuellement.*» Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture, salue le résultat d'un «*échange de savoir-faire*». «*Celui-ci doit être montré en exemple*, indique l'élue. *Les salariés de l'association ont créé un meuble original pour L'Apostrophe. En échange, ils bénéficieront d'un accueil spécifique à la médiathèque.*» Les salariés découvriront ainsi les espaces en compagnie des bibliothécaires et participeront à des animations qui leur seront dédiées comme, par exemple, une sieste musicale. L'association se réjouit aussi de ce partenariat : «*Nous sommes très attachés à l'importance de la culture et à tous les projets qui élèvent l'âme*», témoigne Cathy Chenu, directrice des 3R.

Un moment musical unique

Les instruments anciens et la musique de la Renaissance résonnent au musée grâce à L'Instrumentarium de Chartres.



► **Jeudi au musée :**

A l'aube de la Renaissance, musiques du XV^e siècle

Jeudi 24 mai à 18 h

Réservation au
02 37 90 45 80

Animation gratuite

Retrouvez tous les autres rendez-vous du musée dans les pages Agenda !

► **À noter :**

La Nuit des musées !
Samedi 19 mai de 20 h à minuit, le musée s'ouvre au public pour une découverte nocturne inattendue. À l'extérieur, les illuminations de Chartres en lumières magnifient le bâtiment classé Monument historique, tandis qu'à l'intérieur, les collections révèlent leurs secrets. Entrée gratuite.

Dans la statuaire, les verrières, la peinture et la clôture du chœur de la cathédrale, sont représentés 318 instruments de musique datés du XII^e au début du XVI^e siècle. L'Instrumentarium de Chartres a restitué près de 40 instruments en s'inscrivant dans les recherches actuelles en archéologie musicale, histoire de la lutherie et approche des sonorités musicales médiévales. Cet ensemble est en constante évolution : de nouveaux instruments sont fabriqués d'après les représentations et les préconisations des facteurs et des musiciens.

Pour mémoire, l'Instrumentarium de Chartres voit le jour en 1997. Composé à l'origine de six instruments, il est entendu en concert dans la cathédrale de Chartres dès 1997 et fait l'objet d'un enregistrement dès l'année suivante. C'est l'Instrumentarium le plus complet et le plus joué en Europe. Les instruments sont inscrits aux collections de la Ville de Chartres, une partie est exposée dans la vitrine située sous l'accueil du musée.

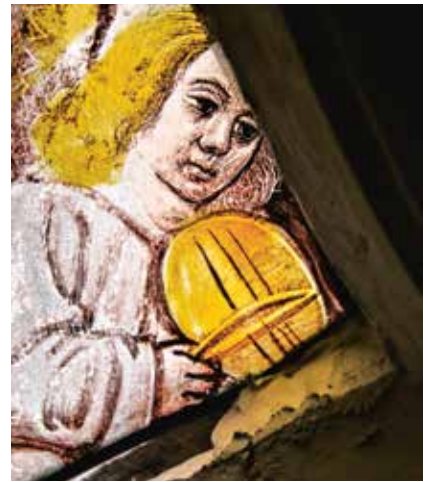


Les instruments sont visibles au musée.

En parallèle, le Chœur médiéval de Chartres et l'Atelier de pratique des musiques médiévales, sous la direction de Xavier Terrasa, avec l'Atelier d'initiation Harpe, animé par Véronique Gantes-Vogt, proposent une véritable découverte des musiques du XV^e siècle le 24 mai. Les compositeurs John Dunstable, Guillaume Dufay ou Gilles Binchois font alors émerger un style international qui annoncera les premières oeuvres de la Renaissance avec Ockeghem, Josquin Desprez mais également de célèbres chansonniers : Manuscrit de Bayeux, Cancionero de Palacio... Un grand moment de découverte, d'écoute et de partage en écho aux instruments présentés.

Les nouvelles découvertes de l'Instrumentarium de Chartres

Inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, la cathédrale abrite la plus importante collection de vitraux des XII^e et XIII^e siècles. La restauration des vitraux de la cathédrale est un chantier permanent depuis 1990. Dernièrement, ce sont ceux de la chapelle Saint-Piat qui en ont bénéficié, permettant par ailleurs à l'Instrumentarium de Chartres de faire de nouvelles découvertes.



André Petitdemange, Jean-Paul Detournay et André Bonjour, membres de l'association l'Instrumentarium de Chartres, ont pu visiter l'intérieur de la chapelle Saint-Piat. La restauration de certains vitraux a permis de découvrir de nouvelles représentations d'instruments, qui confirme encore la richesse de l'iconographie musicale de la cathédrale.

Découverte d'une chalemie

La première photo représente trois personnages nus et grassouillets jouant d'un instrument à vent mais il n'est pas encore possible de déterminer si c'est une trompe ou une trompette. Sur la seconde illustration, en haut à droite, une personne est en train de jouer d'une vièle, composée de cordes et d'un archet. Piriforme ou en huit ? Les précisions manquent pour le moment. Enfin, sur la dernière

photo, la présence d'un trou sur le corps de l'instrument évoque donc une chalemie, instrument à anche, et non une trompette, instrument à embouchure.

Si les membres de l'Instrumentarium de Chartres doivent confronter leurs analyses à celles d'autres spécialistes, pour identifier précisément les instruments, le catalogue iconographique musical de la cathédrale ne s'en est pas moins encore enrichi.

Rien n'est impossible !

La salle Doussineau accueille son dernier spectacle de la saison : *Rien n'est impossible !* du jeune magicien Maxime Tabart ainsi qu'une dernière résidence de création : *Ce qu'a vu le vent d'Ouest* de la compagnie chartraine L'Oreille à Plumes.



Un spectacle magique

Maxime Tabart débute la magie à l'âge de huit ans. Aujourd'hui à 19 ans, il n'a cessé de croire en son rêve : faire de sa passion pour la prestidigitiation son quotidien. Depuis onze ans, il cherche continuellement à se perfectionner. Ce jeune prodige crée ses propres tours en utilisant notamment les outils numériques familiers à sa génération, et signe ainsi son originalité. Alors qu'il effectue son stage de 3^e au sein de Houlala Production, Christophe Meilland découvre ses talents de prestidigitiation et décide de le produire. Houlala va alors le conseiller dans ses choix et l'accompagner dans ses créations.

Grâce à cette collaboration, Maxime Tabart évolue très rapidement et se fait remarquer, notamment dans

l'émission *Touche Pas à Mon Poste* sur la chaîne télévisée D8. Il ne s'arrête pas en si bon chemin et devient un pensionnaire de l'émission *5 à 7* animée par Arthur sur TF1. C'est un succès ! Il enchaîne les prestations sur les plateaux de télévision ou dans les studios de radios, tel que *Le Mad Mag* (NRJ12), *Quotidien* (TMC), *Amanda* (France 2), *La Quotidienne* (France 5), *OFNI* (W9), *Guillaume Radio 2.0* (NRJ), *Actuality* (France 2)... avec de nouveaux tours originaux. Dans la cadre de sa tournée *Rien n'est impossible*, il fait une halte à la salle Doussineau ! Attention les yeux, spectacle bluffant !

► Rien n'est impossible

Samedi 26 mai à 20 h 30

Tarifs : 25 € / 18 €

Réservations : theatredechartres.fr,

fnac.fr, carrefour.fr, francebillet.fr

Partition pour une maison hantée

Avant une mini-tournée au Canada, la compagnie L'oreille à plumes peaufine début mai un spectacle étonnant, que la salle Doussineau aura le plaisir de présenter aussi dans sa prochaine saison. *Ce qu'a vu le vent d'Ouest* est une rencontre entre le théâtre et la musique, entre Edgar Allan Poe et Debussy, un entrelacement entre la nouvelle *La chute de la maison Usher* et les *Préludes*, entre le comédien Damien Luce et la célèbre pianiste Hélène Tysman, mis en scène par Sonia Jacob. Ce récit fantastique accessible à tous sonde des événements inexplicables...

Deux cents musiciens pour Berlioz

Les 6, 7 et 8 juin prochains, après neuf mois de préparation, c'est le magistral *Te Deum* de Berlioz que le Grand chœur et l'orchestre symphonique du conservatoire feront raisonner en l'église Saint-Aignan.



Chaque année, le Grand chœur du conservatoire de musique et de danse de la Ville interprète une grande œuvre du répertoire en association avec un orchestre. 2018 offre une nouvelle interprétation du *Te Deum* de Berlioz après le succès du *Requiem* en 2012. Une centaine de choristes, y compris les jeunes maîtrisiens et quatre-vingt instrumentistes travaillent et répètent cette composition monumentale du XIX^e. Pour sa création en 1858, en l'église Saint-Eustache à Paris, Berlioz avait réunis 900 musiciens !

Une œuvre magistrale

À Chartres, chœur et orchestre vous donnent rendez-vous en l'église Saint-Aignan. Le lieu se prête parfaitement au nombre d'exécutants, l'espace sonore sera totalement rempli. L'orgue romantique de l'église, un des plus beaux instruments de la ville, et instrument majeur de cette fresque musicale, sera de la partie. C'est un jeune organiste de 14 ans, Grégoire Veyrac, qui prendra les commandes de ce clavier monumental. Le *Te Deum* est une œuvre accessible à tous dans laquelle le chœur, omniprésent tout au long de la partition, et

l'orchestre se répondent sans cesse. Afin d'accueillir un maximum de public, trois dates sont nécessaires, car les places sont limitées. Ne les manquez pas !

Des ensembles dynamiques

Tous les ans de nouveaux membres intègrent le Grand chœur, dirigé par Philippe Frémont, ainsi que l'orchestre symphonique, conduit par Michel Bienaimé, directeur du conservatoire. Ces deux entités accueillent aussi des chanteurs et musiciens en dehors du cursus classique des cours au conservatoire. La priorité est donnée à la pratique lors des répétitions en vue des concerts proposés. Si vous êtes intéressé, les auditions pour rejoindre les différents pupitres, sont organisées en septembre.

► **Mercredi 6, jeudi 7,
vendredi 8 juin à 19 h 30**

Église Saint-Aignan

Berlioz : *Te Deum*

Beethoven : *Ouverture d'Egmont*

Haydn : *Symphonie n°100* deuxième et troisième mouvements

Tarifs : 10 € / Adhérent APEC et élève du conservatoire : 5 €

► Les autres rendez-vous

Mardi 22 mai à 20 h 30

Salle Doussineau

Carte blanche aux percussionnistes sous la direction de Milena Duflo pour une soirée originale. Tarifs : 5 € / Adhérent APEC et élève du conservatoire : 2 €

Samedi 26 mai

à partir de 14 h

Séminaire des barbelés

L'Orchestre d'Harmonie Junior du conservatoire dirigé par Véronique Drouet invite le temps d'un après-midi, les jeunes orchestres à vents juniors des conservatoires de Tours et de Vendôme. Entrée gratuite

Mardi 29 mai à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Aranjuez, impressions d'Espagne et d'Amérique latine, est un rendez-vous musical dédié à Debussy, Falla, Rodrigo et Piazzolla... Tarifs : 10 € / 6 €

► Comment réserver !

Au 02 36 67 30 70 ou conservatoire@agglo-ville.chartres.fr
A l'accueil du conservatoire : du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30

THÉÂTRE

DE CHARTRES



Le lac des cygnes, photo S. Colomyes

DANSE CLASSIQUE

DUOS, PAR LE BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX

Samedi 12 mai / 20h30 - Durée: 1h30
Tarif A: de 26 à 39 €

Du classique au contemporain, le Ballet de l'Opéra National de Bordeaux nous amène à la découverte des duos les plus emblématiques. Pour cette magnifique soirée, le Ballet nous propose un programme sublime, à la fois éclectique et ambitieux, et qui offre un condensé de la richesse et de la diversité du travail de ses fabuleux danseurs.

1^{re} partie : *Casse-Noisette*, adage du 2^e acte ; *Suite en blanc*, pas de deux ; *Le Lac des cygnes*, Cygne noir, 3^e acte ; *Le Corsaire*, pas de deux ; *Triphase* (Emmanuelle Grizot).

2^e partie : *Le Messie*, pas de deux (Mauricio Wainrot) ; *Faun* (Sibi Larbi Cherkaoui).

THÉÂTRE

HUGO AU BISTROT

Mardi 15 mai / 20h30. Durée: 1h20

Tarif B: de 8 à 27 €

Textes Victor Hugo, avec Jacques Weber

Le théâtre a toujours fait partie de la vie de Jacques Weber. Passionné depuis son enfance, l'acteur a foulé pendant ses presque 50 ans de carrière les planches des plus célèbres scènes françaises. Être le porte-parole des grands auteurs, faire le lien entre leurs textes et les spectateurs, voilà ce qui l'anime.

L'aventure de *Hugo au bistrot* vise à ramener le théâtre au contact direct des spectateurs, au cœur de là où se font les échanges du quotidien : le bistrot. C'est le lieu où l'on va pour se sentir bien, seul ou en groupe. Un peu comme au théâtre. Parfois on s'aime, parfois on se sépare, on se dispute, on re-fait le monde. Jacques Weber propose ici une autre façon de faire du théâtre, spontanée, impromptue, et invite Victor Hugo à la table des spectateurs

THÉÂTRE

HISTOIRE(S)

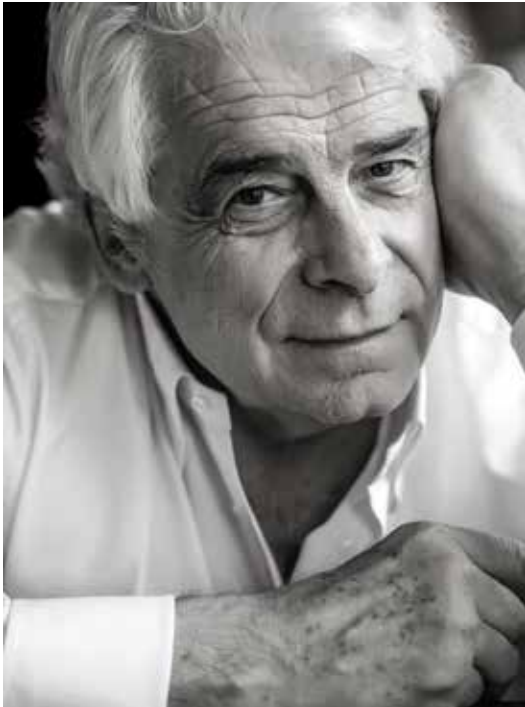
Vendredi 18 mai / 20h30, durée 1h10

Tarif B: de 8 à 27 €

De et avec Franck Ferrand, mise en scène Éric Métayer

Franck Ferrand, pour la première fois sur scène, nous embarque pour une aventure unique et captivante, au pays de l'Histoire. C'est avec le talent qu'on lui connaît depuis plus de dix ans sur les ondes d'Europe 1 et sa fabuleuse voix de conteur, qu'il nous emmène, le temps d'une soirée, au cœur des histoires qui ont façonné la grande Histoire.

Ce spectacle au charme singulier, l'historien l'a voulu intelligent, ludique et interactif. En effet, chaque soir, le public tire au sort trois sujets. Franck Ferrand s'amuse alors avec virtuosité à déconstruire les vérités établies et dévoiler les



Hugo au bistrot



Le Cid, photo Guy Delahaye



Histoire(s), Franck Ferrand, photo Laura Gilli

secrets les mieux gardés de l'Histoire de France et d'ailleurs. Parmi les sujets possibles, nous pourrions retrouver : le mystérieux secret caché de Jeanne d'Arc, l'énigme entourant les derniers jours de la vie de Napoléon, la fausse route empruntée par Marco Polo, la vraie vie de Molière...

THÉÂTRE

FÊTE DES ATELIERS

Mercredi 23 mai / 20h30, durée 1h30
Entrée gratuite sur réservation

Le groupe 12-14 ans, mené par Florence Lecci présentera *Ah ! Anabelle* de Catherine Anne.

Louis Beaugosse est heureux. C'est le jour de son mariage. Il a rendez-vous avec Anabelle pour la conduire devant monsieur le maire. Mais Anabelle n'est pas là. A sa place, Louis rencontre ses deux sœurs qu'il ne connaissait pas. Elles sont laides, vraiment laides, et bizarres, très bizarres. Louis est paniqué. Les sœurs d'Anabelle le dévorent des yeux.

Le groupe 15-18 ans, mené par Antoine Marneur présentera *L'Abeille* de Matt Hartley.

Chloé, 15 ans, vient de perdre son frère Luke, 18 ans, dans un accident de voiture. La communauté du lycée et de la petite ville où ils vivent s'empare du tragique événement en créant un site Internet en souvenir du défunt. Le jeune auteur anglais Matt Hartley traite du thème très contemporain de la sociabilité des adolescents sur Internet.

THÉÂTRE

LE CID

Pierre Corneille
Yves Beaunesne

Vendredi 25 mai / 20h30, durée 2h20
Tarif B : de 8 à 27 €

L'histoire est connue : Rodrigue et Chimène sont amoureux. Les deux pères se disputent et Rodrigue tue celui de Chimène pour venger l'honneur du sien. *Le Cid*, c'est d'abord une lutte de générations et l'histoire de deux jeunes gens face aux héritages, aux lois sociales, aux codes familiaux.

Composé en 1636, *Le Cid* est probablement joué pour la première fois le 16 janvier 1637. Pour sa mise en scène, Yves Beaunesne a choisi cette version, avec un alexandrin fougueux, archaïque parfois, mais qui ne manque ni de cœur ni d'innocence intrépide. Cela donne toute la puissance vitale de cette langue et permet de partager avec le public une expérience physique, rythmique et dramatique extraordinaire. Si le théâtre est à la fois une larme et un sourire, avec *Le Cid*, c'est un torrent de larmes et un rire tonitruant qui vous attendent !

► Renseignements

et réservations: 02 37 23 42 79

du mardi au vendredi 13h30-18h30

et le samedi 10h-13h

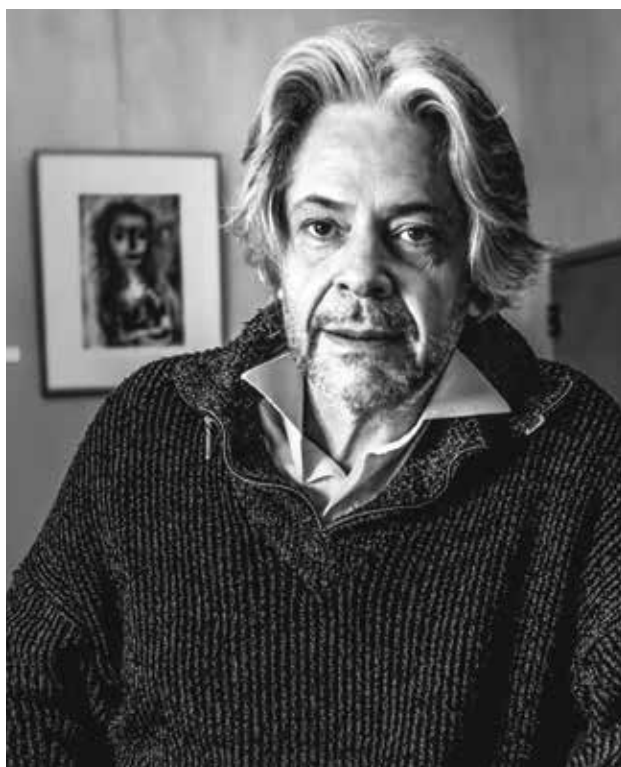
billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Réservations: www.fnacspectacles.com/
www.ticketmaster.fr/ / www.billetreduc.com

« Cette pièce permet de comprendre qui nous sommes »

La tondue de Chartres, photo mondialement connue de Robert Capa prise lors de la Libération, raconte l'histoire de Simone, une jeune femme tondue pour avoir eu un enfant avec un soldat allemand. Emmanuel Ray, metteur en scène, s'est inspiré de cette photo pour sa nouvelle pièce, créée avec 35 élèves issus des cours du Théâtre en Pièces.



Votre Ville : Comment avez-vous travaillé à partir de la photo de Robert Capa ?

Emmanuel Ray : Nous avons travaillé sur cette pièce depuis septembre dernier, avec 35 amateurs, pré-adolescents, adolescents, et adultes. Je connaissais la photo intitulée *La tondue de Chartres*, elle me hantait depuis un certain temps et nous avons beaucoup échangé sur cette photo car le regard des acteurs est essentiel. Je travaille à partir de la pièce d'Henning Mankell mais avec une mise en scène différente. Au final, l'histoire est un peu oubliée : je voulais mettre l'accent sur les correspondances que cette photo peut avoir sur notre époque. Je crois en l'humanité, avec ses contradictions et ses défauts mais comment

imaginer, au lendemain de la guerre, qu'on puisse avoir envie d'humilier l'autre ?

VV : Que connaît-on de la vie de Simone ?

EM : Elle était issue de la bourgeoisie chartreuse et rêvait d'être une star. C'est d'ailleurs lors d'un bal qu'elle rencontre le soldat allemand dont elle va tomber amoureuse. C'était quelqu'un qui avait beaucoup de caractère, et qui voyait en l'Allemagne nazie l'avenir de l'Europe. Sept personnes différentes jouent le rôle de Simone sur scène, chacun apportant son regard sur le personnage.

VV : Quels sont les enseignements à retenir de votre pièce ?

EM : C'est un sujet qui peut mettre mal à l'aise mais cela permet de comprendre qui nous sommes. Ce qui compose l'être humain est important pour l'objet théâtral, c'est d'ailleurs le fil rouge de mes créations. L'être est à la fois bon et mauvais. Les spectateurs vont avoir un autre regard sur cette photo. J'ai appris que le chef du Maquis de Plainville, résistant de la première heure, dit dans ses mémoires qu'il n'était pas là à Nogent-le-Rotrou au moment de la tonte des femmes. Sauf qu'on a retrouvé des photos de lui présent à ce moment-là. On se sent mal à l'aise, cette interrogation sur le courage est intéressante. C'est cette vie-là qui m'interroge.

► Des jours et des nuits à Chartres

Judi 17, vendredi 18 et samedi 19 mai à 20 h 30, avec l'atelier adultes et adolescents du Théâtre en Pièces

Séminaire des barbelés - CM 101 - 36, rue des Bellangères, 28630 Le Coudray

► Renseignements et réservations : 02 37 33 02 10

Tarif unique : 7 €

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD
Entrée: 17 €. Abonnés et
étudiants: 13 €
Réservations:
02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.
com

LE BAL DES POMPIERS

Du jeudi 3 au samedi 12 mai :
jeudi, vendredi, samedi à 21 h,
vendredi 11 mai à 19 h,
samedi 5 mai à 17 h,
samedi 5 et 12 mai à 19 h.

De et avec Mohamed Bounouara et
Franck Migeon - Les Glandeurs Nature
Mise en scène: Michel Crance

Un merveilleux moment de rire !
Dans ce spectacle burlesque, alliant co-
mique visuel et comique textuel, Néné et
Bichoko décident de réaliser leur rêve : de-
venir sapeurs-pompiers. Ils ont passé tous
les tests d'aptitude et, comme ils n'en ont
aucune, ils ont tout raté avec le plus grand
soin. Ils atterissent finalement au standard
des urgences où ils développent une fa-
çon toute personnelle de « gérer » les ca-
tastrophes.

LOVERBOOKÉ

Du 17 au 26 mai :
jeudi 17 et vendredi 18 à 21 h,
samedi 19 à 21 h
et samedi 26 à 17 h

De et avec Bruno Coppens

Dans ce nouveau seul en scène, Bruno
Coppens décide de léguer son corps... à la
séance, pour réenchanter le monde. Cham-
bouleversé par cette planète en phase
terre minable, bringuebalayé entre Forrest
Trump et Daechetterie, Bruno vient au che-
vet d'un public à consoler sans modération
pour lui donner l'élan viral. Comme l'homme
ne descend pas du sage, il remontera le
temps pour trouver la faille... Parviendra-t-il
à réécrire notre monde qui part à la dérive?

THÉÂTRE DU DÉTOUR

► THÉÂTRE DU DÉTOUR
Renseignements :
06 10 03 86 11 ;
06 16 09 71 15 ;
spectacledansmonsalon
@gmail.com ;
theatre.detour@
orange.fr

COMÉDIE À DOMICILE

ACCORDS & DÉZACCORDS

Texte : Pascal Laurent,
avec Cécile Adam, Antoine Marneur
et Pascal Laurent

Du Moyen Âge à la manière de Kaamelott,
en passant par le polar façon Tarantino,
jusqu'à nos jours dans une sprit résolument
moderne, Accords & dézaccords traite
avec humour des relations de couple. Une
comédie à accueillir chez vous pour réveil-
ler votre intérieur ! Le principe ? Vous met-
tez à disposition votre salon et vous conviez
vos amis, votre famille, vos voisins à venir
voir ce spectacle. À l'issue de la représen-
tation, public et artistes restent à discuter
autour d'un verre. Chacun apporte de quoi
grignoter et l'hôte se charge de désaltérer
ses invités. Les comédiens sont autonomes



avec décors, costumes et éclairages. Une
petite participation aux frais est deman-
dée au public. Le temps d'une soirée, le
spectacle s'invite chez vous !

Mosaïque Photo

La nef de la collégiale Saint-André se pare de plus de 200 œuvres photographiques pour la 15^e édition du salon Mosaïque photo du 24 mai au 5 juin.



Ce salon national d'art photographique se compose de photographes français et étrangers. Il s'accompagne d'un concours ouvert à tous les photographes amateurs affiliés ou non à la Fédération Photographique de France. Noir et blanc, et couleurs, les œuvres présentées mettront aussi en avant des talents locaux : ceux des enfants de l'Adep, des membres du photo club Madeleine Sport & Détente, des Amis du jumelage de Chartres et bien sûr du photo vidéo club des cheminots de Chartres qui coordonne l'événement.

Chaque année dix photographies sont récompensées (5 en noir et blanc, 5 en couleur) avec un prix spécial, celui de la Ville de Chartres.

► **Mosaïque photo**
Collégiale Saint-André

Du jeudi 24 mai au mardi 5 juin
Du mardi au vendredi : 10h-12h/14h-18h
Samedi et dimanche : 10h-18h
Fermé le lundi.
Renseignements : 02 37 36 28 92

La cathédrale ouvre ses portes de nuit

La Nuit des cathédrales fête ses dix ans ! La cathédrale Notre-Dame fera partie des édifices français à accueillir le public en nocturne samedi 12 mai. Pour cette occasion, les Amis de la cathédrale ont élaboré une programmation riche et variée pour tous publics.



À 19 h, les enfants participeront à une découverte des lieux élaborée pour eux, pendant que les adultes profiteront d'une visite commentée de la clôture du chœur. À 20 h 30, place à la musique avec un concert des chœurs de la maîtrise de la cathédrale puis des chants sacrés du Moyen Âge entonnés par Catherine Braslavsky à 21 h, un concert d'orgue à 21 h 30 et enfin le chœur médiéval de Chartres à 22 h. Un vitrail sera ensuite présenté sur écran géant à 22 h 30, avant la deuxième partie du concert de Catherine Braslavsky.

► **Samedi 12 mai, de 19h à minuit,**
à la cathédrale Notre-Dame de Chartres.
Renseignements : acchartres@aol.com
Tél. 06 09 25 66 62.



LE PROGRAMME DE MAI



Mardi 15 mai à 20 h 30

à la médiathèque L'Apostrophe

TEMPÊTE DE SABLE

De Elite Zexer (Israël, 2017, 1 h 27, vostfr)

Dans un petit village bédouin en Israël, Suleiman, déjà marié à Jalila, épouse sa deuxième femme. Alors que Jalila tente de ravalier l'humiliation, elle découvre que leur fille aînée, Layla, a une relation avec un jeune homme de l'université où elle étudie. Un amour interdit qui pourrait jeter l'opprobre sur toute la famille et contre lequel elle va se battre. Mais Layla est prête à bouleverser les traditions ancestrales qui régissent le village, et à mettre à l'épreuve les convictions de chacun.

Jeudi 24 mai à 20 h 30

au cinéma Les Enfants du Paradis

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX

De Aleksandar Petrović (Yougoslavie, 1967, 1 h 24, vostfr)

De nombreux Tziganes vivent dans la vaste plaine de la Voïvodine, en Serbie, où ils exercent de petits métiers. Vivant de son commerce de plumes d'oie, Bora, jeune et insouciant, se veut libre mais il est marié à une femme plus âgée. Il rencontre Tissa une jeune sauvageonne, et s'éprend d'elle.

**Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte
ciné-clap**



FESTIVAL CINÉ-CLAP

La 18^e édition du festival Ciné-Clap,

« Jeunesse et Cinéma »,

se déroulera du 4 au 7 juin

au cinéma Les Enfants du Paradis :

- des films d'auteurs dont le scénario met en scène des enfants, adolescents ou jeunes adultes.

- une compétition de films réalisés par des élèves et étudiants

de la maternelle à l'université,

- des films « jeune public »

- des ateliers, les métiers du cinéma, une web-radio

- soirée d'ouverture : ciné-concert-bruitage « les premiers burlesques (Charlot, Keaton, Laurel et Hardy) » accompagné en direct par Jean-Carl Feldis, compositeur, musicien, bruiteur (lundi 4 juin à 20 h)

Séance tout public

www.cine-clap.com

Les termites :

ces insectes sociaux qui s'invitent chez vous



Photo Christophe Lucas

Les termites portent en eux un paradoxe en termes de communication. Connus de tous, avec une appréhension négative, leur véritable nature est pourtant bien souvent largement méconnue. Leur rôle écologique indispensable dans le renouvellement des forêts est totalement occulté par leurs impacts négatifs sur le patrimoine. Une des raisons principales de cette méconnaissance tient à leur vie cryptique et un cycle de vie très complexe. Cette connaissance biaisée de la biologie des termites accroît les mauvaises pratiques de gestion du patrimoine, ce qui évidemment accélère la propaga-

tion de cette espèce invasive en zone urbanisée. Alors, quels sont les spécificités des termites, leur écologie, le génie de leurs sociétés ? Christophe Lucas, chercheur CNRS à l'université de Tours, animera la conférence.

► **Mardi 22 mai à 20 h 30**

Pôle universitaire d'Eure-et-Loir
21, rue de Loigny-la-Bataille
à Chartres.

Entrée libre dans la limite
des places disponibles.
Stationnement au parking visiteurs.

► **Renseignements : 02 38 77 11 06**

Les vestiges antiques

de Saint-Martin-au-Val

Grâce au chantier de fouille du 14 mai au 20 juillet, le sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val continue de livrer ses secrets. Les visites organisées en parallèle, par les archéologues de la Ville, en mai et juin, sont l'occasion pour le public de découvrir ce site majeur de la ville gallo-romaine Autricum.

Pour rappel, cet édifice du 1^{er} siècle est un des plus grands lieux de culte de la Gaule romaine découvert à ce jour. A proximité de cet ensemble sacré de 6 hectares, d'autres bâtiments pour honorer les dieux romains ont été identifiés. Les fouilles archéologiques ont pour vocation d'approfondir les recherches.

► **Sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val**, rue des bas-bourgs
Visites : mercredis 16, 23 et 30 mai et 6, 13, 20 et 27 juin à 15 h.

► **Les visites individuelles sont gratuites et sans réservation.**
Les visites de groupe sont sur réservation au 02 37 23 41 75
ou 02 37 23 42 23.



Des découvertes d'exception dans la nef de l'église Saint-Martin-au-Val

Le 20 mars dernier, la direction de l'Archéologie a procédé à une nouvelle ouverture d'un sarcophage d'époque mérovingienne¹ dans le cadre des fouilles programmées dans l'église Saint-Martin-au-Val².



Ce sarcophage a été déposé à l'intérieur d'un bâtiment dont les vestiges ont été mis au jour ces deux dernières années. Cet édifice pourrait correspondre à la première église de Saint-Martin-au-Val, citée dans un texte du IX^e siècle à propos de la mise en sépulture en son sein de saint Lubin (un des premiers évêques de Chartres), au milieu du VI^e siècle. Il s'agit ici de l'un des plus anciens édifices chrétiens découvert à Chartres.

Un jeune enfant

Le sarcophage, mis en terre entre le VI^e et le VII^e siècle, est préservé de tout pillage et dégradation. Il contient les restes d'un jeune enfant dont l'âge estimé est de 1 an à 1 an ½ (photo 1). Les études à venir, sur le squelette et les sédiments contenus au fond de la cuve en calcaire vont permettre de mieux comprendre les pratiques funéraires et le traitement des morts au Haut Moyen Âge.



Des traces d'embaumement...

En 2016, un premier sarcophage intact, contenant un bébé âgé de 5 à 8 mois au moment de son inhumation, avait été ouvert (photo 2). Les analyses engagées sur le squelette et les vestiges conservés autour indiquent que ce bébé portait une coiffe richement décorée de fils d'or et fermée par des anneaux associés à des perles de verre argentées. Totalement inconnue pour l'époque mérovingienne, des traces d'un baume cosmétique à base de cire d'abeille, d'épices et de vinaigre ont été mises en évidence dans les sédiments conservés sous et autour du squelette. Ce baume a, avec certitude, été utilisé afin de préserver le corps. Cette technique et ces ingrédients rappellent fortement ceux employés par les embaumeurs de l'Égypte ancienne.

► **1.** Ouverture du sarcophage d'enfant en présence de Jean-Pierre Gorges, maire-président et des élus.

► **2.** Sarcophage d'enfant ouvert en 2016

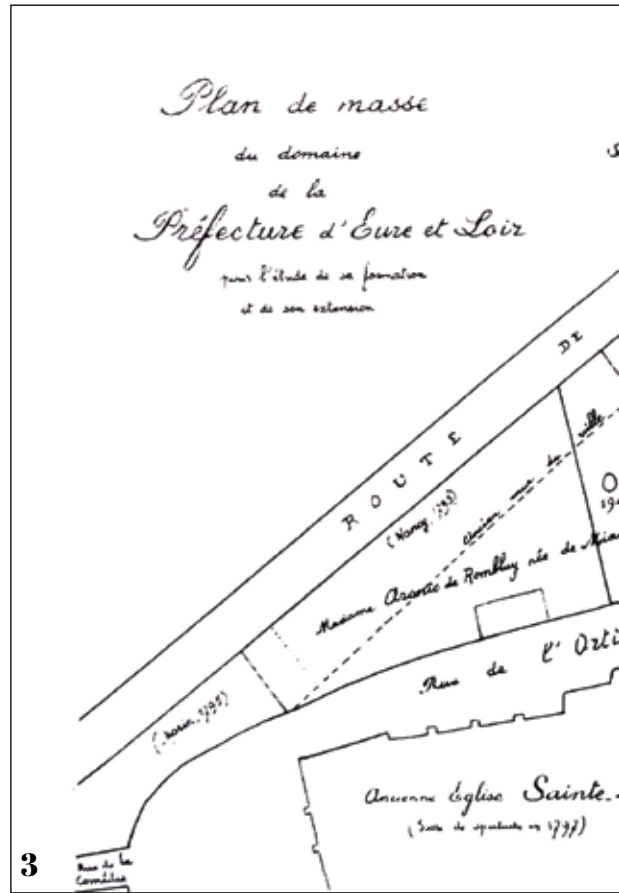
► Pour en savoir Plus

Emission *Histoire et mémoire* sur Radio Grand-Ciel
Mardi 8 mai à 10 h 30 (rediffusion le dimanche à 17 h et le mercredi à 12 h 30 ou en téléchargement sur radiograndciel.fr)

► **Plus de découvertes sur archeologie.chartres.fr.**

¹ La dynastie mérovingienne débute à la fin du V^e siècle avec l'avènement de Clovis en 481. Elle s'achève au milieu du VIII^e siècle avec le roi Childéric III.

² En 2013, en amont de travaux d'électricité, un programme de recherche archéologique est lancé dans la nef de l'ancienne abbaye Saint-Martin-au-Val (quartier Saint-Brice). Le sondage ouvert de 64 m² contribue à une meilleure connaissance de l'évolution de cet édifice d'importance pour la période médiévale à Chartres.



CHRONIQUES 2018 : BÂTIMENTS PUBLICS.

5. Le préfet Création du 1^{er} Empire

Bonaparte inventa le préfet, exécutif intermédiaire entre Etat et département, et contrôle du conseil général (1800). Parmi les 97 préfets nommés le 2 mars 1800 figurait Jean-François Marie Delaître, premier préfet d'Eure-et-Loir. Les services préfectoraux et le logement du préfet succédèrent à l'administration départementale dans l'ancien palais épiscopal.

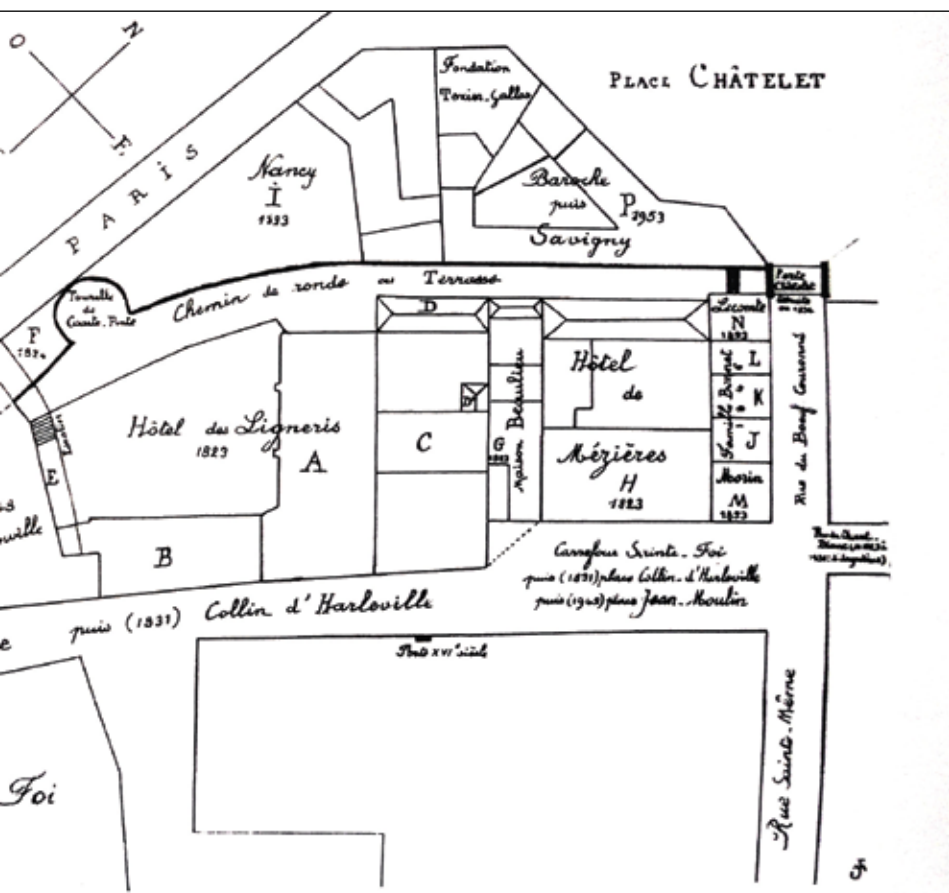
Déménagement et agrandissement sous la Restauration

En 1821, l'Évêché de Chartres étant rétabli, le préfet D'Estourmel loua l'hôtel Mézières rue de L'Ortie (aujourd'hui Collin d'Harleville). En 1823, son successeur Giresse acquit les hôtels Mézières (bureaux) et Ligneris (résidence) avec leur terrain,

ainsi que la maison Beaulieu. Il fit démolir cette maison pour agrandir la cour des hôtels et confia à l'architecte parisien Vestier le réaménagement de l'ensemble. En 1840, la terrasse de l'hôtel Mézières perdit son point de vue sur la place Châtelet lorsque l'aubergiste Baroche s'agrandit (plan 3).

Extension sous le Second Empire

Le préfet De Jessaint souhaitait étendre la préfecture de la place Châtelet à la place Sainte-Foy, et de la rue de l'Ortie au chemin de ronde du mur de la ville. Le préfet Grouchy y parvint en 1852, en acquérant cinq autres maisons voisines (plan 3).

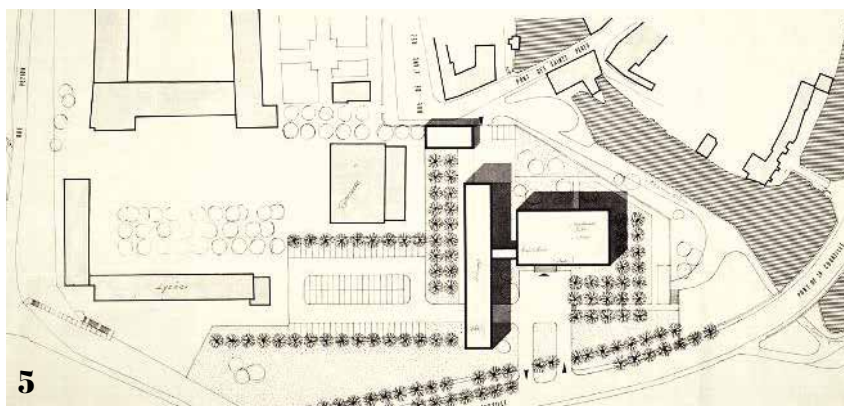


Séparation des bureaux et de la résidence du préfet

Dans les années 1970, l'hôtel du Département remplaça place Châtelet l'ancienne auberge Baroche et l'immeuble Gallas. On maintint la résidence du préfet et son cabinet à l'hôtel Ligneris rénové, et on déplaça les services du public dans un nouveau bâtiment. Au parallélépipède lecorbusien de D. Maunoury (1967, plan 5) sur l'ancien quartier Rapp, on préféra le donjon de verre triangulaire (Badani, Roux-Dorlut, D. Maunoury, 1975-1979), au centre de la cité administrative (J. et D. Maunoury).

► Juliette Clément

Directrice des publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir
 1 rue Jehan-Pocquet - 02 37 36 91 93
 sael28@wanadoo.fr www.sael28.fr
 Sources : fonds SAEL, AD 28, AMChartres. cl. plan 1967 J.-Y. Po pulu, AD 28.



1. Préfecture. Trois corps de bâtiments.
2. Préfecture avant restructuration du quartier Châtelet.
3. Plan du quartier au XIX^e siècle (fonds SAEL).
4. Préfecture (accès au public), 1979.
5. Projet D. Maunoury (1967), emplacement de la caserne Rapp, boulevard de la Courtille.

Exposition Empreintes & révélations

Avec le soutien des Ateliers de la Poêle Percée, Nathalie Bonneau organise une exposition intitulée *Empreintes & révélations*. Formée à l'école des Beaux-Arts d'Orléans, cette artiste originale expose trois jours par semaine, jusqu'au 19 mai.

Exposition jusqu'au 19 mai, le mercredi, samedi et dimanche, de 14 h à 18 h à l'Ehpad Notre-Dame de Joie, 12 rue du docteur Baudin. Entrée libre.

Renseignements : 06 72 80 02 69 ou art.ateliers28@gmail.com

L'Esperluète expose

Jusqu'au 30 juin prochain, l'Esperluète présente l'exposition de Daniel-Henri Feuillade intitulée *Photographes et photographies*. Bien connu du public chartrain, installé de longue date dans la région, Daniel-Henri Feuillade propose de nombreuses expositions de son travail selon ses thèmes de prédilection : jardins, rivières, abbayes... Cette exposition est l'occasion d'avoir un aperçu transversal de son travail depuis les années 70 jusqu'au début des années 2 000.

Exposition photos jusqu'au 30 juin. Librairie l'Esperluète, 10 rue Noel-Ballay. Renseignements : 02 37 21 17 17

Conférence sur la légitime défense

L'association Krav maga Chartres organise une conférence sur le thème de la légitime défense le jeudi 7 juin, de 18 h à 20 h 30. Elle sera dirigée par Thibault de Montbrial, avocat pénaliste, président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure, et spécialiste du sujet. Le lieu sera précisé lors de l'inscription.

Renseignements au 06 74 49 22 92. Tarif : 25 €, inscription obligatoire.

Foulées de la cathédrale : inscriptions ouvertes !

Organisées par Chartres ASPTT et *L'Echo républicain*, les Foulées de la cathédrale auront lieu samedi 23 juin. Au programme : 11,5 km en centre-ville, au départ de la médiathèque L'Apostrophe, à 20 h 30 (tarifs : 10 € sur internet, 15 € sur place). La compétition est accessible aux concurrents âgés d'au moins 16 ans et sur présentation d'un certificat médical. Le début des festivités sera lancé, à 19 h, par la course/marche Les Foulées roses (tarifs : 7€, gratuit pour les filles nées après 2004). Les femmes sont invitées à s'inscrire pour marcher ou courir contre le cancer sur un parcours de 5 km.

Renseignements et inscriptions : www.foulees-de-la-cathedrale.fr

Un match pour l'emploi !

Vous avez moins de 26 ans et vous cherchez un emploi ? Venez participer à un tournoi de football et de handball avec des cadres d'entreprises ! Les clubs Chartres Horizon Football, le CMHB28 ainsi que Bouchra Douhabi chargée de mission et d'insertion de Chartres Métropole organisent des rencontres sportives... et de recrutement entre des cadres et chefs d'entreprises et de jeunes demandeurs d'emploi qui auront été sélectionnés par la Mission Locale. Huit à dix équipes mixtes (chefs d'entreprises et jeunes) seront constituées pour participer à un mini-tournoi de football et handball durant 1h-1h30

**Vendredi 8 juin à 17h30, au stade James Delarue
Renseignements jeunes
demandeurs d'emploi et
inscriptions : Mission Locale,
tél. 02 37 36 49 50**

La Fête du rugby revient

Pour la 23^e année consécutive, le Rugby Chartres métropole organise sa Fête du rugby, le challenge Michel-Vuzec. Elle aura lieu dimanche 27 mai au stade des Bas-Bourgs. Des équipes françaises de U8, U10, U12 et U14 s'affronteront dans un tournoi convivial. Les rencontres débiteront à 9 h 30 et se poursuivront dans l'après-midi avec, vers 16 h 30, les finales sur le terrain d'honneur, suivies de la remise des récompenses. En parallèle du tournoi, de nombreuses animations sont proposées pour les joueurs, mais également pour les spectateurs : pêche à la ligne, Olympiades rugby, concert live, etc.

Conférence du musée de l'École

Le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir organise le samedi 26 mai une conférence intitulée *L'essor du cinéma scolaire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en France*. À partir de 1946, les réseaux d'éducation ont remis en place plusieurs structures de projections cinématographiques dans les lieux d'enseignement afin d'éduquer les goûts des élèves comme ceux de leurs parents. La conférence, animée par Philippe Bourdier, maître de conférence à l'université d'Orléans, permettra de reconstituer le fonctionnement associatif très structuré de ces projections.

Conférence le samedi 26 mai à 14 h 30.
Tarifs : 3,50 € (adulte), 2,50 € (enfant) et 1 € (adhérent). Musée de l'École :
 12 place Drouaise. Tél : 02 37 32 62 13 –
museedelecolechartres28@orange.fr
<http://museeecoledchartres.wix.com>

Enquête de l'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête portant sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 7 au 26 mai, ainsi que du 28 mai au 12 juin.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur, ce dernier sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses resteront anonymes et seront saisies sur un ordinateur portable. Quelle que soit votre situation, votre participation est essentielle, elle permet de rendre compte de la diversité des situations.

Un défilé rue du Soleil-d'Or

Vendredi 18 mai, les commerçants de la rue du Soleil-d'Or organisent la 4^e édition de leur défilé. Sur un podium, situé place Billard, une cinquantaine de mannequins amateurs présenteront les collections de cinq commerçants à partir de 19 h. Ce défilé, qui mobilise une vingtaine d'entreprises locales ainsi qu'une vingtaine de partenaires, proposera également une animation de live painting.

Vendredi 18 mai, à partir de 19 h,
place Billard.
Renseignements : 02 37 20 05 15.

Rencontre du Café bouquins

Venez parler de vos lectures lors d'une rencontre originale organisée tous les deux mois. Les participants sont invités dans un premier temps à discuter du livre (roman, récit, documentaire) choisi lors de la rencontre précédente, avant ensuite de proposer des livres pour le prochain débat en justifiant leur choix. Un vote détermine le vainqueur.

Samedi 26 mai à 17 h,
Bar Le Parisien, 49 rue Noël-Ballay.
Renseignements : 06 11 54 09 85

Piknic électronique

Les Chartrains et habitants de l'agglomération sont invités à profiter des beaux jours autour d'un pique-nique au parc Léon-Blum le premier dimanche de chaque mois. Une installation sonore diffusera de la musique électronique tandis que des jeux et animations seront proposés pour passer un moment convivial. Un food truck sera sur place pour assurer la restauration. À noter que l'événement peut être annulé en cas d'intempéries.

Dimanches 6 mai et 3 juin, de 13 h à 19 h au parc Léon-Blum, boulevard Jean-Jaurès.

Solution du	P			D	E	M	
mois	S	O	U	P	I	R	A
d' avril	T	I	S	O	N	N	E
2018	S	A	L	I		R	E
	P	I		I	S	I	D
	D	E	N	I	R	O	
		L	U	P	A	N	A
		E	T	E		D	I
	T	R	I	C	H	A	S
	P	I	L	A		V	E
		N	E		I	R	M
	J	E		C	R	I	E
	U	S		A	U	L	N
	P		I	N	N		T
	E	P	T	E		P	
		R	A	V	I	O	L
	P	E	L	A		I	U
	S	A	I	S	O	N	
		U	E		S	T	A

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 12 AVRIL 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Noël BILLARD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GERODET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. Laurent LHUILLERY, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, Monsieur Yves NAUDIN, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Laurent LHUILLERY, M. Murat YASAR par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Alain PIERRAT par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS.

Etait excusée : Mme Françoise FERRONNIERE.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, M. David LEBON, Mme Sandra RENDA.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 Budget primitif 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix

pour , 4 voix contre

APPROUVE le budget primitif 2018.

APPROUVE les participations prévisionnelles d'équilibre du budget principal aux budgets annexes suivants :

- Participation du budget principal au budget annexe parcs de stationnement souterrain : dans la limite de 62 000 €,

- Participation du budget principal au budget annexe archéologie : dans la limite de 510 000 €,

- Participation du budget principal au budget annexe petite enfance : dans la limite de 2 500 000 €.

APPROUVE le reversement des budgets annexes suivants au budget principal :

- Reversement du budget annexe tourisme et loisirs au budget principal : dans la limite de 40 000 €,

- Reversement du budget annexe activités soumises à TVA au budget principal : dans la limite de 45 000 €.

2 Acquisitions de places sous amodiées

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe du rachat de 2 places précédemment sous amodiées suite à un contrat de cession et d'un avenant n°1 entre la Ville de Chartres et la SEM Chartres Développements Immobiliers (SEM CDI) ;

PRECISE que les deux vendeurs sont : la SCI CHEDVILLE et M. BREHU Aurélien ; la vente sera réalisée au prix de 10 000 € par emplacement ; la carte d'accès de chaque emplacement devra être restituée à la Ville de Chartres ;

APPROUVE l'avenant n°2 actualisant le nombre de places sous amodiées au sein du parc « Parc Cathédrale » à conclure avec la SEM CDI et son représentant ;

AUTORISE le Maire ou son repré-

sentant à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

3 Groupement de commande pour la mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et prestations associées - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention portant sur la mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et prestations associées ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

4 Accord-cadre d'entretien et de travaux de voirie - lot 4 - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant : Entretien et travaux de voirie - Lot n° 4 - Pontage de fissures

Société ENROPLUS, Les Friches Route d'Ouzouer le Marché, 45130 LE BAR-DON

Montant estimatif : 100 000 € HT

5 Accord-cadre de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - Lot 13 - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - Lot n° 13 - Revêtement intérieur et extérieur

société SAS MAI ENTREPRISE, 34, rue Saint-Chéron, 28000 Chartres

Montant estimatif : 492 000.00 € HT

Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres,

Chartres Métropole et du CCAS – Lot n°14 – Revêtement de sol
société SAS MAI ENTREPRISE, 34, rue Saint-Chéron, 28000 Chartres

Montant estimatif : 300 000 € HT

6 Marché d'équipements de cuisine pour le Pôle Administratif – avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2016-107 relatif aux équipements de cuisine pour le pôle administratif avec la société SAS VIAUD – FROID SERVICES CHARTRES, ayant pour objet de modifier les prestations initialement prévues et de prendre en compte la plus-value générale de 8 338,14 € HT engendrée par cette modification. Le montant du marché est porté à 275 865,64 € HT soit 331 038,77 € TTC.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

7 Marché de missions de contrôle technique pour la construction d'un hôtel de ville – avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2012-148 relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un hôtel de ville et d'un espace multiservices avec la société SOCOTEC SA, ayant pour objet de modifier les prestations initialement prévues, de prendre en compte une plus-value générale de 9 500,00 € HT engendrée par la nécessité de réaliser des prestations supplémentaires et de prolonger le délai d'exécution contractuel. Par cet avenant, le montant total du marché toutes tranches confondues est porté à 156 350,00 € HT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

8 Marchés d'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion – lots n°7 et 8 – avenants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2017-028 et 2017-029 relatifs à l'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion, ayant pour objet la modification du programme des travaux et la prise en compte de l'incidence financière de ces modifications sur le montant des marchés :

Marché n°2017-028 –

Lot n°7 Menuiserie Intérieure / Cloison / Plafond

C. PIGERE, Ibis, Impasse de Saint-Aubin, 28300 AMILLY 116 762,40

117 362,40

Marché n°2017-029 –

Lot n°8 Electricité

Société Chartraine d'Electricité, 110, rue de Sours, 28000 CHARTRES

68 000,00 69 215,62

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

9 Vente aux enchères de biens mobiliers – Legs de Madame Dhuy

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la mise en vente aux enchères de biens mobiliers issus du legs de Madame Dhuy auprès de la Galerie de Chartres, domiciliée 10 rue Claude Bernard à Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents afférents à la vente de ces biens.

10 Impasse de la Croix Jumelin – acquisition de parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de la parcelle située Impasse de la Croix Jumelin à Chartres, cadastrée section CZ n° 220, d'une superficie d'environ 1 600

m², à l'euro symbolique, auprès du Groupe Interpromotion ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11 4 rue Gabriel Loire – cession partielle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession de la partie de la parcelle cadastrée section CX n° 261, ainsi qu'une partie située dans le domaine non cadastré, d'une superficie d'environ 58 m², sise 4 rue Gabriel Loire à Chartres, au profit de Madame Bernadette RIET ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 1 200 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} mai 2018, à savoir :

- La création de deux postes d'agents de maîtrise territoriaux dans le cadre de la promotion interne, après avis de la Commission Administrative Paritaire du 20 mars 2018,

- La transformation d'un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux en poste d'agent de maîtrise territorial, concernant la fonction de Conservateur de cimetières

- La transformation d'un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux en poste d'ingénieur territorial, concernant la fonction de Responsable technique événementiel.

ADOpte pour ces deux derniers postes, le principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu des articles 3-2 et 3-3 de la loi 84-53, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire, ACCEPTE pour ces postes, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement, AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés

13 Pigistes rémunération

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE le recrutement d'intervenants extérieurs en qualité de vacataire, rémunérés au feuillet tel que présenté ci-dessus

FIXE la rémunération attachée au feuillet à hauteur de 150 ou 250 € net en fonction du travail demandé.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

14 Ferme pédagogique La Renaissance - Animations Petite Enfance - Convention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention définie entre la ferme pédagogique La Renaissance et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représen-

tant à signer la convention définie à cet effet.

15 Prestation de Service EAJE - Convention d'objectif et de financement avec la CAF

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Chartres et la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir dans le cadre de la Prestation de Service Unique, à compter du 01/01/2018 pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31/12/2021.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

16 Indemnité annuelle représentative de logement aux instituteurs pour l'année 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE pour l'année 2017 le maintien du taux de base de l'indemnité représentative de logement à 2 246,40€ pour les instituteurs célibataires, non chargés de famille et le maintien du taux majoré à 2 808€ pour les instituteurs mariés avec ou sans enfant, et les instituteurs célibataires, veufs ou divorcés avec enfant à charge.

17 Délégation de service public activités enfance - Avenant 6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention de délégation de service public activités enfance, tel qu'il est défini

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le ledit document et tous les actes y afférents.

18 Contrat de ville 2015-2020 - Participation 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le montant de la participation

financière de la Ville au titre des actions soutenues en 2018, dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, à 24 995 € se décomposant comme suit :

15 300 € à l'association Les 3R

6 200 € à l'association Chartres Horizon Football

3 495 € à l'association Boxe chartraine

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 à la convention d'objectifs liant l'association Les 3R et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs liant l'association Chartres Horizon Football et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs liant l'association Boxe Chartraine et la Ville ainsi que tout document y afférent

19 Association Commune Libre du Village de Saint Brice - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs 2018 entre l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention 2018 à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice et la Ville ainsi que tous les documents y afférents.

20 Association Lions Club Chartres Jean Moulin - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 15 000 € au Lions Club

Chartres Jean Moulin, dans le cadre du projet « *Rêves de gosse* », le 14 mai 2018, sur le terrain d'aviation de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

21 Association The Underground - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association The Underground, dans le cadre de l'organisation, le dimanche 22 avril 2018, du « Beaucetown Battle #6 », Salle Doussineau à Chartres.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

22 ASPTT Chartres Randonnée Pédestre - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT Chartres Randonnée Pédestre, dans le cadre de l'organisation, le samedi 20 janvier 2018, du tour de Chartres en nocturne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

23 Mise en vente aux enchères des œuvres Boulevard du Graff - Convention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention relative à la mise aux enchères des œuvres réalisées par des artistes graffeurs ;
 AUTORISE le Maire à intervenir aux côtés du Commissaire Priseur dans l'organisation de cette vente ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents afférents à la vente de ces biens, propriétés des artistes ;

PRECISE qu'en dehors d'un reversement de 2 500 € par le Commissaire Priseur, les ressources ne sont pas destinées à la Ville de Chartres.

24 Archéologie - Convention de collaboration scientifique entre l'Ecole Nationale Supérieure et la Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de collaboration de recherche entre l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) et la Ville de Chartres ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

25 articipation de la Ville de Chartres au budget de l'EPA Chartres International

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une participation financière de la Ville de Chartres pour l'Etablissement Public Administratif Chartres International dans la limite de 32 000 € en fonctionnement pour l'exercice 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents

26 Ouverture dominicale de la médiathèque l'Apostrophe - demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE le Maire à solliciter le financement du surcoût de l'ouverture du dimanche de la médiathèque l'Apostrophe ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents liés à ce dossier et qui pourraient être proposés par l'Etat.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

27 Autorisation de signature

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les autorisations d'urbanisme ci-dessous et tout document y afférent.

- Permis de démolir pour le pavillon situé sur la parcelle CT0024 au 22 rue de la Croix Bonnard à Chartres.

- Permis de construire pour les travaux concernant l'accessibilité des étages supérieurs du théâtre municipal situé sur la parcelle AT0166.

- Déclaration préalable pour les travaux qui modifient l'aspect extérieur de la façade de la chapelle Saint Eman, située sur la parcelle AH008 au 11 rue saint Eman à Chartres.

**Le Maire,
Jean Pierre GORGES**

POURQUOI NE VOTONS NOUS PAS LE BUDGET

Et pourquoi, monsieur le Maire, faire remarquer dans votre dernière tribune l'absence de conseillers municipaux d'opposition ?

En dehors du fait que nous n'avons pas à nous justifier par des certificats médicaux ou des contrats de travail, ne vous êtes vous jamais posé la question de savoir si ce n'était pas vous, le responsable ?

Sans doute éprouvons-nous une certaine lassitude à l'absence de réponse à nos questions.

- Nous avons demandé par trois fois un document écrit concernant l'ensemble des sommes dépensées pour la construction de l'hôtel de ville, **pas de réponse**.

- Nous demandons des éclaircissements sur le budget de toutes ces sociétés satellites créées par le Maire telles les SEM et autres SPL dont nous ne connaissons ni le budget ni l'organisation et **là encore pas de réponse** à nos questions ; le conseil municipal n'est-il là que pour leur voter des avances ?

Dans cette même tribune, attribuer l'adjectif inexpérimentées aux deux conseillères présentes, est-ce un vieux réflexe de misogynie ? On est tenté de donner cette explication quand on a vu comment le sujet égalité homme femme avait été bâclé au conseil précédent, sujet pourtant imposé par le gouvernement mais expédié par la 1ère adjointe aux affaires « sociales » qui commente « on se demande pourquoi le gouvernement traite un tel sujet » et le Maire de renchérir.

Nous étions bien présents au conseil Municipal qui traitait du budget primitif 2018 mais nous ne l'avons pas voté. Dans la présentation globale du budget et dans la lecture des statistiques nationales annexées, l'adjoint aux Finances n'a pu relever que deux lignes favorables (investissement et dépenses de personnel)... Par contre, silence sur l'endettement ! Et pourtant :

- les « **inexpérimentées** » ont bien relevé que la dette d'un habitant de Chartres est le double comparée aux autres villes de même importance sur le territoire national.

- les « **inexpérimentées** » rappellent que la dette de la ville de Chartres s'élève à 86 millions d'euros, soit 9 ans de remboursement. Attention aux générations futures !

Qui dépense ? **Un Maire !**

Qui révèle cette gestion hasardeuse ? Des **conseillères !** Quant à l'investissement, il est essentiellement englouti dans le Palais du Maire - misogynie ? - dont la construction se prolonge comme les dépenses... jusqu'à quand ? On ne nous donne même plus de date d'achèvement, les avenants succédant aux avenants.

Non, nous ne voulons pas voter un emprunt de 19 millions d'euros inscrit au budget 2018 pour **un bâtiment purement administratif**.

Les chartrains ont d'autres besoins...

Le groupe municipal Réinventer Chartres

Monique Kopfer, Josette Morin Berenfeld,
Sandra Renda, Noël Billard, David Lebon
et Sébastien Tenaillon

LE SILENCE ET LE SENS DES MOTS

Quel est le sens de la tribune vide du mois dernier ? Contrairement aux élus de la majorité, je n'ai ni assistant, ni indemnité. Lire, trier, transmettre les appels et les mails, organiser les déplacements et les actions, rédiger les tribunes, préparer les conseils municipaux demandent un temps de travail infini. Comme des millions de Français, j'ai une vie bien remplie, un travail précaire et un compte vide à la fin du mois ! Aujourd'hui, comme toujours, les classes populaires sont exclues de la politique : combien d'ouvriers ou de paysans à l'assemblée nationale ? Aucun ! Alors oui, ce silence a un sens concret connu de millions de Français, la saturation.

Pour autant, je mènerai ce mandat jusqu'au bout, en incarnant la seule opposition politique au sein du conseil, et à travers cette tribune.

Car non, monsieur Gorges votre politique n'est ni démocratique ni républicaine.

- Non démocrate, car vous interdisez les rencontres politiques dans les salles de la ville alors que la majorité organise des réunions de quartier autour de ses choix communaux.

- L'ouverture dominicale de la médiathèque continuera d'épuiser les employés municipaux sans contrepartie financière (la demande de prime de compensation a été rejetée). Obliger les employés à ouvrir la médiathèque le dimanche pendant que vous vous reposez, s'apparente à du travail forcé.

Décisions prises sans aucune consultation des Chartrains.

- Vous avez refusé la tenue d'un vote pour les deux délimitations que j'ai déposées durant ce mandat, l'une pour positionner symboliquement la commune en opposition aux traités de libre-échange TAFTA / CETA, l'autre sur la défense du service public postal chartrain. Un démocrate n'est hostile ni au vote ni à la consultation populaire !

- Non républicain car vous usez de la force pour faire passer vos idées comme le gouvernement actuel avec qui vous partagez plus de valeurs que vous ne l'admettez. Vous accompagnez la destruction de services et de structures publiques qui sont des biens communs, notamment pour ceux qui n'ont rien.

- Vous avez fait payer les activités périscolaires (TAP) aux familles, en instaurant de fait, une séparation entre les enfants. Vous l'avez fait contre l'avis de parents d'élèves mobilisés en urgence autour d'une pétition demandant la gratuité de ces activités.

- La logique de l'hypercentralisation est aussi anti-républicaine car elle prive les habitants de la périphérie de services et d'animations de proximité.

Les exemples sont pléthoriques ! Je laisse aux lecteurs le soin de compléter le tableau...

Chartrains et Chartrains souhaitant que cela cesse au plus vite, construisons un programme municipal écologique, social, démocratique et innovant. De nouveaux horizons s'ouvriront si nous agissons tous ensemble sans logique de chapelle.

Un peuple uni ne sera jamais vaincu !

Denis Barbe

chartres.insoumise@gmail.com

ET PATRIA MORI !

Oh là là, j'entends les cris d'orfraie (pas d'Onfray) de tous les côtés. Je sens le vent du boulet et les crispations. Déjà que personne ne m'adresse la parole mais avec ce titre c'est la *mortem* assurée. Infâme fasciste ou infâme blasphémateur ? Choisis ton camp camarade !

Je fais un détour par le bout de terre qui se trouve au-delà des limites de l'agglomération chartraine, là-bas dans le « sudt » comme on dit au pays de Charles (Trenet pas Martel...). L'émotion fut grande quelques jours mais le soufflet est vite retombé.

On ne saura jamais si le colonel Beltrame a voulu prendre la place d'un otage pour buter le « déséquilibré » mais son geste est normal pour tous ceux qui consacrent leur vie à protéger la civilisation et ses habitants sans distinction d'aucune sorte ; une égale valeur pour tous. N'est-ce pas cette remise en cause de l'égale valeur d'une vie humaine qui est niée par tous ces fanatiques qui mélangent ignoblement leurs pratiques religieuses rigides avec la vie de la Cité ? Ce qu'ils croient ne serait pas gênant s'ils ne voulaient l'imposer à tous et par la violence. Serai-ent-ils donc coincés dans le X^{ème} siècle ?

Puisque vos politiciens sont toujours à la recherche d'idées innovantes, pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable ? Bientôt un méga-parc d'attraction beauce-ron des temps anciens sortira de terre. Pourquoi ne pas y faire embaucher tous ces ramollis du ciboulot ? Une sorte de biotope intemporel, en quelque sorte...

Gallia aeternum vivat!

T. Brière-Saunier

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstetel

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

SCHIZOPHRENE?

C'était, paraît-il, « l'ancien monde ». Quand les députés tenaient un discours de réforme à Paris, pour se muer en conservateurs acharnés à peine rentrés dans leur circonscription. Mais désormais on allait voir ce qu'on allait voir : le nouveau député, débarrassé de toute « entrave » locale, allait pouvoir se consacrer à 100% au vote de lois éclairées. Le « nouveau monde » était en marche...

Et donc nous avons vu un député tout neuf livrer à la presse les conclusions de la Commission d'Enquête qu'il a animée sur le sujet ô combien stratégique du développement économique français et de ses entreprises. Catalogue de propositions à l'appui, notre nouveau prophète s'est exprimé longuement. On verra ...

Car le doute est permis. Quand on regarde ce même député tout neuf prendre position sur quelques dossiers stratégiques susceptibles justement de « booster » (comme disent ces gens-là) la croissance et l'emploi de l'agglomération chartraine.

Et d'abord l'autoroute A154. Faire de Chartres un carrefour autoroutier n'a jamais nui au développement économique, sans même parler de la sécurité des automobilistes ou de la fluidité du trafic. Tous les acteurs économiques sont d'ailleurs favorables au projet depuis longtemps. Tous les élus locaux ont même fini par se rassembler autour du projet remis en marche sous l'impulsion de notre maire après un demi-siècle de surplace. Mais tout beau, tout neuf, notre député n'en veut pas. L'expert autoproclamé a parlé, drapé dans une solitude proprement jupitérienne !

Autre dossier, même attitude ! Chacun sait, et pas seulement les stratèges, que la Cosmetic Valley est devenue comme la colonne vertébrale de l'économie industrielle de notre agglomération et bien au-delà. Personne n'a oublié la concurrence féroce qui a opposé Chartres et Orléans quand il s'est agi de choisir la capitale, le pivot de cette réussite que Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre, avait décidé de labelliser « pôle de compétitivité » national et même international. Le maire de Chartres a donc trouvé un beau bâtiment, désormais inadapté aux besoins d'un collège du XXI^e siècle et situé à vue directe de la Cathédrale pour abriter le siège de la dite Cosmetic Valley. Si l'on fabrique des parfums et des produits de beauté c'est pour les vendre au plus grand nombre de clients possible. Et justement c'est là qu'ils passent ! Même un élève de cours préparatoire est capable de comprendre cela ! Mais pas notre sémillant Parlementaire, qui déclare vouloir au moins faire différer la libération du bâtiment. Que ce dernier appartienne à la Ville de Chartres, notre stratège n'en a cure !

Dernier éclair de notre visionnaire : il rejette a priori la proposition du maire de Chartres de rétablir des trains directs entre Chartres et Paris et retour. Impossible, décrète l'augure, alors que ces trains directs ont bel et bien existé, à la belle époque, pas si ancienne, des intercitys Paris-Rennes et retour...

Trois exemples, et la même posture négative. Macron à Paris, Martinez à Chartres ! Une Ordonnance de cohérence s'impose. Ou gare à la schizophrénie...

Les élus de la majorité municipale

Épisode 74 Mercredi 2 juin 1982

Pourquoi avoir choisi cette date, alors que nous ne sommes qu'en mai ? Elle n'a rien d'historique, non, même si elle me permet de souhaiter bonne fête à toutes les Blandine. Simplement car les deux courriers de cette chronique sont datés de ce jour, et que je devais manquer d'imagination lors de la rédaction.



Mais ce qui va suivre n'a rien d'imaginaire ! Au contraire, on va rester au plus près de l'histoire postale... avec un soupçon d'originalité. Ce courrier reçu par l'entreprise chartreuse SACRIA est en réalité un retour d'enveloppe. En effet, c'est cette même maison qui avait envoyé une enveloppe timbrée pour le retour d'une commande ou d'un règlement à l'un de ses clients lyonnais. Celui-ci ne s'est pas privé pour l'utiliser. Affranchie avec un timbre à 1,40 franc au tarif PNU (Pli Non Urgent), la lettre verte de l'époque, elle était mise de côté en attendant son usage réservé pour Sacria, puis oblitérée sur place à l'aide la machine à affranchir maison, avec une valeur 0,00. Cette façon de faire était peu courante en 1982, mais autorisée par les services postaux, car cela annulait le timbre (tout ce que demande la poste). Ce courrier était ensuite déposé avec ses congénères affranchis par la machine (donc sans timbre) au guichet spécial « entreprises ».

Mais ce 2 juin 1982, le « vagemestre » ou la « secrétaire » en charge du courrier a dû réaliser tardivement que les tarifs postaux venaient d'augmenter la veille, 1^{er} juin. Qu'à cela ne tienne ! Un second passage dans la machine, mais dans l'autre sens, avec les 20 centimes supplémentaires et le tour était joué.

Toujours tarifaire et toujours du 2 juin, cet autre courrier pour la même adresse chartreuse a vécu une mésaventure semblable, mais en douceur et dans l'indifférence. Le chartreain qui avait collé un timbre à 1,60 franc, l'avait fait pour une « Lettre ordinaire » (prioritaire en 2018), mais cela ne correspondait plus au tarif le 2 juin. Cette enveloppe a donc été rétrogradée et a voyagé au tarif PNU, sans aucune trace décelable, si elle n'était tombée entre les mains d'un connaisseur...

► Jean-François Ressort
Cercle philatélique Chartreain
philachartes.unblog.fr

Au Moyen Âge - grille 100

	Mot d'enfant Capitaine connu			Armé		Cantine d'officiers		Panpan culcul ! Petit vol
				Définitif		Elle au MA		
		Adjectif MA Étaient à Berchères				Aux dents Bastide Pareil		
Recrée la musique MA Coule au Nord			Messagers Fils du soleil Riches		Moitié beau		Démonstratif Oiseau ou outil	
		Peureux						
		← 365 jours						
				« VOTRE VILLE » mai 2018	À moi			Ennuyant
Attesta Trucidais Par la voix				Carrière écrite	Tournas			
		Brille Font chauffer la carte bleue				Une rue du moulin à Chartres		© JFR avril 2018
								Localité du 76
		Petit cours Abondant Utilise		Pantalon				
				Distracte D'oc ou d'oïl Chauffe				
		Certaines Article Vit à Evora				Ville de bains en Haute-Saône		Vit en botte
Issue Sans abri			À elle		Tu y fais ce qu'il te plaît !	Avec l'Eure Animal que l'on montrait		
			Grande joie					
		Petit patron Pépètes Oiseau noir			Beaucoup			
					Conduit			Agréable au MA
							Ados au MA	
							Réunion annuelle	
				Renvoyé			Bordure Pour Robert Lamoureux	
Même père, même mère Nacrée					Couteau			
					Conjonction			
				Drame nippon		Petite île		
Fortes têtes								
Trouvère							Venu au monde	

► Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

SALON DES 50+

LE RENDEZ-VOUS
DES FUTURS
RETRAITÉS
AUX SENIORS

24-25-26 MAI 2018

CHARTREXPO | 10H - 18H

CM
EVENEMENTS
Chartreexpo



Loisirs et voyages

Santé et bien être

Bien vivre chez moi

Culture & Associations

Nouvelles technologies

Ma retraite, mon patrimoine